



Actualisation du Document de référence 2010



La présente actualisation du document de référence 2010 a été déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers le 5 octobre 2011 conformément à l'article 212-13, IV du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers. La présente actualisation complète le document de référence 2010 de Veolia Environnement déposé auprès de l'Autorité des Marchés financiers le 30 mars 2011 sous le numéro D.11-0200. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le document de référence et ses actualisations pourront être utilisés à l'appui d'une opération financière s'ils sont complétés par une note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers.

SOMMAIRE

1. Personnes responsables du document de référence	3
1.1 Responsable des informations.....	3
1.2 Attestation du responsable.....	3
2. Contrôleurs légaux des comptes	4
2.1 Commissaires aux comptes titulaires.....	4
2.2 Commissaires aux comptes suppléants.....	4
3. Informations financières sélectionnées	5
9. Examen de la situation financière et des résultats	6
9.1 Marche des affaires au cours du 1 ^{er} semestre 2011.....	6
9.2 Informations comptables et financières.....	9
9.3 Financement.....	23
9.7 Annexes au rapport de gestion.....	31
12. Tendances et développements récents	33
12.1 Tendances.....	33
12.2 Développements récents.....	33
13. Objectifs et perspectives	33
14. Organes d'administration, de direction, de surveillance et de direction générale	34
14.1 Conseil d'administration de la Société.....	34
16. Fonctionnement des organes d'administration et de direction	35
16.4 Organes créés par la direction générale.....	35
18. Principaux actionnaires	36
18.1 Actionnariat de Veolia Environnement au 30 juin 2011.....	36
18.2 Evolution de l'actionnariat de la Société.....	37
20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur	37
20.3 Politique de distribution de dividendes.....	37
20.4 Procédures judiciaires et d'arbitrage.....	37
20.5 Changement significatif de la situation financière ou commerciale.....	43
20.6 Informations financières intermédiaires : comptes consolidés au 30 juin 2011.....	43
21. Informations complémentaires concernant le capital social et dispositions statutaires	83
21.1 Informations concernant le capital social.....	83
22. Contrats importants	88
24. Documents accessibles au public	89

1. Personnes responsables du document de référence

1.1 Responsable des informations

Monsieur Antoine Frérot, président-directeur général de Veolia Environnement (ci-après la « Société » ou « Veolia Environnement »).

1.2 Attestation du responsable

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans la présente actualisation ainsi qu'à la lecture d'ensemble de l'actualisation.

Les informations financières pour le semestre écoulé présentées dans la présente actualisation ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux figurant en page 82 qui contient l'observation suivante : *« Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 de l'annexe qui expose la correction d'erreur liée à une série d'irrégularités comptables identifiée au cours du deuxième trimestre de l'année et dont les effets ont été appréhendés dans ses comptes par votre société en conformité avec les dispositions de la norme IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs ».*

Le président-directeur général

Antoine Frérot

2. Contrôleurs légaux des comptes

2.1 Commissaires aux comptes titulaires

KPMG SA

Commissaire aux comptes membre de la Compagnie régionale de Versailles
Société représentée par Messieurs Jay Nirsimloo et Baudouin Griton,
1, Cours Valmy, 92923 Paris La Défense Cedex.

Société désignée par l'assemblée générale mixte du 10 mai 2007 en remplacement de la société Salustro Reydel, pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Ernst & Young et autres

Commissaire aux comptes membre de la Compagnie régionale de Versailles
Société représentée par Messieurs Pierre Hurstel et Nicolas Pfeuty,
41, rue Ybry, 92576 Neuilly-sur-Seine Cedex.

Société désignée le 23 décembre 1999 et dont le mandat a été renouvelé par l'assemblée générale mixte du 17 mai 2011 pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

2.2 Commissaires aux comptes suppléants

Monsieur Philippe Mathis

1, Cours Valmy, 92923 Paris La Défense Cedex.

Désigné par l'assemblée générale mixte du 10 mai 2007 pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

AUDITEX

Tour Ernst & Young, Faubourg de l'Arche, 92037 La Défense Cedex.

Société désignée le 12 mai 2005 et dont le mandat a été renouvelé par l'assemblée générale mixte du 17 mai 2011 pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

3. Informations financières sélectionnées ¹

Données en normes IFRS

(en millions d'euros)

	30/06/2011	31/12/2010 ^{(i) (iii)}	30/06/2010 ^{(ii) (iii)}	31/12/2009 ^{(i) (iii)}	31/12/2008 ^{(i) (iii)}
Produits des activités ordinaires	16 286,7	29 282,9	14 106,5	28 306,4	29 501,2
Résultat opérationnel	252,2	2 007,4	1 100,7	1 820,3	1 751,9
Résultat net part du Groupe	-67,2	558,5	374,2	559,0	391,0
Résultat net part du Groupe par action dilué (en euros) ^(iv)	-0,14	1,16	0,78	1,18	0,84
Résultat net part du Groupe par action non dilué (en euros) ^(iv)	-0,14	1,16	0,78	1,18	0,84
Dividendes versés ^(v)	586,8	579,5	579,5	553,8	553,5
Dividende par action versé au cours de l'exercice (en euros)	1,21	1,21	1,21	1,21	1,21
Total Actif	49 087,1	51 427,3	50 785,9	49 754,7	49 086,2
Total Actif courant ^(vi)	19 877,1	20 371,9	19 164,7	20 196,2	19 075,4
Total Actif non courant	29 210,0	31 055,4	31 621,2	29 558,5	30 010,8
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère	7 416,7	7 875,9	7 815,4	7 397,4	6 961,3
Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	2 845,7	2 928,5	2 860,3	2 670,1	2 530,5
Capacité d'autofinancement opérationnelle ^(vii)	1 740,8	3 359,5	1 694,0	3 204,3	3 371,8
Résultat opérationnel récurrent	937,8	1 916,7	1 010,9	1 727,2	2 100,4
Résultat net récurrent part du Groupe	188,1	484,7	262,9	469,6	676,7
Endettement financier net	14 764,1	15 218,0	16 027,3	15 127,7	16 528,2

⁽ⁱ⁾ Conformément à la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », les comptes de résultat de l'intégralité de la division Transport, des entités néerlandaises de la Division Eau, cédées en décembre 2010, des entités Waste to Energy, dans la Division Propreté, cédées en août 2009, des activités allemandes dans la Division Énergie, cédées en mai 2011, des activités en Norvège de la Division Propreté, cédées en mars 2011 ont été regroupés sur une ligne distincte « Résultat net des activités non poursuivies » pour l'exercice 2010 et les exercices 2009 et 2008 présentés en comparatif. Par ailleurs, les activités d'Énergie Renouvelables dont le processus de cession a été interrompu fin 2010 et les activités au Gabon dans la Division Eau, dont le processus de cession a été interrompu début 2011, ne sont plus présentées en résultat des activités non poursuivies.

⁽ⁱⁱ⁾ Conformément à la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », les comptes de résultat de l'intégralité de la division Transport, des entités néerlandaises de la Division Eau, cédées en décembre 2010 des activités allemandes dans la Division Énergie, cédées en mai 2011, des activités en Norvège de la Division Propreté, cédées en mars 2011, des entités Waste to Energy, dans la Division Propreté, cédées en août 2009, ont été regroupés sur une ligne distincte « Résultat net des activités non poursuivies » au 30 juin 2010. Par ailleurs, les activités d'Énergie Renouvelables dont le processus de cession a été interrompu fin 2010 ne sont plus présentées en résultat des activités non poursuivies.

⁽ⁱⁱⁱ⁾ Suite à la découverte d'une fraude comptable aux États-Unis concernant les exercices 2007 à 2010, dans la filiale Marine Services de la division Propreté au cours du deuxième trimestre 2011 et en application de la norme IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs », le Groupe a retraité rétrospectivement chacun des exercices comparatifs concernés et présentés ci-dessus.

^(iv) En application de la norme IAS 33, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pris en compte dans le calcul du résultat net par action pour 2009 et 2008 est ajusté suite à la distribution de dividende en actions intervenue en juin 2011. Le nombre ajusté s'établit à 472,4 millions d'actions au 31 décembre 2009 et 462,9 millions d'actions au 31 décembre 2008.

^(v) Dividendes versés par la Société.

^(vi) Y compris actifs classés comme détenus en vue de la vente pour un montant de 805,6 millions d'euros au 31 décembre 2010, 722,6 millions d'euros au 31 décembre 2009 et 203,0 millions d'euros au 31 décembre 2008.

^(vii) La capacité d'autofinancement totale telle qu'indiquée dans le tableau des flux de trésorerie est composée de trois éléments : la capacité d'autofinancement opérationnelle intégrant les charges et produits opérationnels encaissés et décaissés (« cash »), la capacité d'autofinancement financière incluant les éléments financiers cash des autres revenus et charges financiers, et la capacité d'autofinancement des activités non poursuivies intégrant les charges et produits opérationnels et financiers cash reclassés en résultat net des activités non poursuivies en application de la norme IFRS 5.

¹ Les notions non strictement comptables figurant dans le tableau sont définies dans le chapitre 9, § 9.7.2 du document de référence 2010 et dans le chapitre 9, § 9.7.2 de la présente actualisation.

9. Examen de la situation financière et des résultats

9.1 Marche des affaires au cours du 1^{er} semestre 2011

9.1.1 Contexte général

Les résultats du Groupe ont été marqués sur le premier semestre 2011 par deux éléments clés – la création de la « joint venture » Veolia Transdev avec la Caisse des dépôts et consignations le 3 mars 2011 et des difficultés opérationnelles localisées, particulièrement en Europe du Sud et en Afrique du Nord.

Veolia Transdev : La création de la « joint venture » Veolia Transdev avec la Caisse des dépôts et consignations le 3 mars 2011 s'analyse en une cession des activités Veolia Transport et l'acquisition de 50% du nouvel ensemble Veolia Transdev. Elle a entraîné la comptabilisation des activités de Veolia Transport en activités non poursuivies au 1^{er} semestre 2010 et sur les deux premiers mois de 2011 (Voir §. 9.1.3 Partenariats).

Contexte économique et opérationnel :

A l'aune des événements de nature économique et financière d'une part, et politique d'autre part qui sont intervenus respectivement en Europe du Sud et en Afrique du Nord, le Groupe a décidé d'accélérer sa stratégie de recentrage et de rotation d'actifs et a été amené à revoir la valeur des actifs dans ces zones, principalement en Italie.

Ainsi, le Groupe a reconnu dans les comptes du premier semestre 2011 une charge de 838,3 millions d'euros au titre de dépréciations d'actifs et de provisions qui se décompose en :

- mesures d'adaptation et dépréciations impactant le Besoin en Fonds de Roulement pour 37,3 millions d'euros,
- dépréciations d'actifs non courants et goodwill pour 686,3 millions d'euros; dont 38 millions d'euros impactant le RESOP récurrent,
- dépréciations d'impôts différés actifs pour 114,7 millions d'euros.

La majorité des dépréciations d'actifs non courants et goodwill concernent les activités du Groupe en Europe du Sud, principalement en Italie, et en Afrique du Nord tel que décrites ci-dessous:

- En Italie, la crise économique cumulée aux difficultés opérationnelles et juridiques persistantes ont conduit le Groupe à ajuster la valeur d'actifs de 77,3 millions d'euros dans la division Eau. Dans la Propreté, compte tenu de l'incertitude de l'environnement politique et la sortie du partenaire local, le Groupe a revu ses hypothèses de développements et de flux futurs menant à une dépréciation d'actifs de 127,9 millions d'euros. Dans la division Energie, la revue des activités suite aux évolutions économiques et au changement de management ont conduit le Groupe à restructurer et mettre en place une nouvelle stratégie, se traduisant par une dépréciation d'actifs de 242,8 millions d'euros,
- En Espagne et au Portugal, le Groupe a également déprécié ses actifs espagnols dans l'Energie de 20,7 millions d'euros suite aux changements de réglementation dans le solaire et ses actifs portugais de l'Eau de 9,2 millions d'euros,
- En Afrique du Nord, le Groupe a par ailleurs acté, au premier semestre 2011, la révision de la valeur de ses activités au Maroc dans la division Eau (58,5 millions d'euros).

En outre, aux États-Unis, des perspectives de développement moins favorables que prévues dans un contexte économique difficile ont amené le Groupe à déprécier les actifs de l'Energie de 151,9 millions d'euros.

Revue des opérations :

Malgré ces événements, au cours du premier semestre 2011, la croissance des activités du Groupe déjà démontrée en 2010 s'est poursuivie et s'est traduite par une progression du chiffre d'affaires consolidé de 15,5% (4,4% à périmètre et change constants) à 16 286,7 millions d'euros au 30 juin 2011 comparé au 30 juin 2010 retraité.

En dehors de la contribution sur quatre mois des activités Veolia Transdev (qui pèse pour 8% du total chiffre d'affaires du semestre) en croissance externe, cette hausse s'explique notamment par :

- le différentiel positif des prix des matières premières recyclées (de l'ordre de 155 millions d'euros) ainsi que l'amélioration du niveau d'activité pour les prestations de services industriels, de collecte commerciale et de traitement des déchets spéciaux dans la division Propreté notamment en Europe continentale ;
- le prix des énergies (de l'ordre de 160 millions d'euros comparé au 30 juin 2010) minoré par un effet climatique moindre qu'au premier semestre 2010 dans la division Energie ;
- la sensible progression du chiffre d'affaires dans la division Eau essentiellement liée à la reprise de l'activité Travaux et à la bonne contribution des activités d'exploitation en Europe (notamment au Royaume-Uni, Europe Centrale et en Allemagne) et en Asie, en dépit de l'impact négatif de l'évolution contractuelle en France ;
- minorée par le recul des activités de Travaux dans l'Energie en Europe du Sud.

Dans ce contexte, la capacité d'autofinancement opérationnelle progresse au premier semestre 2011 de 2,8% à change courant et 2,3% à change constant. La capacité d'autofinancement opérationnelle hors Veolia Transdev serait en recul au premier semestre 2011 de -3,5% (-3,9% à change constant) par rapport au 30 juin 2010 publié.

Le résultat opérationnel récurrent hors métier Transport est en retrait (-10,0% par rapport au 30 juin 2010 publié) notamment du fait de :

- le faible montant des plus-values de cession au premier semestre 2011 (-62,8 millions d'euros par rapport au premier semestre 2010 retraité) ; l'essentiel des plus-values de cession du premier semestre 2011 est en effet présenté en résultat des activités non poursuivies ;
- dépréciations d'actifs mentionnées ci-dessus affectant le résultat opérationnel récurrent pour un montant de -38,0 millions d'euros (voir Section 9.2.3.1) et ;
- la dégradation opérationnelle de Marine Services (activité de services industriels aux installations pétrolières offshore) pour -37,0 millions d'euros et des pays d'Europe du Sud pour -25,8 millions d'euros ;
- la notification de résiliation anticipée du contrat d'Alexandrie en Egypte dans la division Propreté impactant le résultat opérationnel récurrent de -28,4 millions d'euros.

Au cours du deuxième trimestre de l'année 2011, le Groupe a identifié une fraude comptable aux États-Unis, dans la filiale Marine Services de la division Propreté (non corrélée aux dégradations opérationnelles mentionnées ci-avant). Cette fraude impactait les exercices 2007 à 2010, pour des montants non significatifs année par année. La correction de cette fraude n'a pas d'impact sur les comptes du premier semestre 2011, ni sur le comparatif 2010 (cf. paragraphe 9.2.1).

9.1.2 Activité commerciale

Au cours du premier semestre 2011, le Groupe a enregistré de nouveaux succès commerciaux dont :

- l'attribution par Thames Water au Royaume-Uni au consortium Vennsys Limited, conduit par Veolia Eau, du contrat de gestion de l'ensemble de ses services de comptage d'eau, incluant l'installation, la lecture des compteurs ainsi que la mise en place d'un système de relève à distance par module radio communicant. Ce contrat est d'une durée de dix ans et le chiffre d'affaires cumulé estimé est de 240 millions de livres sterling (environ 280 millions d'euros) ;
- le gain du contrat de collecte, de recyclage et de nettoyage urbain d'Haringey à Londres par la division Propreté, pour une durée de quatorze ans qui générera un chiffre d'affaires cumulé estimé à plus de 270 millions d'euros ;
- l'obtention du contrat d'exploitation et de maintenance du Centre Hospitalier Universitaire de Montréal pour une durée de trente ans par Dalkia qui générera un chiffre d'affaires cumulé estimé à 1,6 milliard de dollars canadiens (environ 1,2 milliard d'euros) ;
- à Abu Dhabi, l'obtention par la division Energie, du contrat de conception, construction et exploitation de trois centrales de production de froid pendant 29 ans (chiffre d'affaires cumulé estimé de 373 millions d'euros) ;
- l'obtention du contrat d'exploitation du réseau de bus de Macao par la division Transport, via la joint-venture commune avec RATP Développement en Asie, pour une durée de 7 ans qui générera un chiffre d'affaires cumulé estimé à 75 millions d'euros (part du Groupe) ;
- la désignation de Veolia Environmental Services comme « preferred bidder » pour le contrat de Private Finance Initiative (PFI) de traitement de 350 000 tonnes de déchets résiduels par an par le comté de Hertfordshire au Royaume-Uni pour 25 ans ;
- l'attribution à Veolia Eau d'un contrat de 81 millions d'euros pour la conception, la construction et l'exploitation pour une durée de 5 ans d'une unité de dessalement d'eau de mer au Koweït sur la station d'Az Zour sud ;
- la signature par Veolia Eau d'un contrat de conception et construction d'une usine de traitement des eaux usées de mines en Virginie Occidentale (États-Unis) et d'une station de traitement d'eau produite pour un champ pétrolifère en Californie, ainsi que son exploitation pendant 12 années. Ces deux contrats représentent un montant cumulé estimé de 150 millions de dollars américains (environ 107 millions d'euros).

Refinancement de la ligne principale de liquidité :

Le 7 avril 2011, Veolia Environnement a signé deux crédits syndiqués. L'un multi devises d'un montant de 2,5 milliards d'euros d'une maturité de 5 ans. Le deuxième d'un montant de 500 millions d'euros d'une maturité de 3 ans pour des tirages en zlotys polonais, en couronnes tchèques et en forints hongrois. Les deux facilités intègrent deux options d'extension d'une durée d'un an chacune. Ces facilités refinancent par anticipation le crédit syndiqué multidevises de 4 milliards d'euros dont disposait Veolia Environnement au 31 décembre 2010. Avec cette opération, le Groupe porte l'échéance de la ligne principale de liquidité d'avril 2012 à avril 2016 tout en offrant une ligne de financement spécifique aux activités du Groupe en Europe de l'Est.

Paiement du dividende :

Conformément à la décision prise en Assemblée Générale du 17 mai 2011, le Groupe a proposé à ses actionnaires un versement de dividende en action ou en numéraire. L'option de paiement en actions du dividende a été largement retenue entraînant la création de 20 462 396 titres représentant environ 3,94% du capital et 4,05 % des droits de vote. Ainsi, le paiement du dividende ayant fait l'objet de l'option de paiement en numéraire représente un montant total d'environ 203 millions d'euros. Il a été versé à compter du 17 juin 2011.

9.1.3. Acquisitions, cessions et partenariats

Le Groupe a poursuivi au cours du premier semestre 2011 sa stratégie de rotation d'actifs au travers de cessions et de partenariats. Aucune acquisition significative n'est intervenue au cours du premier semestre 2011.

Partenariats :

Le 3 mars 2011, après adaptation du pacte d'actionnaires visant à simplifier les dispositions relatives à la gouvernance du nouvel ensemble, le Groupe et la Caisse des dépôts et consignations ont annoncé la naissance de Veolia Transdev. Le nouvel ensemble dispose d'une direction générale unifiée, en charge de la totalité des responsabilités opérationnelles, confiée à M. Jérôme Gallot.

Suite aux modifications du pacte d'actionnaires, Veolia Environnement et la Caisse de dépôts et consignations exercent un contrôle conjoint sur le nouvel ensemble à partir du 3 mars 2011.

A compter de cette même date et en application des normes IAS/IFRS, Veolia Environnement perd le contrôle de Veolia Transport et consolide en intégration proportionnelle à 50% le nouvel ensemble Veolia Transdev.

Les principaux effets comptables de l'opération se résument de la manière suivante :

▪ **Jusqu'au 3 mars 2011**

- les charges et produits nets de Veolia Transport ont été regroupés sur une seule ligne du compte de résultat intitulée « Résultat des activités non poursuivies ». L'intégralité du premier semestre 2010 a également été retraitée rétrospectivement, sur cette même ligne.
- les flux de trésorerie associés demeurent présentés dans chacune des rubriques du tableau des flux de trésorerie. Leur incidence est mentionnée en note de commentaires de l'état consolidé des flux de trésorerie pour les deux périodes 2011 et 2010, avec les flux de trésorerie générés par les activités non poursuivies.

▪ **A compter du 3 mars 2011**

A compter de cette date, le Groupe a perdu le contrôle de Veolia Transport pour prendre le contrôle conjoint à hauteur de 50% dans la co-entreprise Veolia Transdev, qui résulte du regroupement de Veolia Transport et de Transdev au sein d'une même entité, par leurs actionnaires respectifs. Dans les comptes du Groupe, cette opération se traduit par :

- la décomptabilisation de la totalité des actifs et passifs de Veolia Transport le 3 mars 2011 ;
- la comptabilisation d'un résultat de cession d'un montant de 429,8 millions d'euros, constitué de :
 - o 391,5 millions d'euros correspondant à la plus value de cession sur Veolia Transport ;
 - o 38,3 millions d'euros correspondant aux éléments comptabilisés directement dans les autres éléments du résultat global (principalement le montant inscrit en écart de conversion pour 34,2 millions d'euros).
- la réévaluation à la juste valeur des actifs et passifs détenus dans la co-entreprise Veolia Transdev, pour un montant provisoire de 36,5 millions d'euros (en quote-part du Groupe),
- la comptabilisation d'un écart d'acquisition (goodwill) sur le nouvel ensemble Veolia Transdev pour un montant provisoire de 701,5 millions d'euros au 30 juin 2011 (en quote-part du Groupe).

L'impact de la réévaluation du bilan d'ouverture provisoire sur l'opération Veolia Transdev comptabilisé en résultat opérationnel s'élève à -2,6 millions d'euros (-5,2 millions d'euros à 100%). Le montant de la charge d'amortissements annuelle enregistré en résultat opérationnel évalué sur la base de la réévaluation provisoire du bilan d'ouverture de Veolia Transdev est estimé dans les prochaines années entre 20 et 30 millions d'euros (à 100%) ;

L'opération Veolia Transdev a contribué à un désendettement aux bornes du Groupe de 540 millions d'euros sur le premier trimestre 2011, principalement lié au refinancement du nouvel ensemble par Veolia Environnement d'une part et la Caisse des dépôts et consignations d'autre part.

Cessions :

Au total, les cessions industrielles et financières (y compris augmentations de capital souscrites au titre des participations ne donnant pas le contrôle et transactions entre actionnaires ne modifiant pas le contrôle) s'élèvent à 1 048 millions d'euros au 30 juin 2011, y compris impact de l'opération Veolia Transdev pour 540 millions d'euros.

- Le 14 février 2011, le Groupe a signé un accord en vue de la cession de ses activités de tri recyclage en Norvège. Cette cession a eu lieu le 25 mars 2011.
- Le 3 mai 2011, la majorité des activités en Allemagne de la division Energie ont été cédées pour un montant de 27 millions d'euros (en quote-part Groupe) en valeur d'entreprise.
- Le 5 mai 2011, le Groupe a cédé ses activités transport en Norvège pour un montant de 36 millions d'euros (en quote-part Groupe) en valeur d'entreprise.

De plus, ces transactions sont traitées en activités non poursuivies.

- Le 23 mai 2011, le Groupe a cédé 5% de Dalkia Ceska Republica à J&T Group pour un montant de 32 millions d'euros en valeur d'entreprise.
- Le 29 juin 2011, la Berd et IFC ont pris une participation de 5% chacun dans les activités balto-russes de la division Energie à hauteur de 38 millions d'euros.

Evénement post-clôture :

- Le 26 juillet, Dalkia Polska a remporté la privatisation du réseau de chaleur de la ville de Varsovie. L'accord préliminaire d'achat porte sur 85% des parts de la société SPEC, pour un montant d'environ 360 millions d'euros. Cet accord est soumis notamment à l'approbation de l'instance anti-monopolistique polonaise UOKik.
- Evolution au sein du Comité Exécutif de Veolia Environnement :
Le 4 août 2011, le Groupe a annoncé des changements au sein du Comité Exécutif ;
 - Denis Gasquet, Directeur Général Exécutif de Veolia Environnement et Directeur des Opérations, prend la responsabilité d'une équipe dédiée à l'organisation et à la réduction des coûts. Il quitte ses fonctions à la tête de la Propreté pour se consacrer pleinement à la mise en œuvre de la transformation du groupe et à l'amélioration de la performance opérationnelle ;
 - Jérôme Le Conte, aujourd'hui Directeur des Opérations de la Propreté, prend la direction de cette division ;
 - Franck Lacroix, aujourd'hui Directeur Général France de Dalkia, devient Directeur Général de la division des Services à l'Energie ;
 - Jean-Marie Lambert, Directeur des Ressources Humaines de la division Eau, devient Directeur des Ressources Humaines du Groupe et remplace Véronique Rouzaud appelée à d'autres fonctions.

9.2 Informations comptables et financières

9.2.1 Définitions et contexte comptable

En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002 modifié par le règlement n°297/2008 du 11 mars 2008, les comptes consolidés intermédiaires résumés du Groupe Veolia Environnement (« le Groupe ») au 30 juin 2011 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Les indicateurs strictement comptables et non strictement comptables utilisés dans le présent document sont inchangés par rapport aux années antérieures et ont été renvoyés en annexe du rapport de gestion.

Contexte comptable

Les principes comptables utilisés pour arrêter les comptes du premier semestre 2011 n'ont pas changé par rapport aux comptes de l'exercice 2010 à l'exception des nouveaux textes applicables au 1er janvier 2011.

En application de la norme IFRS 5 :

- le compte de résultat de l'exercice du 30 juin 2010 a été retraité pour présenter sur la ligne Résultat net des activités non poursuivies les conséquences :
 - du reclassement en activités non poursuivies des activités en Allemagne dans le secteur Energie cédées en mai 2011, des activités aux Pays-Bas de la division Eau cédées en décembre 2010 et des activités en Norvège de la division Propreté cédées en mars 2011,
 - du reclassement en activités non poursuivies de l'intégralité de la division Transport, conséquence de l'opération Veolia Transdev,
 - et du reclassement en activités poursuivies des activités d'Energie Renouvelables dans le secteur Energie.

Correction d'une fraude comptable activité Marine Services (Veolia Propreté) :

Au cours du deuxième trimestre de l'année 2011, le Groupe a identifié une fraude comptable aux États-Unis, dans la filiale Marine Services de la division Propreté. Marine Services est une société de services industriels, filiale de Veolia Environmental Services North America. Marine Services exploite une flotte de bateaux qui fournit des services aux installations pétrolières offshore du Golfe du Mexique.

A l'issue des contrôles réalisés qui se sont terminés en juillet 2011, le Groupe a déterminé que certaines dépenses avaient été comptabilisées en stocks, immobilisations corporelles et charges constatées d'avance au lieu d'être enregistrées en charges dans le compte de résultat. En conséquence, le résultat opérationnel cumulé du Groupe sur les exercices 2007 à 2010 a été surévalué pour un montant cumulé de 52 millions d'euros (hors effet change) sur les quatre exercices concernés. Ce montant représente moins de 1% du résultat opérationnel de chaque exercice concerné.

Ces circonstances ont également conduit le Groupe à revoir les prévisions de résultat de Marine Services qui avaient contribué à la reconnaissance d'impôts différés actifs sur le groupe fiscal américain pendant les exercices concernés et à estimer que ces projections auraient probablement été différentes si ces irrégularités n'avaient pas existé. La détermination des impôts différés actifs sur la base de prévisions d'un résultat taxable futur résulte d'un processus d'estimation. Dans le contexte des irrégularités identifiées, le Groupe a estimé que le montant d'impôts différés actifs pour les quatre années concernées aurait été, en cumulé, moins élevé de 33 millions d'euros (hors effet change) si le résultat opérationnel de la filiale Marine Services avait été correctement appréhendé.

L'impact de ces irrégularités comptables reste limité sur chacun des exercices passés concernés mais serait significatif en cumulé sur les flux de 2011. Le Groupe, en application de la norme IAS 8 « méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs », a décidé de retraiter rétrospectivement chacun des exercices comparatifs concernés dans ses comptes 2011.

Les corrections, au compte de résultat, sur chacun des exercices concernés par ces irrégularités sont les suivantes, en millions d'euros :

	Produit des activités ordinaires	Résultat opérationnel	Effet impôt	Effet change	Total correction
2007	0	-6	-19	-1	-26
2008	0	-6	-7	-3	-16
2009	-3	-18	-7	-1	-26
2010	1	-22	0	0	-22
Total	-2	-52	-33	-5	-90

Ces corrections n'ont pas d'impact sur le compte de résultat du premier semestre 2011. Le compte de résultat du premier semestre 2010, présenté en comparatif, n'est pas affecté par ces retraitements, les irrégularités identifiées, pour l'exercice 2010, ayant été principalement enregistrées au second semestre. Enfin, l'état de la situation financière consolidée au 31 décembre 2010 présentée en comparatif de celle du 30 juin 2011 a été retraité de la manière suivante :

- diminution des actifs corporels de -3,3 millions d'euros,
- diminution des impôts différés actifs de -35,9 millions d'euros,
- diminution des stocks et travaux en cours de -30,2 millions d'euros,
- diminution des créances d'exploitation de -14,6 millions d'euros,
- diminution du total actif de 84,0 millions d'euros,
- diminution des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère de -90,3 millions d'euros,
- augmentation des dettes d'exploitation de 6,3 millions d'euros,
- diminution du total des passifs et des capitaux propres de 84,0 millions d'euros.

Par ailleurs, la Société a engagé un processus de cession de cette activité Marine Services, reclassée en actifs et passifs destinés à la vente au 30 juin 2011.

9.2.2 Produit des activités ordinaires

9.2.2.1 Commentaire général

Au 30 juin 2011 (en millions d'euros)	Au 30 juin 2010 Retraité (*) (en millions d'euros)	Variation 2011/2010	Dont croissance interne	Dont croissance externe	Dont effet de change
16 286,7	14 106,5	15,5%	4,4%	10,8%	0,3%

(*) Voir tableau de passage du chiffre d'affaires consolidé publié 30 juin 2010 au chiffre d'affaires retraité 30 juin 2010 en annexe.

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'établit à 16 286,7 millions d'euros contre 14 106,5 millions d'euros au 30 juin 2010 retraité, en progression de 15,5% pour le premier semestre. Au 31 mars 2011, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'établissait à 8 159,4 millions d'euros, en progression de 11,3% (3,4% à périmètre et change constants). Le deuxième trimestre 2011 ressort en croissance de 19,9%.

L'effet périmètre du chiffre d'affaires au 30 juin 2011 inclut, à hauteur de 1 316,9 millions d'euros, la première consolidation de Veolia Transdev (+9,3%). Il reflète en outre les acquisitions ciblées réalisées en 2010 à hauteur de 158,4 millions d'euros dans la Division Eau (essentiellement l'impact de l'acquisition de certains actifs du groupe United Utilities), -20,5 millions d'euros dans la Division Propreté et +63,3 millions d'euros dans la Division Energie (lié à l'acquisition de Dalkia Industry CZ et deux autres filiales Czech-Karbon et NWR Energetyka PL Spolka auprès du groupe NWR en 2010).

A périmètre et change constants, le chiffre d'affaires semestriel est en croissance de 4,4% par rapport au premier semestre 2010. Cette évolution s'explique principalement par :

- la sensible progression du chiffre d'affaires dans la division Eau essentiellement liée à la reprise de l'activité Travaux et à la bonne contribution des activités d'exploitation en Europe (notamment au Royaume-Uni, Europe Centrale et en Allemagne) et en Asie, en dépit de l'impact négatif de l'évolution contractuelle en France ;
- le différentiel positif des prix des matières premières recyclées (de l'ordre de 155 millions d'euros) ainsi que l'amélioration du niveau d'activité pour les prestations de services industriels, de collecte commerciale et de traitement des déchets spéciaux dans la division Propreté notamment en Europe continentale ;
- le prix des énergies (de l'ordre de 160 millions d'euros comparé au 30 juin 2010) minoré par un effet climatique moindre qu'au premier semestre 2010 dans la division Energie ;
- minorée par le recul des activités de Travaux dans l'Energie en Europe du Sud.

La part du chiffre d'affaires réalisée à l'international atteint 9 792,4 millions d'euros, soit 60,1% du total contre 59,4% au 30 juin 2010 retraité.

L'effet de change de 43,9 millions d'euros reflète essentiellement l'appréciation par rapport à l'euro, du dollar australien pour 42,9 millions d'euros, du franc suisse pour 15,0 millions d'euros, des devises de l'Europe de l'Est (République Tchèque et Pologne) pour 31,5 millions d'euros, compensé par la dépréciation du dollar américain à hauteur de -61,9 millions d'euros.

9.2.2.2 Produit des activités ordinaires par secteur opérationnel

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2011	Au 30 juin 2010 retraité	Variation 2011/2010
Eau	6 214,0	5 891,3	5,5%
Propreté	4 894,3	4 513,8	8,4%
Energie	3 861,5	3 701,4	4,3%
Transport	1 316,9	-	100%
Produit des activités ordinaires	16 286,7	14 106,5	15,5%
Produit des activités ordinaires à change 2010	16 242,8	14 106,5	15,2%

Eau

Au 30 juin 2011 <i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2010 retraité <i>(en millions d'euros)</i>	Variation 2011/2010	Dont croissance interne	Dont croissance externe	Dont effet de change
6 214,0	5 891,3	5,5%	2,5%	2,7%	0,3%

La progression du chiffre d'affaires de la division Eau à périmètre et change constants s'explique essentiellement par le bon niveau d'activité en Europe, notamment au Royaume-Uni, en Allemagne et en Europe Centrale, ainsi que par la montée en puissance des activités en Asie.

- La croissance externe du chiffre d'affaires de la division Eau sur le premier semestre 2011 s'explique principalement par l'intégration des actifs du groupe United Utilities au Royaume-Uni et Europe Centrale réalisée en novembre 2010.
- Pour les activités d'exploitation, le chiffre d'affaires est en progression de 5,7% en courant (+2,6% à périmètre et change constants). En **France**, l'évolution de l'activité (-0,9% et -0,8 % hors effet de périmètre) est due à une érosion contractuelle (majoritairement sur le nouveau contrat du SEDIF « Syndicat des Eaux d'Ile de France ») ainsi qu'à une relative stabilité des volumes vendus par rapport à 2010. A l'**international**, le chiffre d'affaires est en progression de 9,7% (+4,5% à change et périmètre constants). En Europe, la croissance de 13,8% (4,5% à change et périmètre constants) tient compte de la contribution favorable des activités en Allemagne et au Royaume-Uni ainsi que de bonnes performances en Europe Centrale. Le chiffre d'affaires en Asie-Pacifique est en progression à 12,6% (8,8% à change et périmètre constants), bénéficiant de la progression des activités en Chine ainsi qu'au Japon sur des projets ponctuels.
- Les activités Technologies et Réseaux sont en progression de 4,9% (2,5% à périmètre et change constants). L'activité bénéficie du début de travaux sur l'incinérateur de boues à Hong Kong ainsi que de la reprise progressive du secteur Solutions Industrielles en dépit de la fin de certains grands contrats au Moyen-Orient dans l'activité « Design and Build ».

PROPRETE

Au 30 juin 2011 <i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2010 retraité <i>(en millions d'euros)</i>	Variation 2011/2010	Dont croissance interne	Dont croissance externe	Dont effet de change
4 894,3	4 513,8	8,4%	8,7%	-0,5%	0,2%

La croissance organique du chiffre d'affaire de 8,7% reflète le différentiel positif des prix des matières premières recyclées de l'ordre de 155 millions d'euros (en France et Allemagne notamment) ainsi que l'amélioration du niveau d'activité pour les prestations de services industriels, de traitement des déchets spéciaux et de collecte Entreprise, sous l'effet de la progression des volumes dans les principales zones géographiques, accentuée par un effet de base favorable par rapport au premier semestre 2010.

- En **France**, le chiffre d'affaires est en hausse de 8,6% à périmètre constant (6,7% en courant), sous l'effet combiné des prix des matières premières recyclées (papier/carton et métaux) maintenus à un niveau élevé et de la progression des volumes dans certaines activités, notamment en traitement des déchets spéciaux et enfouissement.
- A l'**international**, la croissance s'élève à 8,5% à périmètre et change constants (9,3% en courant). L'Allemagne, en progression de 14,4%, profite d'un différentiel de prix positif sur les papiers et cartons et d'une progression des activités du segment commercial et industriel. Le chiffre d'affaires du Royaume-Uni est en progression de 11,0% à périmètre et change constants (11,3% en courant), en lien avec la progression des contrats intégrés ainsi que l'amélioration des volumes enfouis, et ce malgré une conjoncture économique toujours difficile pesant sur les autres activités. En Amérique du Nord (+1,6% à périmètre et change constants et -3,3% en courant), l'évolution résulte de la progression des activités de déchets solides et traitements des déchets spéciaux. Elle est fortement pénalisée par des difficultés opérationnelles et une baisse du taux d'utilisation des navires dans le golfe du Mexique dans l'activité Marine Services. En Asie-Pacifique, la progression du chiffre d'affaires de +8,5% à périmètre et change constants (17,3% en courant) bénéficie de la croissance des activités de services industriels et de collecte commerciale en Australie.

ENERGIE

Au 30 juin 2011 (en millions d'euros)	Au 30 juin 2010 retraité (en millions d'euros)	Variation 2011/2010	Dont croissance interne	Dont croissance externe	Dont effet de change
3 861,5	3 701,4	4,3%	2,1%	1,7%	0,5%

Le chiffre d'affaires progresse de 2,1% à périmètre et change constants (4,3% en courant) ; la variation s'explique principalement par l'effet favorable du prix des énergies (de l'ordre de 160 millions d'euros comparé au 30 juin 2010) compensant en partie l'effet négatif des conditions climatiques moins favorables en 2011 par rapport au premier semestre 2010.

- En **France**, le chiffre d'affaires progresse de 2,6% à périmètre constant (2,9 % en courant) sous l'effet de la hausse du panier combustible moyen, dans un environnement climatique nettement moins favorable qu'au premier semestre 2010.
- A l'**international**, l'activité est en progression de 4,6% (+1,5% à périmètre et change constants) ; la progression du prix de la chaleur et de l'électricité sur le premier semestre 2011 par rapport au premier semestre 2010 compense l'effet climatique défavorable en Europe Centrale et les difficultés commerciales et opérationnelles en Europe du Sud, notamment en Italie et en Espagne, avec le recul de l'activité Travaux et l'arrêt des mises en chantier des installations dans le secteur photovoltaïque.
- La croissance externe du chiffre d'affaires de la division Energie sur le premier semestre 2011 s'explique principalement par la réorganisation des activités en République Tchèque intervenue en 2010.

TRANSPORT

Au 30 juin 2011 (en millions d'euros)	Au 30 juin 2010 retraité (en millions d'euros)	Au 30 juin 2010 publié (en millions d'euros)	Δ change courant	Dont impact lié à l'opération VTD (en millions d'euros)	Dont impact performance hors opération VTD (en millions d'euros)
1 316,9	-	2 847,5	-53,8%	-1 476,5	-54,1

La contribution du nouvel ensemble Veolia Transdev est comptabilisée aux bornes du Groupe en croissance externe comparativement au 30 juin 2010 retraité.

Le chiffre d'affaires de Veolia Transdev s'élève à 1 316,9 millions d'euros au 30 juin 2011 contre 2 847,5 millions d'euros au 30 juin 2010 publié pour l'ex-Veolia Transport, soit un retrait de -53,8%. En isolant l'impact de périmètre lié à l'opération VTD ; à savoir 381,5 millions d'euros lié à l'entrée des filiales Transdev, le reclassement en activités non poursuivies de -868,5 millions d'euros des ex-activités Veolia Transport sur les mois de janvier et février 2010 et le passage en intégration proportionnelle des entités Veolia Transport à hauteur de -989,5 millions d'euros, le chiffre d'affaires de la division Transport se dégrade à hauteur de -54,1 millions d'euros comparé au 30 juin 2010 publié.

- Le chiffre d'affaires en **France** est stable sous l'effet des succès commerciaux récents, notamment Bayonne et Antibes qui compensent la perte des contrats d'Ille-et-Vilaine et de Mayotte et la baisse d'activité rencontrée sur les activités aéroportuaires et touristiques notamment du fait de la grève à la SNCM du 31 janvier 2011 au 17 mars 2011.
- A l'**international**, le chiffre d'affaires est en léger retrait en lien avec la cession des activités de la division en Norvège (-41,5 millions d'euros par rapport au 30 juin 2010).

9.2.2.3 Produit des activités ordinaires par zone géographique

	France	Allemagne	Royaume-Uni	Reste de l'Europe	États-Unis	Océanie	Asie	Moyen-Orient	Reste du monde	Total
30 juin 2011										
<i>(en millions d'euros)</i>										
Eau	2 377,5	746,1	409,0	862,7	348,5	136,2	702,1	122,3	509,6	6 214,0
Propreté	1 717,6	612,7	824,7	465,6	588,7	340,8	116,6	51,3	176,3	4 894,3
Energie	1 860,1	4,9	71,8	1 514,7	159,9	22,0	50,4	41,0	136,7	3 861,5
<i>S/Total</i>	<i>5 955,2</i>	<i>1 363,7</i>	<i>1 305,5</i>	<i>2 843,0</i>	<i>1 097,1</i>	<i>499,0</i>	<i>869,1</i>	<i>214,6</i>	<i>822,6</i>	14 969,8
Transport	539,1	95,5	16,0	413,7	158,2	42,0	16,0	5,6	30,8	1 316,9
Produit des activités ordinaires	6 494,3	1 459,2	1 321,5	3 256,7	1 255,3	541,0	885,1	220,2	853,4	16 286,7
30 juin 2010 retraité										
<i>(en millions d'euros)</i>										
Eau	2 317,1	712,9	287,8	835,5	339,1	125,3	563,2	191,7	518,7	5 891,3
Propreté	1 605,3	535,5	741,1	419,1	610,9	280,2	109,7	41,3	170,7	4 513,8
Energie	1 811,6	1,2	63,4	1 470,4	155,7	19,5	40,2	42,9	96,5	3 701,4
<i>S/Total</i>	<i>5 734,0</i>	<i>1 249,6</i>	<i>1 092,3</i>	<i>2 725,0</i>	<i>1 105,7</i>	<i>425,0</i>	<i>713,1</i>	<i>275,9</i>	<i>785,9</i>	14 106,5
Transport	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Produit des activités ordinaires	5 734,0	1 249,6	1 092,3	2 725,0	1 105,7	425,0	713,1	275,9	785,9	14 106,5
Variations										
<i>(en millions d'euros)</i>										
Eau	60,4	33,2	121,2	27,2	9,4	10,9	138,9	(69,4)	(9,1)	322,7
Propreté	112,3	77,2	83,6	46,5	(22,2)	60,6	6,9	10,0	5,6	380,5
Energie	48,5	3,7	8,4	44,3	4,2	2,5	10,2	(1,9)	40,2	160,1
<i>S/Total</i>	<i>221,2</i>	<i>114,1</i>	<i>213,2</i>	<i>118,0</i>	<i>(8,6)</i>	<i>74,0</i>	<i>156,0</i>	<i>(61,3)</i>	<i>36,7</i>	863,3
Transport	539,1	95,5	16,0	413,7	158,2	42,0	16,0	5,6	30,8	1 316,9
Produit des activités ordinaires	760,3	209,6	229,2	531,7	149,6	116,0	172,0	(55,7)	67,5	2 180,2
Variation (%)	13,3%	16,8%	21,0%	19,5%	13,5%	27,3%	24,1%	-20,2%	8,6%	15,5%
Variation à change constant (%)	13,3%	16,8%	20,7%	17,5%	19,1%	17,1%	23,2%	-18,8%	8,4%	15,2%
Variation à change constant Hors VTD (%)	3,9%	9,1%	19,3%	2,3%	4,8%	7,2%	20,9%	-20,8%	4,5%	5,8%

Les effets de la conjoncture économique peuvent être variables sur l'évolution du produit des activités ordinaires selon les zones géographiques notamment en fonction du mix des différentes activités du Groupe. De plus, le chiffre d'affaires du nouvel ensemble Veolia Transdev est présenté en croissance externe dans toutes les zones géographiques. Ainsi l'analyse à change constant ci-dessous est faite en excluant l'impact de croissance externe de Veolia Transdev.

France

La croissance s'établit à 3,9% au 30 juin 2011 ; les activités en France de la division Eau souffrent d'un ralentissement de l'activité Travaux (Sade) et de l'érosion contractuelle (notamment sur le renouvellement du contrat du SEDIF) dans un contexte de volumes stables par rapport à 2010.

Les activités de la division Propreté sont en progression du fait de la hausse des prix des matières premières recyclées (papier/carton et métaux) et une hausse des volumes sur le premier semestre 2011, notamment dans les déchets spéciaux.

Le secteur Energie bénéficie d'un effet prix favorable au premier semestre dans un environnement climatique nettement moins favorable qu'en 2010.

Grande-Bretagne

Hors effet de change, la variation s'élève à 19,3% au 30 juin 2011. Elle bénéficie de la montée en puissance des nouveaux contrats intégrés dans le secteur Propreté ainsi que ceux repris auprès du groupe United Utilities fin 2010, malgré une baisse des volumes en collecte municipale compensée par une progression des activités de distribution de la division Eau.

Allemagne

L'évolution s'élève à 9,1% au 30 juin 2011.

Les activités de la Division Propreté en Allemagne profitent d'un différentiel de prix positif sur les papiers et cartons et d'une reprise de l'activité déchets industriels. Le contrat de Braunschweig contribue également à la croissance des activités dans ce pays.

Autres Europe

La croissance à change constant est de 2,3%.

Elle bénéficie de la progression des activités de l'Energie dans les pays d'Europe du Nord notamment. Le produit des activités ordinaires de la Division Eau progresse aussi en Europe Occidentale et Orientale ; notamment grâce à des hausses de tarifs, ainsi que des premiers effets de l'intégration des activités du Groupe United Utilities à Sofia.

Elle est pénalisée dans la division Energie par l'effet climatique par rapport au premier semestre 2010.

La crise économique et la crise financière des collectivités publiques et des États de l'Europe du Sud a eu des conséquences négatives sur les activités du Groupe et ce, principalement en Italie où il est le plus exposé. Ainsi, les activités de la division Eau en Europe du Sud sont en retrait de -12,7% à change constant, reflétant ces difficultés conjoncturelles. Enfin, suite au changement de management en Italie dans la division Energie, ces activités sont en cours de restructurations significatives expliquant ainsi l'évolution du chiffre d'affaires de -1,7% à change constant.

États-Unis

L'activité aux États-Unis est marquée par les difficultés opérationnelles de la division Propreté dans le Golfe du Mexique sur l'activité Marine Services dans cette zone. Le reste des activités de la division Propreté connaît une croissance limitée avec une bonne tenue des activités de traitement de déchets spéciaux. L'activité de la division Energie au travers de sa filiale TNAI bénéficie d'un effet prix favorable ainsi que du développement de certains contrats gagnés.

Océanie

La variation à change constant de +7,2% s'explique par la reprise des activités de prestations aux sociétés de la division Propreté (majoritairement présente dans les services, les déchets industriels et les activités d'enfouissement) en Australie.

Asie

La variation à change constant de 20,9% est notamment réalisée par la division Eau du fait des développements récents en Chine, des activités ponctuelles au Japon et une bonne tenue des contrats en Corée.

Reste du monde (y compris Moyen-Orient)

Le recul de -2,1% à change constant est marqué principalement par la finalisation de certains grands contrats de construction de la division Eau au Moyen-Orient.

9.2.3 Autres éléments du compte de résultat

9.2.3.1 Résultat et capacité d'autofinancement opérationnels

Résultat opérationnel :

Le résultat opérationnel s'établit à 252,2 millions d'euros au 30 juin 2011 contre 1 100,7 millions d'euros au 30 juin 2010 retraité, en retrait de -77,1%.

Outre la variation de la capacité d'autofinancement opérationnelle décrite ci-après, il inclut:

- des pertes de valeur sur goodwill et actifs non courants enregistrées à hauteur de (686,3) millions d'euros notamment sur les activités du Groupe en Italie, au Maroc et aux États-Unis (sous-groupe TNAI) ;
- l'impact lié à la variation des taux d'actualisation concernant les provisions pour remise en état de sites pour (4) millions d'euros au 30 juin 2011 contre (33) millions d'euros au 30 juin 2010 dans la division Propreté ;

- 14,8 millions d'euros de plus-value de cessions industrielles et financières au 30 juin 2011 contre 165,7 millions d'euros au 30 juin 2010 retraité (dont une plus-value de 88,1 millions d'euros pour la cession d'Usti Nad Labem dans la division Energie au 30 juin 2010). L'essentiel des plus-values de cession du premier semestre 2011 est en effet présenté en résultat des activités non poursuivies.

Au niveau Groupe, les dotations nettes de reprises aux provisions opérationnelles et amortissements s'élèvent à (998,7) millions d'euros au 30 juin 2011 contre (750,4) millions d'euros au 30 juin 2010 retraité.

Le résultat opérationnel au 30 juin 2011 et 30 juin 2010 retraité se décompose comme suit par division :

<i>(en millions d'euros)</i>	Résultat opérationnel			
	30 juin 2011	30 juin 2010 retraité (*)	Variation (en %)	Variation à change constant (en %)
Eau	376,3	585,6	-35,8%	-36,4%
Propreté	104,3	241,5	-56,8%	-58,8%
Energie	(176,5)	352,3	-150,1%	-153,2%
Transport	10,4	-	-	-
Holdings	(62,3)	(78,7)	-20,8%	-20,8%
Total	252,2	1 100,7	-77,1%	
Total à change 2010	232,6	1 100,7		-78,9%
Taux de marge de RESOP	1,5%	7,8%		

(*) Voir tableau de passage du résultat opérationnel publié 30 juin 2010 au résultat opérationnel retraité 30 juin 2010 en annexe

Résultat opérationnel récurrent :

Le résultat opérationnel récurrent ressort à 937,8 millions d'euros au 30 juin 2011 contre 1 010,9 millions d'euros au 30 juin 2010 retraité, en retrait de -7,2%. Outre les impacts négatifs identifiés dans la capacité d'autofinancement opérationnelle au titre de la dégradation opérationnelle de Marine Services et en Europe du Sud (-68,5 millions d'euros), des mesures de restructurations et arrêts de contrats et des charges correspondant à des dépréciations d'actifs affectent le résultat opérationnel récurrent pour un montant supplémentaire de -38,0 millions d'euros.

Il inclut notamment des plus-values de cession industrielles et financières récurrentes de 14,8 millions d'euros au 30 juin 2011 contre 77,6 millions d'euros au 30 juin 2010 retraité ; l'essentiel des plus-values de cession du premier semestre 2011 étant présenté en résultat des activités non poursuivies. L'impact de la réévaluation du bilan d'ouverture provisoire sur l'opération Veolia Transdev à hauteur de -2,6 millions d'euros (-5,2 millions d'euros à 100%) ainsi que les dépréciations d'actifs non courants (voir ci-après) sont aussi inclus dans le résultat opérationnel récurrent au 30 juin 2011.

La marge de résultat opérationnel récurrent est en retrait passant de 7,2% au 30 juin 2010 retraité à 5,8% au 30 juin 2011.

Hors métier Transport, le résultat opérationnel récurrent serait en recul de -10,0% au 30 juin 2011 par rapport au 30 juin 2010 publié.

L'évolution du résultat opérationnel récurrent se détaille comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Résultat opérationnel récurrent			
	30 juin 2011	30 juin 2010 retraité	Variation (en %)	Variation à change constant (en %)
Eau	483,9	585,6	-17,4%	-18,0%
Propreté	252,8	240,4	5,2%	3,1%
Energie	253,0	263,6	-4,0%	-4,9%
Transport	10,4	-	-	-
Holdings	(62,3)	(78,7)	-20,8%	-20,8%
Total	937,8	1 010,9	-7,2%	
Total à change 2010	926,7	1 010,9		-8,3%
Total Groupe hors Métier Transport (*)	927,4	1 030,0	-10,0%	
Taux de marge de RESOP Récurrent	5,8%	7,2%		

(*) Indicateur pour les objectifs du Groupe pour la période 2011-2013

Au 30 juin 2011 et au 30 juin 2010, le résultat opérationnel se structure comme suit :

30 juin 2011 <i>(en millions d'euros)</i>	Récurent	Non récurrent		Total
		Pertes de valeur sur Goodwill*	Autres**	
Eau	483,9	(58,3)	(49,3)	376,3
Propreté	252,8	(78,3)	(70,2)	104,3
Energie	253,0	(363,8)	(65,7)	(176,5)
Transport	10,4	-	-	10,4
Holdings	(62,3)	-	-	(62,3)
Total	937,8	(500,4)	(185,2)	252,2

* Les pertes de valeur sur goodwill enregistrées sur des filiales du Groupe en Italie et aux États-Unis s'élèvent respectivement à 298 et 151,9 millions d'euros au 30 juin 2011.

** Les pertes de valeur sur actifs non courants enregistrées sur des filiales du Groupe en Italie s'élèvent à 150 millions d'euros au 30 juin 2011.

30 juin 2010 retraité <i>(en millions d'euros)</i>	Récurent	Non récurrent		Total
		Pertes de valeur sur Goodwill	Autres*	
Eau	585,6	-	-	585,6
Propreté	240,4	-	1,1	241,5
Energie	263,6	-	88,7	352,3
Transport	-	-	-	-
Holdings	(78,7)	-	-	(78,7)
Total	1 010,9	-	89,8	1 100,7

* Il s'agit essentiellement de la plus value de cession des activités de cogénération en République Tchèque dans la division Energie.

Le résultat opérationnel récurrent est égal au résultat opérationnel retraité des impairments de goodwill et de certains éléments non récurrents (essentiellement des plus-values significatives, des charges de restructurations et des dépréciations d'actifs non courants). Voir paragraphe 9.7.2 pour plus de détails.

Sur le premier semestre 2011, le résultat opérationnel récurrent exclut des dépréciations de goodwill et d'actifs non courants à hauteur respectivement de (500,4) millions d'euros et (147,9) millions d'euros. En général, le Groupe exclut du résultat opérationnel récurrent les dépréciations d'actifs non courants susceptibles de modifier substantiellement l'économie d'une UGT. Sur le premier semestre 2011, toutes les dépréciations d'actifs comptabilisées en Italie sont considérées comme des éléments non récurrents du résultat opérationnel et ont été exclues du résultat opérationnel récurrent, car elles résultent d'un même fait générateur économique, même si l'impact sur le résultat opérationnel sur certaines divisions (pris individuellement) n'atteindrait pas les seuils de significativité du Groupe. Le tableau ci-après décline les dépréciations d'actifs non courants et de goodwill comptabilisées sur le premier semestre 2011, précisant les montants de dépréciations d'actifs non courants inclus dans le résultat opérationnel récurrent et celles qui en sont exclues (tous les impairments de goodwill sont exclus du résultat opérationnel récurrent) :

<i>(en millions d'euros)</i>	Dépréciations: Goodwill et actifs non courants					
	Goodwill	Inclus en RESOP récurrent	Autres dépréciations d'actifs non courants	Total	Autres	TOTAL
Eau	-58,3	-35,3	-49,3	-142,9		-142,9
<i>dont Italie</i>	-25,9	-	-51,4	-77,3		-77,3
Propreté	-78,3		-49,6	-127,9	-20,6	-148,5
<i>dont Italie</i>	-78,3		-49,6	-127,9	-20,6	-148,5
Energie	-363,8	-2,7	-49,0	-415,5	-16,7	-432,2
<i>dont Italie</i>	-193,8		-49,0	-242,8	-6,8	-249,6
Transport						
Holdings						
Total	-500,4	-38,0	-147,9	-686,3	-37,3	-723,6

Capacité d'autofinancement opérationnelle :

La capacité d'autofinancement opérationnelle s'élève à 1 740,8 millions d'euros au 30 juin 2011 contre 1 694,0 millions d'euros au 30 juin 2010 retraité en progression de 2,8% et de 2,3% à change constant.

Ainsi, le taux de marge de capacité d'autofinancement opérationnelle est en retrait de 1,3 point, à 10,7% contre 12,0% au premier semestre 2010 retraité.

La capacité d'autofinancement opérationnelle bénéficie au 30 juin 2011 de la contribution du nouvel ensemble Veolia Transdev en croissance externe à hauteur de 75,5 millions d'euros. La capacité d'autofinancement opérationnelle hors Veolia Transdev serait en recul au premier semestre 2011 de -3,5% (-3,9% à change constant) par rapport au premier semestre 2010 publié.

La variation de la capacité d'autofinancement opérationnelle sur le premier semestre 2011 est affectée par :

- la dégradation des opérations de Marine Services dans le Golfe du Mexique ainsi qu'en Europe du Sud, notamment en Italie,
- les mesures de restructurations et arrêts de contrats liées à l'accélération du recentrage du Groupe et à la dégradation de l'environnement en Europe du Sud et en Afrique du Nord,
- le retrait des performances opérationnelles de la division Eau, notamment lié à l'érosion contractuelle en France et à une hausse ponctuelle des charges de maintenance et d'entretien des actifs sur le premier trimestre 2011, notamment au Royaume-Uni,
- l'impact favorable de la hausse des prix des matières premières recyclées et de la croissance de l'activité et des effets volumes favorables dans la division Propreté,
- l'impact positif du prix des énergies, minorés par des conditions climatiques globalement moins favorables en 2011 qu'en 2010 dans la division Energie.

Les effets du plan d'efficacité du Groupe contribuent à la croissance de la capacité d'autofinancement opérationnelle pour 108 millions d'euros.

L'effet de change positif total de 7,5 millions d'euros sur la capacité d'autofinancement opérationnelle reflète essentiellement l'appréciation par rapport à l'euro, du dollar australien pour 3,0 millions d'euros, des devises de l'Europe de l'Est (République Tchèque et Pologne) pour 7,5 millions d'euros, compensé par la dépréciation du dollar américain à hauteur de -6,7 millions d'euros.

L'évolution de la capacité d'autofinancement opérationnelle est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	CAFOP			
	30 juin 2011	30 juin 2010 retraité (*)	Variation	
			change courant	change constant
Eau	766,4	783,7	-2,2%	-2,5%
Propreté	582,7	607,7	-4,1%	-4,6%
Energie	361,9	377,0	-4,0%	-4,7%
Transport	75,5	-	-	-
Holdings	(45,7)	(74,4)	-38,6%	-38,6%
CAF opérationnelle	1 740,8	1 694,0	2,8%	
CAF opérationnelle à change 2010	1 733,3	1 694,0		2,3%
Taux de marge de CAFOP	10,7%	12,0%		

(*) Voir tableau de passage de la capacité d'autofinancement opérationnelle publiée 30 juin 2010 à la capacité d'autofinancement opérationnelle retraitée 30 juin 2010 en annexe

La réconciliation de la capacité d'autofinancement opérationnelle au résultat opérationnel est donnée ci-après au 30 juin 2011 et au 30 juin 2010 :

30 juin 2011 <i>(en millions d'euros)</i>	CAFOP	Dotations nettes de reprises aux provisions opérationnelles (*)	Dotations nettes de reprises aux amortissements	Pertes de valeur sur Goodwill et Goodwill négatifs	Plus ou moins values de cessions d'actifs immobilisés	Autres	RESOP
Eau	766,4	(71,7)	(268,6)	(56,2)	11,8	(5,4)	376,3
Propreté	582,7	(56,1)	(349,8)	(78,3)	6,1	(0,3)	104,3
Énergie	361,9	(43,2)	(129,2)	(363,8)	(2,5)	0,3	(176,5)
Transport	75,5	9,3	(72,9)	-	(0,6)	(0,9)	10,4
Holdings	(45,7)	0,2	(16,7)	-	-	(0,1)	(62,3)
TOTAL	1 740,8	(161,5)	(837,2)	(498,3)	14,8	(6,4)	252,2

(*) : Inclut notamment les dépréciations d'actifs non courants comptabilisés en Italie à hauteur de -150 millions d'euros au 30 juin 2011

30 juin 2010 retraité (en millions d'euros)	CAFOP	Dotations nettes de reprises aux provisions opérationnelles	Dotations nettes de reprises aux amortissements	Pertes de valeur sur Goodwill et Goodwill négatifs	Plus ou moins values de cessions d'actifs immobilisés	Autres	RESOP
Eau	783,7	7,4	(253,0)	-	55,3	(7,8)	585,6
Propreté	607,7	13,7	(397,2)	-	17,7	(0,4)	241,5
Énergie	377,0	(2,0)	(115,4)	0,6	92,7	(0,6)	352,3
Transport	-	-	-	-	-	-	-
Holdings	(74,4)	8,6	(12,5)	-	-	(0,4)	(78,7)
TOTAL	1 694,0	27,7	(778,1)	0,6	165,7	(9,2)	1 100,7

Analyse par division :

EAU

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2011	Au 30 juin 2010 retraité	Δ change courant	Δ change constant
Capacité d'autofinancement opérationnelle	766,4	783,7	-2,2%	-2,5%
Taux de marge CAFOP	12,3%	13,3%		
Résultat opérationnel récurrent	483,9	585,6	-17,4%	-18,0%
Taux de marge RESOP récurrent	7,8%	9,9%		

La capacité d'autofinancement opérationnelle s'élève à 766,4 millions d'euros au 30 juin 2011 contre 783,7 millions d'euros au 30 juin 2010 retraité, soit une baisse de -2,2% (-2,5 % à change constant).

La marge de capacité d'autofinancement opérationnelle (ratio capacité d'autofinancement opérationnelle / produits des activités ordinaires) passe de 13,3% au 30 juin 2010 retraité à 12,3% au 30 juin 2011 pénalisée à la fois par une baisse de la marge sur les activités de construction et par une pression à la baisse sur les marges lors des renouvellements de contrats en France.

Pour les activités d'exploitation, la capacité d'autofinancement opérationnelle est stable à +0,1% en courant et -0,2% à change constant. **En France**, la baisse de la capacité d'autofinancement opérationnelle résulte des effets négatifs de l'érosion contractuelle dans un contexte de volumes vendus globalement stabilisés par rapport au premier semestre 2010 grâce à un printemps exceptionnellement sec. **A l'international**, la capacité d'autofinancement opérationnelle est en retrait avec notamment une hausse ponctuelle des charges de maintenance et d'entretien des actifs sur le premier trimestre 2011 au Royaume-Uni, partiellement compensées par une évolution favorable des activités en Chine et en Europe Centrale. La capacité d'autofinancement opérationnelle aux États-Unis est en recul en raison de l'évolution défavorable de certains contrats.

Enfin la capacité d'autofinancement opérationnelle des activités Technologies et Réseaux se dégrade en lien avec la baisse d'activité de la SADE ainsi que le dénouement de certains grands contrats de construction à l'international, partiellement compensé par la reprise des activités solutions industrielles.

L'impact du plan Efficacité s'élève à 46 millions d'euros au 30 juin 2011.

Le résultat opérationnel récurrent ressort à 483,9 millions d'euros au 30 juin 2011 contre 585,6 millions d'euros au 30 juin 2010 retraité, en baisse de -17,4% (-18,0% à change constant). Outre la variation de la capacité d'autofinancement opérationnelle, le résultat opérationnel récurrent de la Division est pénalisé par la baisse des plus-values de cession particulièrement favorables au premier semestre 2010 (-43,5 millions d'euros) ainsi que par les dépréciations d'actifs non courants en Europe du Sud et Afrique du Nord comptabilisées à hauteur d'environ -35,3 millions d'euros au 30 juin 2011.

Les dotations nettes de reprises aux provisions opérationnelles s'élèvent à (71,7) millions d'euros au 30 juin 2011 contre 7,4 millions d'euros au 30 juin 2010 retraité, incluant notamment les dépréciations d'actifs non courants mentionnés ci-dessus.

Les dotations nettes aux amortissements s'élèvent à (268,6) millions d'euros au 30 juin 2011 contre (253,0) millions d'euros au 30 juin 2010 retraité.

Ainsi, le taux de marge de résultat opérationnel récurrent (résultat opérationnel récurrent / produits des activités ordinaires) passe de 9,9% au 30 juin 2010 retraité à 7,8% au 30 juin 2011.

PROPRETE

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2011	Au 30 juin 2010 <i>retraité</i>	Δ change courant	Δ change constant
Capacité d'autofinancement opérationnelle	582,7	607,7	-4,1%	-4,6%
<i>Taux de marge CAFOP</i>	11,9%	13,5%		
Résultat opérationnel récurrent	252,8	240,4	5,2%	3,1%
<i>Taux de marge RESOP récurrent</i>	5,2%	5,3%		

La capacité d'autofinancement opérationnelle s'élève à 582,7 millions d'euros au 30 juin 2011 contre 607,7 millions d'euros au 30 juin 2010 retraité, soit un retrait de -4,1% (-4,6 % à change constant).

Cette évolution défavorable résulte principalement :

- des difficultés opérationnelles en Italie, et de Marine Services dans le Golfe du Mexique avec notamment un recul des taux d'utilisation de nos actifs,
- des conséquences de la notification d'arrêt anticipé du contrat d'Alexandrie (Egypte),
- de l'évolution défavorable du prix des carburants,
- des effets prix matières premières recyclées favorables sur le premier semestre,
- de l'amélioration de l'activité, avec notamment une progression modérée, différente suivant les zones géographiques, des volumes des prestations de type services industriels, de traitement des déchets spéciaux et de collecte Entreprise notamment en France et en Allemagne,
- de la montée en puissance des contrats intégrés au Royaume-Uni,
- de la mise en œuvre du Plan d'Efficacité (30 millions d'euros).

La marge de capacité d'autofinancement opérationnelle diminue sensiblement de 13,5% au 30 juin 2010 retraité à 11,9% au 30 juin 2011.

Le résultat opérationnel récurrent ressort à 252,8 millions d'euros au 30 juin 2011 contre 240,4 millions d'euros au 30 juin 2010 retraité, soit une hausse de 5,2% (3,1 % à change constant).

La variation du résultat opérationnel récurrent reflète :

- les améliorations opérationnelles en France et en Allemagne ;
- l'effet positif de la variation des taux d'actualisation utilisés au 30 juin de chaque année pour le calcul des provisions pour remise en état de sites pour une variation de +29 millions d'euros par rapport au 30 juin 2010.

Les dotations nettes de reprises aux provisions opérationnelles s'élèvent à (56,1) millions d'euros au 30 juin 2011 contre 13,7 millions d'euros au 30 juin 2010 retraité, incluant notamment les dépréciations d'actifs non courants en Italie telles que mentionnées ci-avant.

Les dotations nettes aux amortissements s'élèvent à (349,8) millions d'euros au 30 juin 2011 contre (397,2) millions d'euros au 30 juin 2010 retraité.

Le taux de marge de résultat opérationnel récurrent passe de 5,3% au 30 juin 2010 retraité à 5,2% au 30 juin 2011.

ENERGIE

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2011	Au 30 juin 2010 <i>retraité</i>	Δ change courant	Δ change constant
Capacité d'autofinancement opérationnelle	361,9	377,0	-4,0%	-4,7%
<i>Taux de marge CAFOP</i>	9,4%	10,2%		
Résultat opérationnel récurrent	253,0	263,6	-4,0%	-4,9%
<i>Taux de marge RESOP récurrent</i>	6,6%	7,1%		

La capacité d'autofinancement opérationnelle s'élève à 361,9 millions d'euros au 30 juin 2011 contre 377,0 millions d'euros au 30 juin 2010 retraité, soit un retrait de -4,0% (-4,7% à change constant).

La capacité d'autofinancement opérationnelle de la division Energie bénéficie en France d'un impact favorable des prix qui compense un effet climat négatif. La perte du contrat d'éclairage de la ville de Paris par la filiale de spécialisation Citelum a conduit le Groupe à comptabiliser des coûts d'adaptation d'environ 10 millions d'euros au 30 juin 2011.

A l'international, le retrait de la capacité d'autofinancement opérationnelle traduit l'impact prix des énergies favorable dans un contexte climatique pénalisant par rapport au premier semestre 2010, ainsi que des difficultés opérationnelles et conjoncturelles en Europe du Sud, notamment en Italie ayant conduit le Groupe à comptabiliser des coûts d'adaptation d'environ 7 millions d'euros au 30 juin 2011.

L'impact du plan Efficacité s'élève à 32 millions d'euros au 30 juin 2011.

La marge de capacité d'autofinancement opérationnelle passe de 10,2% au 30 juin 2010 retraité à 9,4% au 30 juin 2011.

Le résultat opérationnel récurrent ressort à 253,0 millions d'euros au 30 juin 2011 contre 263,6 millions d'euros au 30 juin 2010 retraité, soit une variation de -4,0% (-4,9% à change constant).

Les dotations nettes de reprises aux provisions opérationnelles s'élèvent à (43,2) millions d'euros au 30 juin 2011 contre (2,0) millions d'euros au 30 juin 2010 retraité, incluant notamment les dépréciations d'actifs non courants en Italie telles que mentionnées ci-avant.

Les dotations nettes aux amortissements s'élèvent à (129,2) millions d'euros au 30 juin 2011 contre (115,4) millions d'euros au 30 juin 2010 retraité.

Au global, le taux de marge de résultat opérationnel récurrent passe de 7,1% au 30 juin 2010 retraité à 6,6% au 30 juin 2011.

TRANSPORT

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2011	Au 30 juin 2010 retraité	Au 30 juin 2010 publié	Δ change courant	Dont impact lié à l'opération VTD <i>(en millions d'euros)</i>	Dont impact performance hors opération VTD <i>(en millions d'euros)</i>
Capacité d'autofinancement opérationnelle	75,5	-	159,2	-52,6%	-65,3	-18,4
Taux de marge CAFOP	5,7%	-	5,6%			
Résultat opérationnel récurrent	10,4	-	48,2	-78,4%	-14,2	-23,6
Taux de marge RESOP récurrent	0,8%	-	1,7%			

La capacité d'autofinancement opérationnelle s'élève à 75,5 millions d'euros au 30 juin 2011 contre 159,2 millions d'euros au 30 juin 2010 publié, soit un retrait de -52,6%. En isolant l'impact de périmètre lié à l'opération VTD ; à savoir 23,2 millions d'euros lié à l'entrée des filiales Transdev, le reclassement en activités non poursuivies de -17,7 millions d'euros des ex-activités Veolia Transport sur les mois de janvier et février 2010 et le passage en intégration proportionnelle des entités Veolia Transport à hauteur de -70,7 millions d'euros, la capacité d'autofinancement opérationnelle de la division Transport se dégrade à hauteur de -18,4 millions d'euros comparé au 30 juin 2010 publié, notamment du fait des conséquences des grèves à la SNCM, de la hausse des coûts de carburants et de la pression sur les marges.

La marge de capacité d'autofinancement opérationnelle progresse de 5,6% au 30 juin 2010 publié à 5,7% au 30 juin 2011.

Le résultat opérationnel récurrent ressort à 10,4 millions d'euros au 30 juin 2011 contre 48,2 millions d'euros au 30 juin 2010 publié, soit une baisse de -78,4%. Outre la variation de la capacité d'autofinancement opérationnelle, elle reflète notamment l'impact périmètre lié à l'opération VTD tel que mentionné ci-dessus ainsi que l'impact de la réévaluation du bilan d'ouverture provisoire du nouvel ensemble Veolia Transdev.

Les dotations nettes de reprises aux provisions opérationnelles s'élèvent à 9,3 millions d'euros au 30 juin 2011 contre 10,3 millions d'euros au 30 juin 2010 publié, reflétant principalement les effets de périmètre lié à l'opération VTD.

Les dotations nettes aux amortissements s'élèvent à (72,9) millions d'euros au 30 juin 2011 contre (125,8) millions d'euros au 30 juin 2010 publié, reflétant principalement les effets de périmètre lié à l'opération VTD.

Au global, le taux de marge de résultat opérationnel récurrent passe de 1,7% au 30 juin 2010 publié à 0,8% au 30 juin 2011.

HOLDINGS

La capacité d'autofinancement opérationnelle des holdings passe de (74,4) millions d'euros au 30 juin 2010 à (45,7) millions d'euros au 30 juin 2011.

Cette évolution sur la période est due principalement à la réduction des coûts de structure.

9.2.3.2 Charges financières nettes

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2011	Au 30 juin 2010 retraité
Produits	59,8	51,8
Charges	(435,6)	(439,3)
Coût de l'endettement financier net	(375,8)	(387,5)
Autres revenus et charges financiers	(43,3)	(32,6)

Le coût de l'endettement financier net baisse à 375,8 millions d'euros contre 387,5 millions d'euros, grâce à la diminution de l'endettement financier moyen qui est passé de 15,5 milliards d'euros au 30 juin 2010 à 14,8 milliards d'euros au 30 juin 2011.

La baisse du coût de l'endettement financier net résulte essentiellement de la baisse de l'encours de la dette du fait notamment du refinancement par la Caisse des dépôts et consignations des activités du nouvel ensemble Veolia Transdev et des cash flows positifs du second semestre 2010.

Le taux de financement (défini comme le coût de l'endettement financier net hors variations de juste valeur des instruments non qualifiés de couverture rapporté à la moyenne de l'endettement financier net mensuel de la période) passe de 5,06% au 30 juin 2010 à 5,32% au 30 juin 2011. Sa progression s'explique principalement par l'augmentation de la trésorerie (coût de portage) et dans une moindre mesure par la hausse des taux courts.

9.2.3.3 Impôts sur les résultats

Au 30 juin 2011, Veolia Environnement a décidé de ne pas reconnaître d'impôts différés actifs au titre du groupe d'intégration fiscale France et les a dépréciés à ce titre à hauteur de -114,7 millions d'euros.

La charge d'impôt s'élève à (189,7) millions d'euros au 30 juin 2011, hors dépréciation des impôts différés actifs sur le groupe fiscal français.

Au 30 juin 2011, le taux d'impôt s'affiche à 33,1% (contre 33,4% au 30 juin 2010) après retraitement des éléments ponctuels principalement constitués de :

- dépréciations de goodwill non fiscalisées à hauteur de -500,4 millions d'euros,
- dépréciations d'actifs non fiscalisées sur l'Italie pour -150,0 millions d'euros,
- la dépréciation de la position d'impôts différés actifs net du groupe fiscal France pour -114,7 millions d'euros.

9.2.3.4 Résultat des entreprises associées

Il passe de 7,3 millions d'euros au 30 juin 2010 à 6,2 millions d'euros au 30 juin 2011.

9.2.3.5 Résultat net des activités non poursuivies

Il passe de 40,3 millions d'euros au 30 juin 2010 à 433,7 millions d'euros au 30 juin 2011.

Le résultat net de ces activités au 30 juin 2011 est principalement lié :

- au résultat de cession des activités allemandes dans la division Energie, partiellement cédées en mai 2011,
- au résultat de cession des activités en Norvège dans la division Propreté, cédées en mars 2011,
- au reclassement des charges et produits nets de Veolia Transport en « Résultat des activités non poursuivies » pour la période 1^{er} janvier 2011 – 3 mars 2011 ainsi que la comptabilisation d'un résultat de cession d'un montant de 429,8 millions d'euros en lien avec l'opération Veolia Transdev.

9.2.3.6. Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle

La part du résultat attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle représente 35,8 millions d'euros au 30 juin 2011, contre 171,3 millions d'euros au 30 juin 2010. La variation de la part des minoritaires s'explique principalement par la quote-part d'EDF prise dans les dépréciations de la division Energie dans la zone Europe du Sud.

9.2.3.7 Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère

Le résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère est de -67,2 millions d'euros au 30 juin 2011 contre 374,2 millions d'euros au 30 juin 2010. Le résultat net récurrent attribuable aux propriétaires de la société mère est de 188,1 millions d'euros au 30 juin 2011 contre 262,9 millions d'euros au 30 juin 2010 retraité des activités non poursuivies.

Compte tenu du nombre moyen pondéré d'actions en circulation qui s'élève à 487,0 millions au 30 juin 2011 (dilué et non dilué) et 480,2 millions au 30 juin 2010 (dilué) et 480,1 millions d'euros au 30 juin 2010 (non dilué), le résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère (dilué et non dilué) par action ressort à -0,14 euro, contre 0,78 euro au 30 juin 2010. Le résultat net récurrent par action attribuable aux propriétaires de la société mère (dilué et non dilué) ressort à 0,39 euro au 30 juin 2011 contre 0,55 euro au 30 juin 2010.

Au 30 juin 2011 la formation du résultat net récurrent est la suivante :

Au 30 juin 2011 (en millions d'euros)	Récurrent	Non récurrent	Total
Résultat opérationnel	937,8	(685,6)*	252,2
Coût de l'endettement financier net	(375,8)	-	(375,8)
Autres revenus et charges financiers	(43,3)	-	(43,3)
Charges d'impôts sur les sociétés	(183,4)	(121,0)**	(304,4)
Résultats des entreprises associées	6,2	-	6,2
Résultat net des activités non poursuivies	-	433,7	433,7
Part des participations ne donnant pas le contrôle	(153,4)	117,6***	(35,8)
Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère	188,1	(255,3)	(67,2)

* Les éléments non récurrents du résultat opérationnel sont présentés au paragraphe 9.2.3.1.

** Inclut essentiellement la dépréciation des impôts différés actifs du groupe fiscal français telle que présentée au paragraphe 9.2.3.3.

*** Inclut essentiellement la quote-part d'EDF prise dans les dépréciations de la division Energie dans la zone Europe du Sud telle que présentée au paragraphe 9.2.3.6.

Celle au 30 juin 2010 retraité était la suivante :

Au 30 juin 2010 retraité (en millions d'euros)	Récurrent	Non récurrent	Total
Résultat opérationnel	1 010,9	89,8*	1 100,7
Coût de l'endettement financier net	(387,5)		(387,5)
Autres revenus et charges financiers	(32,6)		(32,6)
Charges d'impôts sur les sociétés	(182,7)		(182,7)
Résultats des entreprises associées	7,3		7,3
Résultat net des activités non poursuivies		40,3	40,3
Part des participations ne donnant pas le contrôle	(152,5)	(18,8)	(171,3)
Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère	262,9	111,3	374,2
Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère publié	306,2	68,0	374,2

* Les éléments non récurrents du résultat opérationnel sont présentés au paragraphe 9.2.3.1.

9.3. Financement

Le tableau ci-après récapitule la variation d'endettement financier net ainsi que le tableau de flux de trésorerie et les éléments de passage entre les deux états au 30 juin 2011 et 2010.

Au 30 juin 2011 :

<i>(en millions d'euros)</i>	Variation d'Endettement financier Net (EFN)	Éléments de passage	Tableau de flux de trésorerie (TFT)
Capacité d'autofinancement	1 732	-	1 732
Impôts versés	(210)	-	(210)
Variation nette du besoin en fonds de roulement opérationnel	(658)	-	(658)
Flux nets de trésorerie générés par l'activité (A)	864	-	864
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements (au tableau de variation de l'EFN) (B)	29	97	N/A⁽¹⁾
Dividendes reçus (C)	9	-	9
Variation des créances et autres actifs financiers (D)	(72)	-	(72)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements (au tableau de flux de trésorerie)	N/A⁽¹⁾	-	63
Variation des passifs financiers courants	-	(130)	(130)
Émission d'emprunts et autres passifs	-	619	619
Remboursements d'emprunts et autres passifs	-	(29)	(29)
Augmentation de capital attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ⁽²⁾ (E)	39	-	39
Mouvement sur actions propres y/c augmentation de capital de VE SA ⁽²⁾ (F)	2	-	2
Dividendes versés (G)	(389)	-	(389)
Intérêts financiers nets versés ⁽³⁾ (H)	(327)	(143)	(470)
Transactions entre actionnaires : acquisitions partielles	-	(33)	(33)
Transactions entre actionnaires : cessions partielles	-	32	32
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	(675)	316	(359)
FREE CASH FLOW = (A)+(B)+(C)+(D)+(E)+(F)+(G)+(H)	155	-	-
Effets de change et autres variations	299	(314)	(15)
Variation	454	99	553
ENDETTEMENT FINANCIER NET / TRESORERIE NETTE D'OUVERTURE	(15 218)	-	5 020
ENDETTEMENT FINANCIER NET / TRESORERIE NETTE DE CLOTURE	(14 764)	-	5 573

Au 30 juin 2010 :

<i>(en millions d'euros)</i>	Variation d'Endettement financier Net	Éléments de passage	Tableau de flux de trésorerie
Capacité d'autofinancement	1 878	-	1 878
Impôts versés	(197)	-	(197)
Variation nette du besoin en fonds de roulement opérationnel	(382)	-	(382)
Flux nets de trésorerie générés par l'activité (A)	1 299	-	1 299
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements (au tableau de variation de l'EFN) (B)	(460)	(116)	N/A⁽¹⁾
Dividendes reçus (C)	8	-	8
Variation des créances et autres actifs financiers (D)	(27)	-	(27)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements (au tableau de flux de trésorerie)	N/A⁽¹⁾	-	(595)
Variation des passifs financiers courants	-	(649)	(649)
Émission d'emprunts et autres passifs	-	334	334
Remboursements d'emprunts et autres passifs	-	(56)	(56)
Augmentation de capital attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ⁽²⁾ (E)	108	-	108
Mouvement sur actions propres y/c augmentation de capital de VE SA ⁽²⁾ (F)	-	-	-
Dividendes versés (G)	(709)	-	(709)
Intérêts financiers net versés ⁽³⁾ (H)	(352)	(155)	(507)
Transactions entre actionnaires : acquisitions partielles	-	(2)	(2)
Transactions entre actionnaires : cessions partielles	-	93	93
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	(953)	(435)	(1 388)
FREE CASH FLOW = (A)+(B)+(C)+(D)+(E)+(F)+(G)+(H)	(133)	-	-
Effets de change et autres variations	(767)	893	126
Variation	(900)	342	(558)
ENDETTEMENT FINANCIER NET / TRESORERIE NETTE D'OUVERTURE	(15 127)	-	5 160
ENDETTEMENT FINANCIER NET / TRESORERIE NETTE DE CLOTURE	(16 027)	-	4 602

(1) Les symboles N/A signifient que cette donnée dans le tableau ne correspond pas à la définition du flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement dans le TFT ou dans le tableau de variation de l'EFN. Au 30 juin 2011, le flux net des opérations d'investissement au TFT est de 63 millions d'euros et 29 millions d'euros dans le tableau de variation de l'EFN.

Les éléments en rapprochement correspondent :

- aux investissements financés par le biais de location financement (non compris dans les investissements du Tableau de Flux de Trésorerie en application d'IAS 7) pour un montant de 13 millions d'euros au 30 juin 2011 contre 5 millions d'euros au 30 juin 2010 ;
- à l'Endettement Financier Net des sociétés acquises ou cédées pour les investissements financiers et les cessions financières pour un montant de 85 millions d'euros au 30 juin 2011 contre -30 millions d'euros au 30 juin 2010 ;
- aux transactions entre actionnaires ne modifiant pas le contrôle pour un montant net de 1 million d'euros au 30 juin 2011 et 91 millions d'euros au 30 juin 2010.

(2) Le tableau de flux de trésorerie intègre l'ensemble des augmentations de capital que celles-ci aient été souscrites par les participations ne donnant pas le contrôle ou par la maison mère Veolia Environnement alors que le tableau de variation d'EFN n'intègre que la seule part des augmentations du fait des participations ne donnant pas le contrôle.

(3) Les éléments de passage correspondent aux intérêts courus sur dettes financières courantes et non courantes.

9.3.1. Capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement totale s'élève à 1 731,7 millions d'euros au 30 juin 2011 (voir paragraphe 9.2.3.1) dont 1 740,8 millions d'euros de capacité d'autofinancement opérationnelle (contre 1 694,0 millions d'euros au 30 juin 2010 retraité), 7,8 millions d'euros de capacité d'autofinancement financière (contre (6,0) millions d'euros au 30 juin 2010 retraité) et -16,9 millions d'euros de capacité d'autofinancement des activités non poursuivies (contre 189,5 millions d'euros au 30 juin 2010 retraité).

9.3.2. Flux d'investissements nets

Les flux d'investissements nets sont détaillés ci-après au 30 juin 2011 et 30 juin 2010 :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2011	30 juin 2010
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissements au tableau de flux de trésorerie	63	(595)
Nouveaux actifs financiers opérationnels (AFO)	(2)	-
Investissements industriels net de subventions	(11)	(5)
Investissements financiers	(25)	(5)
Transactions entre actionnaires : acquisitions partielles	33	(2)
Cessions industrielles et financières	(60)	35
Transactions entre actionnaires : cessions partielles	(32)	93
Dividendes reçus	(9)	(8)
Variation des créances et autres actifs financiers	72	27
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements au tableau de variation de l'endettement financier net	29	(460)
Augmentations de capital souscrites par les participations ne donnant pas le contrôle	39	108
Total Investissements nets	68	(352)

9.3.2.1. Investissements nets

Au 30 juin 2011 :

<i>(en millions d'euros)</i>	Eau	Propreté	Energie	Transport	Autres	TOTAL
Investissements Industriels (1)	294	316	144	132	40	926
Investissements Financiers (2)	5	34	11	4	15	69
Nouveaux actifs financiers opérationnels	100	42	27	-	2	171
Transactions entre actionnaires : acquisitions partielles	1	29	3	-	-	33
Total Investissements Bruts	400	421	185	136	57	1 199
Cessions industrielles	(19)	(20)	(6)	(35)	-	(80)
Cessions financières (3)	(5)	(266)	(36)	(47)	(543)	(897)
Transactions entre actionnaires : cessions partielles	-	-	(32)	-	-	(32)
Augmentations de capital souscrites par les minoritaires	-	-	(40)	-	1	(39)
Total cessions	(24)	(286)	(114)	(82)	(542)	(1 048)
Remboursements des actifs financiers opérationnels	(113)	(23)	(77)	(4)	(2)	(219)
Total Investissements Nets	263	112	(6)	50	(487)	(68)

Au 30 juin 2010 :

<i>(en millions d'euros)</i>		Eau	Propreté	Energie	Transport	Autres	TOTAL
Investissements Industriels (1)		313	263	113	142	19	850
Investissements Financiers (2)		107	33	179	2	1	322
Nouveaux actifs financiers opérationnels		110	12	19	18	-	159
Transactions entre actionnaires : acquisitions partielles		-	-	2	-	-	2
Total Investissements Bruts		530	308	313	162	20	1 333
Cessions industrielles		(14)	(23)	(6)	(27)	(2)	(72)
Cessions financières (3)		(205)	(131)	(156)	(1)	-	(493)
Transactions entre actionnaires : cessions partielles		-	-	(92)	(1)	-	(93)
Augmentations de capital souscrites par les minoritaires		(104)	(1)	(3)	-	-	(108)
Total cessions		(323)	(155)	(257)	(29)	(2)	(766)
Remboursements des actifs financiers opérationnels		(106)	(19)	(71)	(19)	-	(215)
Total Investissements Nets		101	134	(15)	114	18	352

(1) y compris ceux financés par contrat de location financière

(2) y compris trésorerie des sociétés entrantes

(3) y compris trésorerie des sociétés sortantes

Le Groupe poursuit une politique d'investissement sélective tout en préservant les investissements industriels à caractère contractuel ou nécessaires à l'outil industriel.

(i) : Investissements industriels

Les investissements industriels y compris ceux financés par contrat de location financière ressortent à 926 millions d'euros contre 850 millions d'euros au 30 juin 2010 et concernent :

- L'Eau, pour 294 millions d'euros (-6,1% par rapport au 30 juin 2010), dont 224 millions d'euros en investissements de croissance et 70 millions d'euros en investissements de maintenance (116 millions d'euros au 30 juin 2010). Les investissements de croissance sont liés aux actifs concessifs en France et en Europe Orientale.
- La Propreté, pour 316 millions d'euros (+20,2% par rapport au 30 juin 2010), dont 112 millions d'euros en investissements de croissance et 204 millions d'euros en investissements de maintenance (189 millions d'euros au 30 juin 2010). La hausse des investissements industriels concerne essentiellement de nouveaux contrats de gestion et recyclage des déchets au Royaume-Uni ainsi que divers investissements dans les déchets spéciaux en France et Amérique du Nord.
- L'Energie, pour 144 millions d'euros (+27,4 % par rapport au 30 juin 2010), dont 98 millions d'euros en investissements de croissance et 46 millions d'euros en investissements de maintenance (40 millions d'euros au 30 juin 2010). La hausse des investissements industriels concerne essentiellement des nouveaux projets de biomasse en Hongrie.
- Le Transport, pour 132 millions d'euros (+7,0% par rapport au 30 juin 2010), dont 13 millions d'euros en investissements de croissance et 119 millions d'euros en investissements de maintenance (103 millions d'euros au 30 juin 2010). Le niveau de ces investissements tient compte d'un recours accru aux locations simples.

Les investissements de maintenance atteignent 453 millions d'euros au 30 juin 2011 (soit 2,8% du chiffre d'affaires) contre 458 millions d'euros au 30 juin 2010 (soit 3,2% du chiffre d'affaires). Les investissements de maintenance sont en progression dans la division Propreté de près de 8%.

(ii) : Investissements financiers

Les investissements financiers ont représenté 69 millions d'euros au 30 juin 2011 contre 322 millions d'euros au 30 juin 2010. En juin 2011, les investissements financiers comprennent essentiellement l'acquisition par Veolia Propreté du groupe danois Renoflex pour un montant de 29 millions d'euros en valeur d'entreprise.

En juin 2010, ils comprenaient principalement l'acquisition de New World Resources Energy (NWR Energy ou « ENDO ») dans le cadre de la réorganisation des activités du Groupe en République Tchèque dans la division Energie pour un montant de 99 millions d'euros en valeur d'entreprise.

(iii) : Nouveaux actifs financiers opérationnels (créances IFRIC 12 et IFRIC 4)

Les nouveaux actifs financiers opérationnels s'élevaient à 171 millions d'euros au 30 juin 2011 contre 159 millions d'euros au 30 juin 2010. Ils concernent principalement :

- L'Eau pour 100 millions d'euros ; il s'agit principalement des nouveaux actifs financiers opérationnels du contrat de Berlin et de certains investissements en Asie (Corée) et au Moyen-Orient (Abu Dhabi) ;
- La Propreté pour 42 millions d'euros, qui concernent divers investissements en Europe (notamment les contrats de PFI au Royaume-Uni) ;

(iv) : Transactions entre actionnaires : acquisitions partielles

Les acquisitions partielles entre actionnaires et ne modifiant pas le contrôle s'élevaient à 33 millions d'euros au 30 juin 2011. Elles incluent principalement le rachat des participations restantes au minoritaire en Italie dans la division Propreté.

(v) : Cessions industrielles et financières

Les cessions s'élevaient à 977 millions d'euros contre 565 millions d'euros au 30 juin 2010. Elles comprennent au 30 juin 2011 :

- des cessions industrielles pour 80 millions d'euros dont 20 millions d'euros dans la division Propreté et 35 millions d'euros dans la division Transport ;
- des cessions financières pour 897 millions d'euros ; ces cessions comprennent principalement :
 - l'opération Veolia Transdev, qui a contribué à un désendettement aux bornes du Groupe de 540 millions d'euros sur le premier trimestre 2011, principalement lié au refinancement du nouvel ensemble par Veolia Environnement d'une part et la Caisse des dépôts et consignations d'autre part ;
 - les activités en Allemagne de la division Energie pour 27 millions d'euros (en quote-part Groupe) en valeur d'entreprise ;
 - les activités transport en Norvège pour un montant de 36 millions d'euros (en quote-part Groupe) en valeur d'entreprise ;
 - les activités de la division Propreté en Norvège.

(vi) : Transactions entre actionnaires : cessions partielles

Les cessions partielles entre actionnaires et ne modifiant pas le contrôle s'élevaient à 32 millions d'euros au 30 juin 2011. Elles concernent la cession de 5% de Dalkia Ceska Republica à J&T Group en mai 2011.

(vii) : Remboursements d'actifs financiers opérationnels

Les remboursements d'actifs financiers opérationnels s'élevaient à 219 millions d'euros (dont 113 millions d'euros dans l'Eau et 77 millions d'euros dans l'Energie) au 30 juin 2011 contre 215 millions d'euros au 30 juin 2010.

(viii) : Augmentations de capital souscrites par les participations ne donnant pas le contrôle (minoritaires)

L'augmentation de capital souscrite par les participations ne donnant pas le contrôle s'élève à 39 millions d'euros au 30 juin 2011 contre 108 millions au 30 juin 2010. Elle concerne la division Energie, suite à une prise de participation de IFC et la Berd dans Dalkia Eastern Europe en juin 2011.

9.3.3. Besoin en fonds de roulement opérationnel

La dégradation du Besoin en Fonds de roulement Opérationnel qui s'élève au 30 juin 2011 à -658 millions d'euros résulte :

- de la saisonnalité des activités de la division Energie notamment, et dans une moindre mesure dans la division Transport,
- de l'allongement du délai client, notamment des collectivités locales dans certains pays.

9.3.4. Free Cash Flow

Le Groupe suit l'indicateur *free cash flow* (ou *cash flow* libre), comme défini au paragraphe 9.7.2 et dont le calcul est présenté au paragraphe 9.3 au 30 juin 2011.

Au 30 juin 2011, le *free cash flow* (après paiement du dividende) s'élève à 155 millions d'euros contre (133) millions d'euros au 30 juin 2010.

L'évolution du *free cash flow* entre le 30 juin 2011 et 30 juin 2010 se rationalise par :

- une part plus importante des dividendes versés en *actions* en 2011 comparativement à 2010 : 86 % du dividende a été payé en *cash* en 2010 contre 35 % seulement en 2011 ;
- une avance dans le programme de cessions avec notamment l'impact de l'opération Veolia Transdev qui contribue au désendettement du Groupe pour un montant de 540 millions d'euros, ainsi que la cession des opérations en Norvège de la division Propreté ;
- une bonne maîtrise des investissements sur le premier semestre 2011 ;
- minoré par une dégradation du besoin en fonds de roulement opérationnel.

9.3.5. Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement au tableau de financement se décomposent comme suit au 30 juin 2011 et au 30 juin 2010 :

(en millions d'euros)	30 juin 2011	30 juin 2010
Augmentations de capital attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	39	108
Mouvements sur actions propres	2	-
Dividendes versés	(389)	(709)
Intérêts financiers nets versés	(327)	(352)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	(675)	(953)

Les flux nets de trésorerie issus des activités de financement au tableau de variation d'EFN s'élèvent à (675) millions d'euros au 30 juin 2011 contre (953) millions d'euros au 30 juin 2010. Cette variation s'explique par la part plus importante des dividendes versés en *actions* en 2011 comparativement à 2010.

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement au tableau de flux de trésorerie se décomposent comme suit au 30 juin 2011 et au 30 juin 2010 :

(en millions d'euros)	30 juin 2011	30 juin 2010
Variation des passifs financiers courants	(130)	(649)
Emission d'emprunts et autres passifs	619	334
Remboursements d'emprunts et autres passifs	(29)	(56)
Augmentations de capital attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	39	108
Mouvements sur actions propres	2	-
Dividendes versés	(389)	(709)
Intérêts financiers nets versés	(470)	(507)
Transactions entre actionnaires : acquisitions partielles	(33)	(2)
Transactions entre actionnaires : cessions partielles	32	93
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	(359)	(1 388)

Les flux nets de trésorerie issus des activités de financement au TFT s'élèvent à (359) millions d'euros au 30 juin 2011 contre (1 388) millions d'euros au 30 juin 2010.

- La variation des passifs financiers au 30 juin 2011 intègre le remboursement du crédit syndiqué Euro/PLN pour 346,5 millions d'euros en avril 2011 ;
- Les émissions d'emprunts et autres passifs intègrent le nouveau crédit syndiqué tel que mentionné en paragraphe 3.7.

Pour plus de détails sur la politique de financement Groupe, se référer au paragraphe 9.3.7 « Financement externe ».

9.3.6 Autres variations

9.3.6.1 Variation des créances et autres actifs financiers

Cette variation de (72) millions d'euros s'explique principalement par l'augmentation de la part hors-groupe des prêts à Dalkia International et ses filiales accordés par le Groupe en 2011 ainsi que le préfinancement des locomotives dans la division Transport.

9.3.6.2 Dividendes versés

Les dividendes versés comprennent les dividendes versés par la société mère qui s'élèvent à 203 millions d'euros (587 millions d'euros nets de la distribution de dividendes en actions pour 384 millions d'euros) et les dividendes versés aux minoritaires pour un montant de 186 millions d'euros.

9.3.7 Financement externe

9.3.7.1 Notations attribuées par les agences de notation

Au 30 juin 2011, Veolia Environnement est notée par les agences de notation Moody's et Standard & Poor's de la façon suivante :

	Court terme	Long terme	Perspective	Dernières publications
Moody's	P-2	A3	Stable	Le 18 avril 2011, Moody's a confirmé les notes attribuées le 27 juin 2005, mais a révisé la perspective de négative attribuée le 26 mars 2009 à stable.
Standard and Poor's	A-2	BBB+	Stable	Le 21 avril 2010, Standard and Poor's a confirmé les notes attribuées le 3 octobre 2005, mais a révisé la perspective de négative à stable.

9.3.7.2 Position de liquidité du Groupe

Le détail des liquidités dont le Groupe disposait au 30 juin 2011 et au 31 décembre 2010 est le suivant :

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2011	Au 31 décembre 2010
Veolia Environnement :		
Crédit syndiqué MT non tiré	2 656,7	3 654,5
Lignes de crédit bilatérales MT non tirées	700,0	1 000,0
Lignes de crédit bilatérales CT non tirées	300,0	100,0
Ligne de lettres de crédit	432,4	467,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 441,8	3 680,8
Filiales :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 595,4	1 726,0
Total des liquidités	10 126,3	10 629,0
Dettes courantes et trésorerie passive		
Dettes courantes	3 909,6	2 827,1
Trésorerie passive	463,9	387,0
Total des dettes courantes et trésorerie passive	4 373,5	3 214,1
Total des liquidités nettes des dettes courantes et trésorerie passive	5 752,8	7 414,9

Veolia Environnement peut tirer à tout instant sur le crédit syndiqué multidevises et sur l'ensemble des lignes de crédit.

Crédits syndiqués MT non tirés :

Le 7 avril 2011, Veolia Environnement a signé deux crédits syndiqués. L'un multi devises d'un montant de 2,5 milliards d'euros d'une maturité de 5 ans. Le deuxième d'un montant de 500 millions d'euros d'une maturité de 3 ans pour des tirages en zlotys polonais, en couronnes tchèques et en forints hongrois (ce crédit est tiré à hauteur de 343,3 millions d'euros équivalents au 30 juin 2011). Les deux facilités intègrent chacune deux options d'extension d'une durée d'un an. Ces facilités refinancent par anticipation le crédit syndiqué multidevises de 4 milliards d'euros dont disposait Veolia Environnement. La liquidité du Groupe, au travers des lignes confirmées a été réduite de 1 milliard d'euros pour diminuer le coût.

Lignes de crédit bilatérales :

Le détail des lignes de crédit non tirées au 30 juin 2011 est le suivant :

Banque	Echéance	montant (en millions d'euros)
Société Générale	29/12/2015	150
Banco Santander	19/08/2015	100
Bank of Tokyo-Mitsubishi	01/10/2015	150
CM CIC	17/12/2013	100
Commerzbank	10/12/2013	100
CACIB	16/04/2013	100
NATIXIS	31/03/2012	150
BNP Paribas	02/03/2012	150
TOTAL		1 000

Ligne de lettres de crédit :

La part disponible en cash de la ligne de lettres de crédit en dollars américains de 1,25 milliard de dollars signée le 22 novembre 2010 est plafonnée à 625 millions de dollars, soit la moitié de la ligne en dollars américains. Au 30 juin 2011, la facilité est tirée sous forme de lettres de crédit à hauteur de 539,5 millions de dollars ; la partie tirable en cash est de 625 millions de dollars (soit 432,4 millions d'euros équivalents), non tirée, et figure dans le tableau de liquidité.

Trésorerie et équivalents de trésorerie VE SA :

Les excédents de trésorerie détenus au niveau de Veolia Environnement SA (4 441,8 millions d'euros) sont gérés avec un objectif de rentabilité voisin de celui du marché monétaire, en évitant une prise de risque en capital et en gardant un niveau de volatilité faible. Les supports d'investissement sont principalement des OPCVM, des titres de créances négociables (certificats de dépôts et billets de trésorerie) et assimilés.

9.3.7.3 Structure de l'endettement financier net

Au 30 juin 2011, la structure de l'endettement financier net est la suivante :

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2011	Au 31 décembre 2010
Dettes financières non courantes	16 767,4	17 896,1
Dettes financières courantes	3 909,6	2 827,1
Trésorerie passive	463,9	387,0
Sous-total dettes financières	21 140,9	21 110,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-6 037,2	-5 406,8
Imputation de la juste valeur des dérivés de couverture	-339,6	-485,4
Endettement financier net	14 764,1	15 218,0

9.3.7.4 Echancier des dettes financières non courantes

Le tableau ci-dessous présente l'échéancier des dettes financières non courantes du Groupe au 30 juin 2011 :

(en millions d'euros)	Montant	Echéancier des dettes financières non courantes		
		2 et 3 ans	4 et 5 ans	+ de 5 ans
Dettes obligataires	12 682,4	2 516,2	2 054,3	8 111,9
Dettes bancaires	4 085,0	1 297,8	617,0	2 170,2
Dettes financières non courantes	16 767,4	3 814,0	2 671,3	10 282,1

9.3.7.5 Information sur les clauses de remboursement anticipé des emprunts

Au 30 juin 2011, trois lignes de financement de filiales ne respectaient pas les covenants inclus dans leur documentation, soit un encours global de 201 millions d'euros.

Le non respect des covenants sur deux de ces financements, dont l'encours cumulé s'élève à 152 millions d'euros au 30 juin 2011, ne déclenche pas, à ce stade, de cas de défaut. Un défaut éventuel n'aurait pas d'impact sur les financements des autres sociétés du Groupe.

9.7. Annexes au rapport de gestion

9.7.1. Réconciliation des données publiées en 2010 avec les données retraitées 2010 (PAO, CAFOP, RESOP)

Tableau de passage du chiffre d'affaires consolidé publié au 30 juin 2010 au chiffre d'affaires retraité au 30 juin 2010
(en millions d'euros) :

PAO au 30 juin 2010 publié	17 177,3
Reclassement en résultat des activités non poursuivies des activités Eau aux Pays-Bas, des activités Propreté en Norvège et Energie en Allemagne ; et reclassement en activités poursuivies des activités Energies Renouvelables	(223,3)
Impact du reclassement en résultat des activités non poursuivies des activités de la division Transport suite à l'opération Veolia Transdev	(2 847,5)
Sous total	(3 070,8)
PAO au 30 juin 2010 retraité	14 106,5

Tableau de passage de la capacité d'autofinancement opérationnelle consolidée publiée au 30 juin 2010 à la capacité d'autofinancement opérationnelle consolidée retraitée au 30 juin 2010 (en millions d'euros) :

CAFOP au 30 juin 2010 publiée	1 885,4
Reclassement en résultat des activités non poursuivies des activités Eau aux Pays-Bas, des activités Propreté en Norvège et Energie en Allemagne ; et reclassement en activités poursuivies des activités Energies Renouvelables	(32,2)
Impact du reclassement en résultat des activités non poursuivies des activités de la division Transport suite à l'opération Veolia Transdev	(159,2)
Sous total	(191,4)
CAFOP au 30 juin 2010 retraitée	1 694,0

Tableau de passage du résultat opérationnel consolidé publié au 30 juin 2010 au résultat opérationnel consolidé retraité au 30 juin 2010 (en millions d'euros) :

RESOP au 30 juin 2010 publié	1 125,2
Reclassement en résultat des activités non poursuivies des activités Eau aux Pays-Bas, des activités Propreté en Norvège et Energie en Allemagne ; et reclassement en activités poursuivies des activités Energies Renouvelables	3,6
Impact du reclassement en résultat des activités non poursuivies des activités de la division Transport suite à l'opération Veolia Transdev	(28,1)
Sous total	(24,5)
RESOP au 30 juin 2010 retraité	1 100,7

9.7.2. Définitions comptables

- Indicateurs strictement comptables (« GAAP » : Generally Accepted Accounting Principles)

La capacité d'autofinancement totale telle qu'indiquée dans le tableau des flux de trésorerie est composée de trois éléments : la capacité d'autofinancement opérationnelle intégrant les charges et produits opérationnels encaissés et décaissés (« cash »), la capacité d'autofinancement financière incluant les éléments financiers cash des autres revenus et charges financiers, et la capacité d'autofinancement des activités non poursuivies intégrant les charges et produits opérationnels et financiers cash reclassés en résultat net des activités non poursuivies en application de la norme IFRS 5.

Le taux de marge RESOP est défini comme étant le ratio résultat opérationnel / produits des activités ordinaires des activités poursuivies.

Le coût de l'endettement financier net représente le coût de l'endettement financier brut, y compris les résultats de couverture de taux et de change y afférent, diminué du résultat de la trésorerie nette.

Le résultat net des activités non poursuivies est l'ensemble des charges et produits nets d'impôt rattachés aux activités cédées ou en cours de cession, conformément à la norme IFRS 5.

- Indicateurs non strictement comptables (« non GAAP »)

Par ailleurs, le Groupe utilise pour ses besoins de gestion des agrégats à caractère non strictement comptable (« indicateurs non GAAP ») qui sont des indicateurs pertinents des performances opérationnelles et financières du Groupe ; ces agrégats se définissent de la façon suivante :

- Le terme "croissance interne" (ou « à périmètre et change constant ») recouvre la croissance résultant :
 - du développement d'un contrat existant, notamment du fait de la hausse des tarifs et/ou volumes distribués ou traités,
 - des nouveaux contrats,
 - des acquisitions d'actifs affectés à un contrat ou un projet particulier.
- Le terme "croissance externe" recouvre les acquisitions (intervenues sur l'exercice présent ainsi que celles ayant eu un effet partiel sur l'exercice passé), nettes de cessions, d'entités et/ou d'actifs utilisés sur différents marchés et/ou détenant un portefeuille de contrats multiples.
- Le terme "variation à change constant" recouvre la variation résultant de l'application des taux de change de la période précédente sur l'exercice actuel, toutes choses restant égales par ailleurs.
- L'endettement financier net (EFN) représente la dette financière brute (dettes financières non courantes, courantes et trésorerie passive) nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie et hors réévaluation des dérivés de couverture de la dette ;
- Le taux de financement est défini comme étant le coût de l'endettement financier net hors variation de juste valeur des instruments non qualifiés de couverture rapporté à la moyenne de l'endettement financier net mensuel de la période ;
- Le résultat opérationnel récurrent et le résultat net récurrent attribuable aux propriétaires de la société mère correspondent respectivement au résultat opérationnel et au résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère ajustés des pertes de valeur sur écarts d'acquisition, des écarts d'acquisitions négatifs constatés en résultat et de certains autres éléments définis comme non récurrents. Un élément comptable est non récurrent s'il n'a pas vocation à se répéter à chaque exercice et s'il modifie substantiellement l'économie d'une ou plusieurs unités génératrices de trésorerie ;
- La marge de capacité d'autofinancement opérationnelle est définie comme étant le ratio capacité d'autofinancement opérationnelle/produits des activités ordinaires des activités poursuivies ;
- Le taux de marge RESOP récurrent est défini comme étant le ratio résultat opérationnel récurrent / produits des activités ordinaires des activités poursuivies ;
- Le free cash flow ou cash flow libre correspond au cash généré (somme de la capacité d'autofinancement totale et du remboursement des actifs financiers opérationnels) net de la prise en compte de la partie cash des éléments suivants : (i) variation du BFR opérationnel, (ii) opérations sur capitaux propres (variations de capital, dividendes versés et reçus), (iii) investissements nets de cessions (y compris la variation des créances et autres actifs financiers), (iv) intérêts financiers nets versés et (v) impôts versés.
- Les investissements nets tels que pris en compte dans le tableau de variation d'EFN incluent les investissements industriels nets de cessions industrielles (acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles nettes de cessions), les investissements financiers nets de cessions financières (acquisitions d'actifs financiers nettes de cessions) et y compris l'endettement net des sociétés entrantes et sortantes), les acquisitions nettes de cessions partielles résultant des transactions entre actionnaires ne modifiant pas le contrôle, les nouveaux actifs financiers opérationnels, le remboursement des actifs financiers opérationnels. La notion d'investissements nets prend également en compte les augmentations de capital souscrites par les minoritaires.

Le Groupe dissocie les investissements de croissance qui génèrent du cash-flow supplémentaire des investissements de maintenance qui correspondent aux investissements de renouvellement de matériels et d'installations exploitées par le Groupe.

12. Tendances et développements récents

12.1 Tendances

Les principales tendances concernant ou affectant les activités de la Société sont décrites au chapitre 9 *supra*.

Les évènements raisonnablement susceptibles d'influer sur les perspectives de la Société pour l'exercice en cours ont été communiqués par la Société le 29 juillet 2011 et lors de la présentation de ses résultats semestriels 2011 le 4 août 2011.

12.2 Développements récents

Veolia Environnement

- Veolia Environnement a publié le 5 mai 2011 un communiqué de presse sur son chiffre d'affaires consolidé au 31 mars 2011.
- Le 29 juillet 2011, Veolia Environnement a publié un avertissement sur les résultats de l'exercice 2011. Veolia Environnement a engagé depuis plusieurs mois un recentrage de ses opérations afin de renforcer les marges de manœuvre nécessaires pour sa stratégie de croissance rentable. Le Groupe a ainsi procédé à une revue complète de ses activités. Le montant des cessions et partenariats réalisés au cours du premier semestre a dépassé 1 milliard d'euros et dégagé des plus-values supérieures à 400 millions d'euros au titre des activités non poursuivies.

Sur la base des dernières évolutions des opérations en Europe du Sud, en particulier en Italie, et en Afrique du Nord ainsi qu'aux États-Unis, notamment dans une activité spécifique de Propreté, Veolia Environnement a décidé de lancer de nouvelles actions de restructuration, de redéploiement d'activités et d'ajustement de périmètre qui accélèrent la mise en œuvre de cette stratégie. Il a proposé au conseil d'administration du 3 août de reconnaître à ce titre dans ses comptes au 30 juin des dépréciations d'actifs et des provisions pour un montant total d'environ 800 millions d'euros.

- A l'occasion de la publication des comptes semestriels le 4 août 2011, Veolia Environnement a détaillé les mesures de recentrage et d'amélioration de la rentabilité décidées. Les objectifs et perspectives mentionnés dans le communiqué de presse du 29 juillet et ci-dessous ont été confirmés.
- Veolia Environnement a mis à la disposition du public et déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 5 août 2011 son rapport financier semestriel au 30 juin 2011.

Veolia Propreté

- Le 5 mai 2011, Veolia Propreté a annoncé que le Comté du Hertfordshire a retenu une de ses filiales, Veolia Environmental Services (UK) Plc, pour un contrat « Private Finance Initiative » (PFI) de traitement et d'élimination des déchets résiduels du Comté de Hertfordshire. Ce contrat, d'une durée de 25 ans, porte sur le recyclage des déchets et la récupération d'énergie grâce à un système combiné de prétraitement mécanique et de récupération d'énergie.

13. Objectifs et perspectives

Pour l'exercice 2011, compte tenu de l'évolution des opérations au cours du semestre et des conséquences des plans d'action, le Groupe ne pourra atteindre son objectif de croissance de résultat net et attend un résultat opérationnel récurrent hors Veolia Transdev en léger retrait à change constant par rapport au résultat opérationnel récurrent publié en 2010, hors Veolia Transdev. Les objectifs de croissance organique de l'activité, de réduction des coûts de 250 millions d'euros, de cessions de 1,3 milliard d'euros et de cash-flows libres positifs après paiement des dividendes sont confirmés.

Une description précise des facteurs de risque est disponible dans le Document de Référence 2010, paragraphe 4.1 « Risques de l'émetteur ».

14. Organes d'administration, de direction, de surveillance et de direction générale

14.1 Conseil d'administration de la Société

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de Veolia Environnement du 17 mai 2011 a notamment renouvelé les mandats des administrateurs suivants, pour une durée de quatre ans à échéance de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 :

- Monsieur Jean Azéma ;
- Monsieur Pierre-André de Chalendar ;
- Monsieur Baudouin Prot ;
- Monsieur Louis Schweitzer.

Le conseil d'administration de la Société se compose de dix-sept administrateurs et d'un censeur à la date de dépôt de la présente actualisation du document de référence.

Nom de l'administrateur/censeur	Date de nomination du 1 ^{er} mandat	Date du dernier renouvellement	Échéance du mandat ⁽¹⁾
Antoine Frérot, <i>président-directeur général</i>	7 mai 2010	–	AG 2014
Louis Schweitzer *, <i>vice-président</i>	30 avril 2003	17 mai 2011	AG 2015
Jean Azéma *	30 avril 2003	17 mai 2011	AG 2015
Daniel Bouton *	11 mai 2006	7 mai 2010	AG 2014
Pierre-André de Chalendar *	7 mai 2009	17 mai 2011	AG 2015
Jean-François Dehecq *	11 mai 2006	7 mai 2010	AG 2012 ⁽²⁾
Augustin de Romanet de Beaune	29 mars 2007	7 mai 2009	AG 2013
Paul-Louis Girardot *	11 mai 2006	7 mai 2010	AG 2014
Groupe Industriel Marcel Dassault *, représenté par Olivier Costa de Beauregard	7 mai 2010	–	AG 2014
Esther Koplowitz *	1 ^{er} janvier 2010	7 mai 2010	AG 2012 ⁽²⁾
Philippe Kourilsky	30 avril 2003	7 mai 2009	AG 2013
Serge Michel	11 mai 2006	7 mai 2010	AG 2012 ⁽²⁾
Henri Proglio	30 avril 2003	7 mai 2009	AG 2013
Baudouin Prot *	30 avril 2003	17 mai 2011	AG 2015
Qatari Diar Real Estate Investment Company * représenté par Dr. Mohd Alhamadi	7 mai 2010	–	AG 2014
Georges Ralli	11 mai 2006	7 mai 2010	AG 2012 ⁽²⁾
Paolo Scaroni *	12 décembre 2006	7 mai 2009	AG 2013
Thierry Dassault, <i>censeur</i>	7 mai 2010	–	AG 2014

(1) La durée des mandats des administrateurs est de 4 ans depuis l'adoption par l'AG du 7 mai 2009 de la résolution ayant réduit le mandat des administrateurs de 6 à 4 ans (disposition d'application immédiate pour les mandats en cours).

(2) Mandat raccourci à 2 ans à la suite du conseil d'administration du 5 août 2010.

* Administrateur indépendant.

16. Fonctionnement des organes d'administration et de direction

16.4 Organes créés par la direction générale

16.4.1 Le comité exécutif

Le 4 août 2011, la composition du comité exécutif a été modifiée comme suit :

- Denis Gasquet, directeur général exécutif de Veolia Environnement et directeur des opérations, a pris la responsabilité d'une équipe dédiée au plan d'actions pour la transformation du groupe et la réduction des coûts,
- Jérôme Le Conte est devenu directeur général adjoint en charge de la Division Propreté, en remplacement de Denis Gasquet,
- Franck Lacroix est devenu directeur général adjoint en charge de la Division Services à l'Energie,
- Jean-Marie Lambert est devenu directeur général adjoint en charge des ressources humaines.

A la date de dépôt de la présente actualisation du document de référence 2010, le comité exécutif de la Société est composé de dix membres :

- Antoine Frérot, président-directeur général de Veolia Environnement ;
- Denis Gasquet, directeur général exécutif de Veolia Environnement et directeur des opérations ;
- Franck Lacroix ⁽¹⁾, directeur général adjoint en charge de la Division Énergie ;
- Jérôme Le Conte, directeur général adjoint en charge de la Division Propreté ;
- Jérôme Gallot, directeur général de la société Veolia Transdev ;
- Jean-Michel Herrewyn, directeur général adjoint en charge de la Division Eau ;
- Olivier Orsini, directeur général adjoint et secrétaire général ;
- Pierre-François Riolacci, directeur général adjoint en charge des finances ;
- Jean-Marie Lambert ⁽²⁾, directeur général adjoint en charge des ressources humaines ;
- Jean-Pierre Frémont, directeur général adjoint en charge des collectivités publiques et des affaires européennes.

⁽¹⁾ En date du 4 août 2011, Franck Lacroix a remplacé Olivier Barbaroux au sein du comité exécutif.

⁽²⁾ En date du 4 août 2011, Jean-Marie Lambert a remplacé Véronique Rouzaud au sein du comité exécutif.

18. Principaux actionnaires

18.1 Actionnariat de Veolia Environnement au 30 juin 2011

Le tableau ci-dessous présente le nombre d'actions et les pourcentages de capital et de droits de vote correspondants détenus par les principaux actionnaires connus de Veolia Environnement au 30 juin 2011.

Chaque action Veolia Environnement donne droit à une voix. Il n'existe ni actions à droit de vote double ni actions privées de droit de vote (seuls les droits de vote des titres autodétenus étant neutralisés).

À la connaissance de la Société, il n'existe pas d'actionnaire autre que ceux mentionnés dans le tableau ci-dessous détenant directement ou indirectement environ 4 % ou plus du capital ou des droits de vote de la Société à la date du dépôt de la présente actualisation du document de référence 2010.

Actionnaires au 30 juin 2011	Nombre d'actions	Pourcentage du capital	Nombre de droits de vote	Pourcentage des droits de vote***
Caisse des Dépôts ⁽¹⁾	47 873 873	9,21	47 873 873	9,47
Groupe industriel Marcel Dassault – GIMD ⁽²⁾	33 153 732	6,38	33 153 732	6,56
Groupe Groupama ⁽³⁾	28 480 154	5,48	28 480 154	5,64
Velo Investissement (Qatari Diar) ⁽⁴⁾	24 681 519	4,75	24 681 519	4,88
EDF ⁽⁵⁾	21 619 069	4,16	21 619 069	4,28
Veolia Environnement ⁽⁶⁾	14 237 927	2,74	0 **	0
Public et autres investisseurs	349 542 489	67,28	349 542 489	69,17
Total	519 588 763*	100,00	505 350 836**	100,00

* Ce chiffre tient compte de l'émission de 20 462 396 actions résultant du paiement du dividende 2010 en actions de la Société dans les conditions prévues par la 5^{ème} résolution adoptée par l'assemblée générale mixte du 17 mai 2011 et constatée le 15 juin 2011 par le président-directeur général, agissant en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par le conseil d'administration du 17 mai 2011 sur délégation de l'assemblée générale précitée. L'émission des 20 462 396 actions d'une valeur nominale de 5 euros chacune a généré une augmentation nominale du capital de la Société s'élevant à 102 311 980 euros. À l'issue de cette opération, le capital social a été porté de 2 495 631 835 euros divisé en 499 126 367 actions à 2 597 943 815 euros divisé en 519 588 763 actions (cf. chapitre 21 § 21.1.6. tableau d'évolution du capital infra). Il convient de préciser que le capital social est susceptible d'évoluer au cours de l'exercice en fonction de l'exercice des options de souscription d'actions.

** A la date du dépôt de la présente actualisation du document de référence, Veolia Environnement autodétient 14 237 927 actions.

*** Pourcentage des droits de vote par rapport aux droits de vote effectifs (les titres autodétenus par Veolia Environnement étant privés de droit de vote).

⁽¹⁾ Sur la base de l'étude de l'actionnariat de la Société au 30 juin 2011. À la connaissance de la Société, la dernière déclaration de franchissement de seuil de la Caisse des Dépôts date du 15 juin 2009 (Décision et Information AMF n° 209C0862 du 15 juin 2009).

⁽²⁾ Sur la base du relevé des actionnaires nominatifs au 30 juin 2011 établi par la Société Générale (établissement teneur de compte) et sur la base de l'étude de l'actionnariat de la Société au 30 juin 2011. À la connaissance de la Société, la dernière déclaration de franchissement de seuil du Groupe Industriel Marcel Dassault (GIMD) date du 11 mars 2010 (Décision et Information AMF n° 210C0246 du 15 mars 2010).

⁽³⁾ Sur la base de l'étude de l'actionnariat de la Société au 30 juin 2011. À la connaissance de la Société, la dernière déclaration de franchissement de seuil de Groupama date du 30 décembre 2004 (Décision et Information AMF n° 205C0030 du 7 janvier 2005).

⁽⁴⁾ Sur la base de l'étude de l'actionnariat de la Société au 30 juin 2011. À la connaissance de la Société, la dernière déclaration de franchissement de seuil de Velo Investissement date du 15 avril 2010 (Décision et Information AMF n° 210C0335 du 16 avril 2010).

⁽⁵⁾ Sur la base du relevé des actionnaires nominatifs au 30 juin 2011 établi par la Société Générale (établissement teneur de compte) et sur la base de l'étude de l'actionnariat de la Société au 30 juin 2011. À la connaissance de la Société, la dernière déclaration de franchissement de seuil d'EDF date du 30 décembre 2002 (avis Euronext n° 2002-4424 du 31 décembre 2002). EDF y déclarait détenir, à cette date, 16 155 492 actions Veolia Environnement. EDF a par ailleurs déclaré aux termes de l'avenant du 24 novembre 2002 au contrat du 24 juin 2002, décrits au chapitre 18, §18.2 du document de référence 2010, que l'acquisition des titres de la Société correspondait pour elle à un investissement financier, qu'elle n'envisageait pas d'exercer une influence sur la gestion de la Société et qu'elle exercerait ses droits de vote dans la seule optique d'une meilleure valorisation de son investissement.

⁽⁶⁾ Actions autodétenues et privées de droit de vote. Ce chiffre figure dans la déclaration mensuelle des opérations réalisées par Veolia Environnement sur ses propres titres auprès de l'Autorité des marchés financiers le 5 juillet 2011.

À la connaissance de la Société, il n'existe aucun engagement liant un ou plusieurs autres actionnaires de la Société et il n'existe aucune clause de pactes d'actionnaires ou de conventions auxquels la Société est partie susceptible d'avoir un impact significatif sur le cours de son titre ni pacte ou convention de cette nature auxquels seraient parties des filiales significatives non cotées de la Société autres que ceux conclus respectivement avec (i) EDF, mentionné au chapitre 20, § 20.1 (notes 36 et 39.3 des états financiers consolidés 2010) et au chapitre 22 du document de référence 2010, ainsi qu'au chapitre 20, § 20.6 (note 24 des comptes consolidés au 30 juin 2011) de la présente actualisation et (ii) la Caisse des dépôts et consignations, mentionné au chapitre 20, § 20.1 (note 39.3 des états financiers consolidés 2010) du document de référence 2010 et au chapitre 20, § 20.6 (notes 24 et 26 des comptes consolidés au 30 juin 2011) de la présente actualisation.

Aucun tiers n'exerce de contrôle sur Veolia Environnement et il n'existe, à la connaissance de la Société aucun accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement ou une prise de contrôle de la Société.

18.2 Evolution de l'actionnariat de la Société

Le 15 juin 2011, la Société a constaté la réalisation d'une augmentation de capital en numéraire d'un montant total de 383 465 301,04 euros intervenue afin d'assurer le paiement du dividende en actions dans les conditions prévues par la 5^{ème} résolution adoptée par l'assemblée générale mixte du 17 mai 2011. Cette opération s'est traduite par l'émission de 20 462 396 actions nouvelles de valeur nominale égale à cinq euros soit une augmentation nominale du capital de la Société de 102 311 980 euros. À l'issue de cette opération, le capital social a été porté de 2 495 631 835 euros divisé en 499 126 367 actions à 2 597 943 815 euros divisé en 519 588 763 actions de 5 euros de valeur nominale chacune.

Le 3 août 2011, la Société a constaté la réalisation d'une augmentation de capital consécutive aux levées d'options intervenues au cours du premier semestre 2011. Suite à ces levées, 64 197 actions nouvelles d'une valeur nominale de 5 euros chacune ont été émises, entraînant une augmentation nominale du capital de la Société de 320 985 euros. A l'issue de cette opération, le capital social a été porté de 2 597 943 815 euros divisé en 519 588 763 actions à 2 598 264 800 euros divisé en 519 652 960 actions de 5 euros de valeur nominale chacune.

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

20.3 Politique de distribution de dividendes

20.3.1 Dividendes versés au cours des cinq derniers exercices

(en euros)	Dividendes 2006	Dividendes 2007	Dividendes 2008	Dividendes 2009	Dividendes 2010
Dividende brut par action	1,05	1,21	1,21	1,21	1,21
Dividende net par action	* 1,05	* 1,21	* 1,21	* 1,21	* 1,21
Montant global du dividende distribué	419 701 966	553 459 872	553 824 460	579 538 650	586 592 831

* Le dividende est éligible à un abattement de 40 % (ou, sur option, à un prélèvement forfaitaire libératoire pour les dividendes distribués en 2008, 2009, 2010 et 2011 au titre respectivement des exercices 2007, 2008, 2009 et 2010) pour les actionnaires personnes physiques.

20.4 Procédures judiciaires et d'arbitrage

Les litiges les plus significatifs auxquels sont parties la Société ou ses filiales sont décrits dans le chapitre 20, paragraphe 20.4 du document de référence 2010 et ci-après. Par ailleurs, les contrôles et contentieux fiscaux sont présentés en note 23 des états financiers consolidés au 30 juin 2011 (cf. chapitre 20.6 infra de la présente actualisation).

Il n'existe pas d'autres procédures gouvernementales, judiciaires ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle serait menacée, susceptible d'avoir eu ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

Aquiris

La société Aquiris, filiale à 99 % de la Société, est chargée depuis 2008, en qualité de concessionnaire, de l'exploitation de la station de traitement des eaux usées de Bruxelles-Nord. En raison de l'encombrement massif des chambres de sécurité de la station, consécutif à l'arrivée par le réseau public des égouts de quantités anormales et exceptionnelles de gravats et autres déchets solides, Aquiris a décidé d'interrompre le fonctionnement de la station entre les 8 et 19 décembre 2009, compte tenu des risques importants pour la sécurité des personnes et des installations. Cette

interruption a permis de rétablir en partie la situation, mais donne lieu à plusieurs contentieux sur la responsabilité des désordres et sur les conséquences environnementales éventuelles de l'interruption du service d'épuration. Un rapport d'expertise concernant les causes de l'interruption a été rendu le 13 janvier 2011. Il conclut, mais à tort selon Aquiris, qu'il n'y avait pas de motif légitime d'interrompre le fonctionnement de la station. Par ailleurs, Aquiris a engagé courant 2010 une procédure judiciaire contre la SBGE, autorité concédante, visant à établir que la station de traitement de Bruxelles-Nord rencontre certains problèmes de dimensionnement qui sont imputables à l'autorité concédante. Aquiris demande donc réparation de son préjudice d'exploitation et qu'il soit reconnu que les coûts importants de mise à niveau qui seront nécessaires sont imputables à l'autorité concédante. Aquiris et la SBGE ont demandé à un collège d'experts un avis technique sur ces questions. Un rapport provisoire a été rendu le 12 mai 2011. Il identifie plusieurs problèmes affectant l'épuration des eaux usées dans la station de traitement de Bruxelles-Nord. Le rapport adresse également plusieurs critiques à Aquiris et à la SBGE, critiques auxquelles Aquiris et la SBGE ont répondu. Un rapport définitif des experts doit être déposé à la mi-novembre 2011. Dans l'attente d'une décision de justice sur la responsabilité des problèmes identifiés, Aquiris doit faire face à des surcoûts d'exploitation. La Société estime à ce stade que ces contentieux ne devraient pas avoir d'incidence significative sur ses comptes.

WASCO et Aqua Alliance

Certaines des filiales indirectes actuelles et anciennes de Veolia Eau aux États-Unis (1) sont défenderesses dans des procédures judiciaires aux États-Unis, dans lesquelles les demandeurs cherchent à obtenir réparation pour des préjudices corporels et autres dommages qui résulteraient d'une exposition à l'amiante, la silice et à d'autres substances potentiellement dangereuses. En ce qui concerne les procédures impliquant les anciennes filiales de Veolia Eau, certaines filiales actuelles de cette dernière demeurent responsables de leurs conséquences et en conservent parfois la gestion. En outre, les acquéreurs des anciennes filiales bénéficient, dans certaines instances, de garanties de Veolia Eau ou de la Société portant sur les conséquences éventuelles de ces procédures. Les demandeurs allèguent habituellement que les préjudices subis ont pour origine l'utilisation de produits fabriqués ou vendus par les filiales de Veolia Eau, ses anciennes filiales ou leurs prédécesseurs. Figurent généralement aux côtés des filiales de Veolia Eau ou de ses anciennes filiales de nombreux autres défendeurs, auxquels il est reproché d'avoir contribué aux préjudices allégués. Des provisions ont été constituées au titre de la responsabilité éventuelle des filiales actuelles dans ces affaires en fonction, en particulier, du lien entre les préjudices allégués et les produits fabriqués ou vendus par ces filiales ou leurs prédécesseurs, de l'étendue des dommages prétendument subis par les demandeurs, du rôle des autres défendeurs et des règlements passés dans des affaires similaires. Les provisions sont constituées au moment où les responsabilités deviennent probables et peuvent être raisonnablement évaluées, et ne comprennent pas de provisions pour responsabilité éventuelle au titre de demandes qui n'auraient pas été engagées.

À la date de dépôt de la présente actualisation du document de référence 2010, un certain nombre de procédures judiciaires ont été résolues, soit par transaction, soit par le rejet de la demande. Aucune des demandes n'a donné lieu au prononcé d'une condamnation.

Au cours de la période de cinq ans s'achevant le 31 décembre 2010, la moyenne annuelle des frais engagés par la Société au titre de ces demandes, incluant les montants versés à des demandeurs et les frais d'avocats et dépens, s'élèvent à environ 935 000 dollars américains nets des remboursements par les compagnies d'assurance. Bien qu'il soit possible que les frais augmentent à l'avenir, la Société n'a actuellement aucune raison de croire qu'une augmentation significative serait susceptible de survenir et elle ne prévoit pas que ces demandes auront un effet significatif négatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats opérationnels.

Veolia Water North America Operating Services

Atlanta

En juin 2006, Veolia Water North America Operating Services, LLC (« VVNAOS ») a intenté une action en justice contre la Ville d'Atlanta, sa cliente, alléguant notamment le non-paiement de factures émises en contrepartie des services rendus, le non remboursement de coûts, la demande indue d'une lettre de crédit d'une valeur de 9,5 millions de dollars américains et la violation du contrat. La Ville a présenté une demande reconventionnelle, prétendant que VVNAOS n'avait pas respecté certaines de ses obligations contractuelles et avait causé des dommages dans ses installations. Au terme d'une procédure de « discovery » et diverses demandes judiciaires, le procès a été porté devant la Cour fédérale du District d'Atlanta et a débuté le 4 octobre 2010. Ce litige est examiné par un juge sans présence d'un jury. Les dernières dépositions ont été faites le 18 octobre 2010 et les parties ont ensuite adressé leurs conclusions au juge. Les plaidoiries se sont achevées le 22 décembre 2010.

Le 3 juin 2011, le tribunal de première instance a rendu son jugement, accordant un montant net d'environ 5 millions de dollars américains à VVNAOS. Le tribunal a octroyé des dommages-intérêts d'un montant de 15 192 788,52 dollars américains à VVNAOS et de 10 184 343,53 dollars américains à la Ville. Le 1er juillet 2011, VVNAOS a déposé une requête auprès du tribunal afin de contester certaines décisions de celui-ci octroyant des dommages-intérêts à la Ville et refusant d'accorder des intérêts avant jugement à VVNAOS, au motif que ces décisions étaient contraires au droit applicable. À la même date, la Ville a déposé auprès du tribunal une requête tendant à la réduction du montant octroyé à VVNAOS. La Ville soutenait en effet que le tribunal avait commis une erreur dans le calcul de certains montants que la Ville avait à tort déduits des factures de VVNAOS. La Ville réclamait en outre dans sa requête un montant encore non

indiqué d'honoraires d'avocats prétendument dus à la Ville au titre du contrat liant les parties. La Ville a également demandé des intérêts avant jugement sur les montants que le tribunal lui avait octroyés. Le 26 août 2011, le tribunal a rejeté les requêtes des deux parties, à l'exception des demandes d'intérêts avant jugement, auxquelles il a fait droit. Le tribunal a donc rendu un jugement modifié en faveur de VWNAOS pour un montant net de 10 001 991,58 de dollars américains. Un appel est probable. Le 2 septembre 2011, le greffier du tribunal a condamné VWNAOS à assumer les frais et dépens à hauteur d'un montant de 236 581,44 dollars américains et la Ville à hauteur de 452 066,77 dollars américains. Les deux parties ont déposé des requêtes afin de contester certains aspects de la condamnation aux frais et dépens. La Ville a déposé une seconde requête contestant l'octroi d'intérêts avant jugement à VWNAOS.

Bien que l'issue de ce litige ne puisse être déterminée avec certitude, la Société estime que ce contentieux ne devrait pas avoir d'impact significatif sur sa situation financière ou ses résultats.

Indianapolis

En avril 2008, deux filiales de la Société, Veolia Water North America Operating Services et Veolia Water Indianapolis, LLC (VWI), ont été assignées en qualité de défendeurs dans le cadre de deux *class actions* potentielles, ensuite réunies, engagées devant les juridictions de l'État de l'Indiana (États-Unis). Les demandeurs allèguent que les méthodes de relevé des compteurs utilisées par VWI auprès de ses clients de la ville d'Indianapolis n'étaient pas conformes aux stipulations du contrat conclu par VWI avec l'autorité locale des eaux et à la législation de l'État de l'Indiana en matière de protection des consommateurs. Les demandeurs soutiennent que VWI a facturé les clients plus fréquemment que ce que permettait le contrat sur la base d'estimations de leur consommation d'eau plutôt que sur leur consommation réelle, ce qui a entraîné des surfacturations qui, bien que portés par la suite au crédit des clients concernés, ont conduit à les priver temporairement des sommes ainsi surfacturées. Les demandeurs prétendent également que les méthodes appliquées par VWI pour l'estimation de la consommation d'eau étaient inadaptées et n'étaient pas conformes à la législation en vigueur. Les demandeurs cherchent à faire reconnaître en justice une classe constituée des clients utilisateurs de services d'eau à destination résidentielle dans une situation similaire. VWI considère que ses méthodes de facturation et de relevé sont conformes aux stipulations du contrat et à la législation et réglementation applicables et que les réclamations des demandeurs sont sans fondement. Elle entend se défendre vigoureusement. Le 13 janvier 2009, le tribunal a fait droit à la demande de Veolia Water North America Operating Services et VWI tendant au débouté tout en autorisant les demandeurs à réassigner. Le 23 janvier 2009, les demandeurs ont déposé une assignation rectificative à l'encontre de Veolia Water North America Operating Services et VWI, et ont cité également l'autorité des eaux de la ville d'Indianapolis comme défendeur. Une médiation a été tentée le 6 avril 2010, mais sans succès. Les requêtes aux fins de *summary judgment* de la ville et des entités Veolia ont ensuite été partiellement accueillies. Il a été fait droit à une requête aux fins de réexamen de la part des entités Veolia, ne laissant qu'une demande fondée sur la rupture du contrat à l'encontre des entités Veolia et de la ville. Une audience a été fixée au 2 novembre 2011 pour examiner si le tribunal est compétent ou si les requêtes des demandeurs doivent d'abord être examinées par la Commission de Régulation des Services de l'État de l'Indiana (*Indiana Utilities Regulatory Commission*). Bien qu'à ce stade de la procédure il soit impossible de faire une estimation de ses conséquences financières potentielles, la Société estime que ce contentieux ne devrait pas avoir d'impact significatif sur sa situation financière ou ses résultats.

Veolia Transport

DGCCRF – Veolia Transport

La DGCCRF a effectué en 1998 des saisies dans les locaux de CONNEX/Veolia Transport et d'autres sociétés du secteur du transport public de voyageurs dans le but d'obtenir des éléments de preuve relatifs à d'éventuelles pratiques anticoncurrentielles dans ce secteur. En septembre 2003, le Conseil de la concurrence a notifié à Veolia Transport deux griefs invoquant, pour la période 1994-1999, la possibilité d'une concertation entre opérateurs du secteur ayant pu avoir pour effet de limiter le jeu de la concurrence au plan local ainsi qu'au plan national sur le marché du transport public urbain, interurbain et scolaire de voyageurs. En septembre 2004, le Conseil de la concurrence a transmis à Veolia Transport une notification de griefs complémentaire tendant à la qualification de l'entente anticoncurrentielle alléguée au niveau communautaire. Le Conseil de la concurrence a rendu le 5 juillet 2005 une décision aux termes de laquelle il a fait partiellement droit aux demandes des autorités de contrôle et a condamné Veolia Transport à verser une amende d'environ 5 millions d'euros que la Société a payée. La Cour d'appel de Paris a confirmé la décision du Conseil de la concurrence par un arrêt en date du 7 février 2006, et Veolia Transport s'est pourvue en cassation le 7 mars 2006. La Cour de cassation a fait droit à certains arguments avancés par Veolia Transport et, dans son arrêt du 9 octobre 2007, a cassé et annulé la décision de la Cour d'appel de Paris et renvoyé l'affaire devant la même Cour composée différemment. Veolia Transport a saisi cette Cour de renvoi le 8 octobre 2009. Dans une décision rendue le 15 juin 2010, et nonobstant la décision de la Cour de cassation, la Cour d'appel de Paris a confirmé le principe et le montant d'une amende de 5 millions d'euros. Veolia Transport s'est donc à nouveau pourvue en cassation. La procédure est en cours devant la Cour de cassation. L'audience a été fixée au 18 octobre 2011.

Accident ferroviaire HarzElbeExpress – Allemagne

Une grave collision frontale s'est produite samedi 29 janvier 2011 entre un train de la ligne HarzElbeExpress exploité par Veolia Verkehr Sachsen Anhalt GmbH, filiale de Veolia Transport, et un train de marchandises à proximité de Hordorf près de Magdebourg, en Saxe-Anhalt. Une cinquantaine de passagers se trouvaient à bord du train de la ligne HarzElbeExpress. La catastrophe a causé la mort de 10 personnes, dont le conducteur et l'accompagnatrice du train de voyageurs. On déplore également de nombreux blessés graves. Une information judiciaire pour « homicide involontaire » a été ouverte à l'encontre du conducteur du train de marchandises, qui n'aurait pas respecté deux signaux. Au vu du rapport de la cellule d'enquête, la Société est hors de cause. Les conséquences financières devraient être limitées compte tenu des polices d'assurance du Groupe.

Société Nationale Maritime Corse Méditerranée (SNCM)

Le 19 septembre 2006, la CMN et Corsica Ferries ont saisi le Conseil de la concurrence de pratiques anticoncurrentielles qui auraient été mises en œuvre par la SNCM, filiale de Veolia Transport, la Collectivité Territoriale Corse et l'Office des Transports Corse dans le but de restreindre ou éliminer la concurrence dans le cadre de la procédure d'appel d'offres pour la délégation de service public Marseille – Corse. Le Conseil de la concurrence a considéré dans sa décision du 11 décembre 2006 que la saisine relative aux allégations d'entente entre la Collectivité Territoriale Corse, l'Office des Transports Corse et la SNCM était irrecevable, et a rejeté les griefs relatifs à la demande de subvention excessive et à l'allégation de subventions croisées soulevés par Corsica Ferries. En revanche, il a considéré que l'offre globale et indivisible de la SNCM était susceptible de constituer un abus de position dominante. Bien que portant sur l'appel d'offres annulé par une décision du Conseil d'État de décembre 2006, le Conseil de la concurrence a instruit le dossier et l'audience a eu lieu le 9 décembre 2008. Par une décision en date du 27 février 2009, le Conseil de la concurrence a condamné la SNCM à une amende de 300 000 euros pour abus de position dominante. La SNCM a fait appel de cette décision et l'affaire a été plaidée le 12 janvier 2010 devant la Cour d'appel de Paris qui a confirmé, le 9 mars 2010, la décision du Conseil de la concurrence. La SNCM a formé un pourvoi en cassation à l'encontre de cet arrêt. Le pourvoi a été rejeté par un arrêt du 21 juin 2011.

Dans une seconde affaire devant le Conseil de la concurrence après reprise de la procédure d'appel d'offres par suite de la décision du Conseil d'État, les pratiques dénoncées par Corsica Ferries portaient sur la prétendue existence d'une entente résidant dans la constitution d'un groupement non justifié entre la SNCM et la CMN, l'existence d'un abus de position dominante du fait de la constitution de ce groupement, et enfin sur l'existence d'un abus de position dominante résidant dans le dépôt d'une offre comportant une demande de subvention excessive, cachant des subventions croisées. Les deux griefs concernant le groupement ont été écartés par le Conseil de la concurrence dans sa décision du 6 avril 2007. S'agissant du grief de demande de subvention excessive lors de la procédure d'appel d'offres, la procédure au fond et l'instruction par l'Autorité de la concurrence (ex-Conseil de la concurrence) sont en cours. L'instruction porte également sur les conditions d'exécution de la délégation de service public (surveillance de la mise en œuvre de la clause de sauvegarde des recettes et de l'évolution corrélative du montant de la subvention perçue par les délégataires). Aucune notification de grief n'est intervenue à ce jour.

Corsica Ferries a par ailleurs entrepris des actions devant les juridictions administratives qui ont conduit à la décision du Conseil d'État de décembre 2006 et à la reprise de la procédure d'appel d'offres. À la suite d'un autre recours concernant cette nouvelle procédure d'appel d'offres, Corsica Ferries s'est vue débouter par un jugement du Tribunal administratif de Bastia du 24 janvier 2008 de sa demande qui tendait à faire annuler la délibération du 7 juin 2007 portant attribution de la desserte maritime de la Corse au groupement SNCM/CMN pour la période 2007-2013. Corsica Ferries a interjeté appel de cette décision devant la Cour administrative d'appel de Marseille. Cette affaire a été renvoyée en mai dernier et devrait très probablement être audenciée au second semestre 2011.

Enfin, il convient de rappeler que l'acquisition par Veolia Transport de la participation dans la SNCM avait été faite notamment sous condition résolutoire de l'accord de la Commission européenne sur les conditions de la privatisation au titre des aides d'État. L'État français, en charge de la procédure à Bruxelles, a déposé des écritures les 16 novembre 2006 et 27 avril 2007. Par une décision en date du 8 juillet 2008, la Commission a déclaré que les sommes versées lors des opérations de privatisation de la SNCM ne constituaient pas des aides d'État. Corsica Ferries et la STIM d'Orbigny (groupe Stef Tfe) ont chacun déposé un recours en annulation devant le Tribunal de première instance des Communautés européennes contre la décision de la Commission. L'État français et la SNCM ont été autorisés le 1er juillet 2009 à intervenir en soutien des conclusions de la Commission, laquelle a soulevé une exception d'irrecevabilité contre le recours de STIM d'Orbigny. La SNCM a fourni ses conclusions le 28 septembre 2009 auxquelles Corsica Ferries a répliqué le 26 novembre 2009.

Le Tribunal de l'Union Européenne a fixé cette affaire à son audience du 25 octobre 2011.

À ce stade, rien ne permet de prévoir l'issue de cette procédure.

Le 16 avril 2008, la société Termo Energia Calabria S.p.a. (TEC), spécialisée dans l'incinération de déchets et filiale à 98,76 % de Veolia Servizi Ambientali Tecnitalia S.p.a. (VSAT), elle-même filiale de Veolia Propreté, a saisi le Tribunal administratif de la Région de Calabre pour réclamer le paiement de subventions dues au titre du contrat de concession signé le 17 octobre 2000 avec la Région de Calabre et correspondant à un montant actualisé de 26,9 millions d'euros. Le 11 août 2008, le Tribunal administratif a ordonné à la Région de se prononcer sur cette demande. À la fin du mois de novembre 2008, la Région a fait savoir qu'elle refusait de payer la subvention réclamée. Le 12 mars 2009, TEC a demandé au tribunal de statuer au fond sur ce refus de payer la subvention. Le Tribunal administratif, par jugement rendu le 28 février 2011, a annulé le refus de paiement et renvoyé le dossier à la Région, qui devra, se conformer au jugement. La Région a interjeté appel devant le Conseil d'Etat demandant le sursis exécution de la sentence. La date d'audience devant ledit Conseil a été fixée au 13 décembre 2011.

En outre, le 16 mai 2008, TEC a déposé devant un tribunal arbitral italien une réclamation contre le Commissaire Extraordinaire de Calabre, pour un montant de l'ordre de 62,2 millions d'euros correspondant au remboursement de divers frais et coûts supplémentaires d'exploitation depuis 2005, et sur le non-respect de la clause d'indexation des tarifs prévue dans le contrat de concession (« l'Arbitrage Gestion »). La procédure arbitrale a débuté et le Commissaire Extraordinaire de Calabre a déposé, le 24 octobre 2008, une demande reconventionnelle à l'encontre de TEC aux fins de résolution du contrat de concession, et de paiement par TEC de la somme de 62,3 millions d'euros pour retards de construction. La sentence arbitrale, déposée le 26 juillet 2010 à la Chambre arbitrale de Rome, reconnaît à TEC un montant total de 39,8 millions d'euros, et rejette en totalité la demande reconventionnelle du Commissaire Extraordinaire de Calabre ainsi que la demande de ce dernier de résolution du contrat de concession. Le 17 septembre 2010, cette sentence a reçu l'exequatur du Tribunal civil de Rome pour devenir exécutoire. L'Etat et le Commissaire Extraordinaire de Calabre ont fait appel de cette sentence devant la Cour d'appel de Rome qui, par ordonnance rendue le 23 juin 2011, a rejeté leur demande de sursis exécution de la sentence et a fixé l'audience de conclusions des parties au 14 janvier 2014, la Cour d'appel devant se prononcer sur le fondement de la demande de nullité du Commissaire Extraordinaire de Calabre.

Suite à l'accord transactionnel signé le 30 juin 2011 avec Termomeccanica Ecologia S.p.a. (voir ci-après), TEC a repris à Termomeccanica Ecologia S.p.a. la conduite d'un arbitrage lié à la construction de l'incinérateur objet du contrat de concession mentionné ci-avant (« l'Arbitrage Construction »). Cet arbitrage a suivi la même procédure que celle relative à l'Arbitrage Gestion et a attribué à TEC un montant total de 28 millions d'euros. L'exécution de ces deux sentences arbitrales a été provisoirement suspendue par TEC dans le cadre de négociations générales en cours entre TEC et le Commissaire Extraordinaire de Calabre.

Par ailleurs, VSAT a dû faire face à des suspicions de manipulations des logiciels de contrôle des émissions de monoxyde de carbone dans ses usines d'incinération de Falascaia (Toscane), Vercelli (Piémont) et Brindisi (Pouilles). Dans les procédures pénales pendantes par-devant les tribunaux de Vercelli et de Lucca, les Parquets respectifs ont prononcé un non-lieu à l'égard des administrateurs désignés par Veolia postérieurement à l'acquisition de VSAT.

Pour l'ensemble de ces raisons, Veolia Propreté a décidé d'engager, début 2009, des discussions avec la société italienne Termomeccanica Ecologia S.p.a. au titre des garanties de passifs consenties par cette dernière lors de la cession de VSAT à Veolia Propreté en 2007. Compte tenu des refus répétés de Termomeccanica Ecologia S.p.a. d'indemniser VSAT au titre de ces garanties, Veolia Propreté et Veolia Servizi Ambientali S.p.a., les maisons-mères de VSAT, ont déposé le 19 mai 2009 une requête en arbitrage auprès de la Chambre de Commerce Internationale (CCI). Le tribunal arbitral avait été constitué en août 2009 et avait fixé un calendrier prévoyant une audience finale fin décembre 2011 en vue d'une sentence au plus tôt fin avril 2012.

Les discussions entamées avec Termomeccanica Ecologia S.p.a. ont abouti à un accord transactionnel signé le 30 juin 2011, dont le closing est intervenu le 8 juillet 2011.

Les principales conséquences dudit accord sont :

- i. Le rachat de la participation du minoritaire s'élevant à 25% du capital social de VSAT pour porter à 100% la participation de Veolia Servizi Ambientali S.p.a (holding italien détenu à 100% par Veolia Propreté),
- ii. le départ de l'Administrateur Ad-hoc de VSAT suite à une ordonnance rendue par la Cour d'Appel de Gênes le 30 juin 2011,
- iii. l'abandon réciproque de l'arbitrage auprès de la CCI,
- iv. la résiliation du contrat d'acquisition, du pacte d'actionnaires et de l'accord industriel conclus en 2007 avec Termomeccanica Ecologia S.p.a.

Enfin, à la suite d'une ordonnance rendue par le Parquet de Lucca le 1^{er} juillet 2010, l'usine de Falascaia a été mise à l'arrêt pour des motifs allégués tenant à une autorisation administrative d'exploitation inappropriée et à des rejets d'eaux usées polluantes. Une solution provisoire a été soumise à la Province de Lucca par la filiale de VSAT propriétaire de l'usine en vue de permettre la reprise de l'exploitation. L'usine est pour le moment toujours à l'arrêt car le Parquet de Lucca est en attente d'une décision de la Province de Lucca et de l'ARPA (Agence Régionale pour la Protection Environnementale) concernant le renouvellement de l'autorisation administrative. Le 22 août 2011, la Province de Lucca a communiqué à Termo Energia Versilia S.p.a. (TEV), filiale à 98,99% de VSAT, l'ouverture d'une procédure d'annulation de l'autorisation d'exploiter l'usine de Falascaia. Cette procédure non contentieuse, que TEV va contester, aboutira soit à une décision d'annulation, soit à un classement sans suite.

A ce stade, la Société procède à une revue des différentes actions possibles et n'est donc pas en mesure d'apprécier si les conséquences de ces éléments sont susceptibles ou non d'affecter sa situation financière et ses résultats de manière significative.

Veolia Énergie - Dalkia

Energie France – Prodith – Elvya

Le 3 septembre 1970, une convention de concession a été conclue entre la société Prodith, filiale de Dalkia France, et la Communauté Urbaine de Lyon portant sur la réalisation et l'exploitation pendant une durée initiale de trente ans du service public de chauffage et de froid urbains de la Communauté Urbaine de Lyon. À la suite de la décision de la Communauté Urbaine de mettre fin par anticipation à la convention le 21 janvier 2003 et du désaccord entre les parties sur l'indemnisation due à Prodith, cette dernière a entamé une procédure devant le Tribunal administratif de Lyon pour obtenir la condamnation de la Communauté Urbaine à lui verser 47,8 millions d'euros.

Par un jugement du 16 mai 2007, le Tribunal administratif de Lyon a rejeté les demandes d'indemnisation de Prodith au motif que le contrat de concession et ses avenants étaient nuls en raison de l'incompétence de la Communauté Urbaine pour signer la convention en 1970. Prodith a interjeté appel de ce jugement.

Par un arrêt du 22 octobre 2009, la Cour administrative d'appel de Lyon a annulé le jugement du Tribunal administratif mais confirmé la nullité du contrat en raison de l'incompétence de la Communauté Urbaine de Lyon pour le signer et rejeté de ce fait la responsabilité contractuelle de cette dernière. Concernant les conséquences de la nullité, la Cour a rejeté les demandes indemnitaires de Prodith sur le terrain extracontractuel considérant que la Société n'avait pas démontré son appauvrissement puisqu'elle a réalisé des bénéfices pendant l'exploitation du contrat et écarté la demande d'indemnisation d'une perte de gain, la convention ayant été exécutée jusqu'à son terme. La Cour a cependant affirmé le droit de propriété de Prodith sur le terrain d'assiette de la centrale thermique Lafayette. Un pourvoi contre l'arrêt du 22 octobre 2009 a été formé par la Société devant le Conseil d'État le 22 décembre 2009. Au regard d'une évolution très récente de la jurisprudence du Conseil d'État, la Société s'est désistée de son pourvoi le 30 juin 2010, désistement acté par le Conseil le 22 juillet 2010.

Suite à la fin anticipée du contrat avec Prodith, la Communauté Urbaine de Lyon a engagé une procédure de mise en concurrence de la délégation du service public du chaud et froid urbains, à l'issue de laquelle le contrat a été attribué à Dalkia France, à laquelle s'est substituée sa filiale Elvya. Ce contrat a été signé le 23 juillet 2004.

Par un jugement du 15 décembre 2005, le Tribunal administratif de Lyon a annulé la décision habilitant le président de la Communauté Urbaine à signer la convention avec Dalkia France, en raison de l'absence de consultation préalable du comité mixte paritaire de la Communauté Urbaine et de la violation du principe d'égalité de traitement entre les candidats résultant d'une modification tardive du dossier de consultation. Le Tribunal avait alors conclu que la nature des vices dont était entachée la décision de signer la convention de délégation de service public impliquait nécessairement la nullité de celle-ci. La Cour administrative d'appel de Lyon, par un arrêt du 8 février 2007, avait confirmé ce jugement et donné aux parties un délai de dix-huit mois pour rechercher une résolution amiable du contrat.

En l'absence de solution amiable, la Communauté Urbaine de Lyon a donc saisi le Tribunal administratif de Lyon le 25 juin 2007 aux fins de voir prononcer la résolution de la convention et d'en tirer les conséquences indemnitaires. La société Elvya réclame une indemnité de 68,8 millions d'euros. Par un jugement du 22 octobre 2009, le Tribunal a prononcé la résolution de la convention et reconnu le droit d'Elvya à être indemnisée au titre de la responsabilité quasi délictuelle de la collectivité à hauteur des dépenses utiles dont le montant reste à fixer par un collège d'experts. Le Tribunal a également décidé que la responsabilité quasi délictuelle de la Communauté Urbaine serait atténuée à concurrence de 50% considérant que Dalkia France ne pouvait ignorer l'irrégularité de la mise en concurrence.

À ce stade, la Société estime que ces contentieux ne devraient pas avoir d'impact significatif sur sa situation financière ou ses résultats.

Energie Italie

Dalkia Solar Italia (« DSI »), Siram et Dalkia España ont conclu en mars 2010 un contrat de construction de 39 champs photovoltaïques dans les Pouilles (Sud de l'Italie) avec plusieurs sociétés (« SPV ») dédiées détenues par Global Solar Fund (le « client »). Après certains retards, la construction a été achevée avant la fin de l'année 2010, permettant aux SPV d'obtenir le tarif régulé des autorités compétentes. Le client a cessé d'honorer les créances de DSI et la livraison a été refusée par DSI afin de conserver la propriété des actifs jusqu'à ce que le paiement soit effectué. Le 4 février 2011, les SPV ont notifié la résiliation du contrat. Le paiement de pénalités (de résiliation et de retard) est par ailleurs réclamé pour un montant total de 41,3 millions d'euros. DSI, pour sa part, a suspendu tout règlement des fournisseurs de panneaux photovoltaïques (ces derniers étant liés au client).

Afin de prévenir un éventuel appel des garanties bancaires données dans le cadre du contrat de construction, un recours en référé a été introduit devant le Tribunal de Milan. Par ailleurs, DSI cherche à sécuriser la créance qu'il détient à l'encontre du client au titre du contrat de construction en demandant la mise sous séquestre judiciaire des champs photovoltaïques appartenant aux SPV dans l'attente de la résolution du litige. A ce jour, ces deux actions ont été rejetées en première instance. Toutefois, s'agissant de la première action de prévention du paiement des garanties bancaires, DSI a obtenu un préavis de six semaines avant que lesdites garanties ne puissent être mises en jeu pour la réalisation de tout paiement. L'audience d'appel contre la décision de rejet de la mise sous séquestre est prévue le 14 octobre 2011.

En réponse à la demande de mise en jeu (pour un montant de 12 millions d'euros) d'une des garanties bancaires effectuée par le client et les SPV le 23 août 2011, DSI a introduit, parallèlement, un second recours en référé devant le Tribunal de Milan, similaire à celui introduit initialement, en vue d'obtenir la suspension de l'exécution de la garantie. L'audience est prévue le 7 octobre 2011.

DSI, Siram et Dalkia España ont saisi le 22 juillet 2011 la Chambre de commerce internationale d'une demande d'arbitrage afin d'obtenir des SPV le paiement d'un montant d'environ 95 millions d'euros au titre des créances contractuelles de DSI, majoré des intérêts, des coûts additionnels et autres indemnisations accessoires. A ce jour, les SPV n'ont pas encore formulé leurs réclamations dans le cadre de cette procédure d'arbitrage.

À ce stade, la Société n'est pas en mesure d'apprécier si les conséquences de ces actions sont susceptibles d'affecter sa situation financière ou ses résultats de manière significative.

20.5 Changement significatif de la situation financière ou commerciale

Les événements raisonnablement susceptibles d'influer sur les perspectives de Veolia Environnement pour l'exercice en cours sont rappelés au chapitre 12, paragraphe 12.2.

20.6. Informations financières intermédiaires : comptes consolidés au 30 juin 2011

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE			
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE ACTIF <i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Au 30 juin 2011	Au 31 décembre 2010 (1)
Goodwill	4	6 383,0	6 840,2
Actifs incorporels du domaine concédé	5	4 279,6	4 164,6
Autres actifs incorporels	6	1 441,0	1 505,8
Actifs corporels	7	8 814,5	9 703,3
Participations dans les entreprises associées		331,2	311,7
Titres de participation non consolidés		126,6	130,7
Actifs financiers opérationnels non courants	8	5 067,8	5 255,3
Instruments dérivés non courants - Actif	22	455,6	621,1
Autres actifs financiers non courants	9	836,1	773,1
Impôts différés actifs		1 474,6	1 749,6
Actifs non courants		29 210,0	31 055,4
Stocks et travaux en cours	10	1 192,6	1 130,6
Créances d'exploitation	10	11 784,0	12 488,7
Actifs financiers opérationnels courants	8	359,2	373,3
Autres actifs financiers courants	9	143,9	132,3
Instruments dérivés courants - Actif	22	84,8	34,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11	6 037,2	5 406,8
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	20	275,4	805,6
Actifs courants		19 877,1	20 371,9
Total actif		49 087,1	51 427,3

(1) Montants 31 décembre 2010 corrigés en application de la norme IAS 8 « méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs »- Voir note 1 aux États Financiers.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE PASSIF <i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Au 30 juin 2011	Au 31 décembre 2010 (1)
Capital		2 598,2	2 495,6
Primes		9 796,2	9 514,9
Réserves et résultat attribuables aux propriétaires de la société mère		-4 977,7	-4 134,6
Total des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère	12	7 416,7	7 875,9
Total des capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle		2 845,7	2 928,5
Capitaux propres	12	10 262,4	10 804,4
Provisions non courantes	13	2 216,0	2 313,9
Dettes financières non courantes	14	16 767,4	17 896,1
Instruments dérivés non courants - Passif	22	159,7	195,1
Impôts différés passifs		2 011,6	2 101,4
Passifs non courants		21 154,7	22 506,5
Dettes d'exploitation	10	12 470,9	13 773,9
Provisions courantes	13	645,9	689,9
Dettes financières courantes	14	3 909,7	2 827,1
Instruments dérivés courants - Passif	22	33,9	51,7
Trésorerie passive	11	463,9	387,0
Passifs classés comme détenus en vue de la vente	20	145,7	386,8
Passifs courants		17 670,0	18 116,4
Total des passifs et des capitaux propres		49 087,1	51 427,3

(1) Montants 31 décembre 2010 corrigés en application de la norme IAS 8 « méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs »- Voir note 1 aux États Financiers.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Au 30 juin 2011	Au 30 juin 2010 (1)
Produit des activités ordinaires	15	16 286,7	14 106,5
<i>dont revenus des actifs financiers opérationnels</i>		184,6	170,0
Coûts des ventes		-14 046,8	-11 326,4
Coûts commerciaux		-303,1	-299,0
Coûts généraux et administratifs		-1 688,7	-1 529,4
Autres charges et produits opérationnels		4,1	149,0
Résultat opérationnel	16	252,2	1 100,7
Charges de l'endettement financier net	17	-435,6	-439,3
Produits de l'endettement financier net	17	59,8	51,8
Autres revenus et charges financiers	18	-43,3	-32,6
Impôts sur le résultat	19	-304,4	-182,7
Résultats des entreprises associées		6,2	7,3
Résultat net des activités poursuivies		-465,1	505,2
Résultat net des activités non poursuivies	20	433,7	40,3
Résultat net		-31,4	545,5
Participations ne donnant pas le contrôle	21	35,8	171,3
Part des propriétaires de la société mère		-67,2	374,2

<i>(en euros)</i>			
Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère par action ⁽²⁾			
Dilué		-0,14	0,78
Non dilué		-0,14	0,78
Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère des activités poursuivies par action ⁽²⁾			
Dilué		-1,05	0,67
Non dilué		-1,05	0,67
Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère des activités non poursuivies par action ⁽²⁾			
Dilué		0,91	0,11
Non dilué		0,91	0,11

(1) Conformément à la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », les comptes de résultat :

-De l'intégralité de la division Transport

-Des activités de l'Eau aux Pays Bas cédées en décembre 2010 et des activités en Norvège dans le secteur de la Propreté cédées en mars 2011,

-Des opérations allemandes dans le secteur de l'Energie partiellement cédées en mai 2011,

ont été présentés sur une ligne distincte « Résultat net des activités non poursuivies » au 30 juin 2010, présenté en comparatif (Voir notes 3 et 20).

Par ailleurs, les activités d'Energies renouvelables dont le processus de cession a été interrompu fin 2010, ne sont plus présentées en résultat des activités non poursuivies.

(2) En application de la norme IAS 33, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pris en compte dans le calcul du résultat net par action pour 2010 est ajusté suite à la distribution de dividendes en actions intervenue en juin 2011. Le nombre ajusté s'établit respectivement à 480,1 millions d'actions en non dilué et 480,2 millions d'actions en dilué au 30 juin 2010. Au 30 juin 2011, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation s'établit à 487,0 millions (dilué et non dilué).

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2011⁽¹⁾	Au 30 juin 2010⁽¹⁾
Résultat net	-31,4	545,5
Ecarts actuariels sur engagements de retraite	62,4	-65,6
Impôts	-15,3	18,2
Montant net d'impôts	47,1	-47,4
Ajustements de valeur sur actifs disponibles à la vente	-1,7	-10,6
Impôts	0,2	0,2
Montant net d'impôts	-1,5	-10,4
Ajustements de valeur sur dérivés de couverture de flux de trésorerie	16,2	-23,9
Impôts	-5,8	4,9
Montant net d'impôts	10,4	-19,0
Ecarts de conversion :		
- sur les filiales dont les comptes sont établis en devises étrangères	-320,1	825,8
Montant net d'impôts	-320,1	825,8
- sur le financement net des investissements à l'étranger	104,5	-255,0
- impôts	-39,3	88,6
Montant net d'impôts	65,2	-166,4
Autres éléments du résultat global	-198,9	582,6
Résultat global total de la période	-230,3	1 128,1
dont quote-part des propriétaires de la société mère	-248,0	861,6
dont quote-part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	17,7	266,5

⁽¹⁾ Les autres éléments du résultat global attribuables aux activités non poursuivies au sens de la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », concernant la division Transport sont détaillés dans la note 3.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Au 30 juin 2011 ⁽¹⁾	Au 30 juin 2010 ⁽¹⁾
Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère		-67,2	374,2
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	21	35,8	171,3
Amortissements, provisions et pertes de valeurs opérationnels		1 556,5	929,9
Amortissements et pertes de valeurs financiers		10,5	9,7
Plus ou moins values de cessions et de dilution		-532,1	-232,2
Résultat des entreprises associées		-6,2	-7,4
Dividendes reçus	18	-3,0	-4,2
Coût de l'endettement financier net	17	381,9	409,2
Impôts	19	307,3	197,4
Autres éléments		48,2	29,6
Capacité d'autofinancement		1 731,7	1 877,5
Variation du besoin en fonds de roulement	10	-657,6	-381,6
Impôts versés		-210,1	-197,0
Flux nets de trésorerie générés par l'activité		864,0	1 298,9
Investissements industriels	27	-914,7	-844,9
Cessions d'actifs industriels		80,3	71,6
Investissements financiers		-44,7	-316,8
Cessions d'actifs financiers		956,6	458,0
Actifs financiers opérationnels			
Nouveaux actifs financiers opérationnels		-170,1	-158,4
Remboursements d'actifs financiers opérationnels		219,3	214,3
Dividendes reçus	18	8,6	7,8
Créances financières non courantes décaissées		-70,0	-26,7
Créances financières non courantes remboursées		10,8	38,2
Variation des créances financières courantes		-13,2	-38,1
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements		62,9	-595,0
Variation des dettes financières courantes	14	-129,9	-648,6
Nouveaux emprunts et autres dettes non courantes	14	618,9	334,3
Remboursements d'emprunts et autres dettes non courantes	14	-29,1	-55,5
Augmentation de capital		38,8	108,4
Réduction de capital			-
Transactions entre actionnaires : acquisitions et cessions partielles		-1,4	90,3
Mouvements sur actions propres		2,2	-
Dividendes versés		-388,6	-709,4
Intérêts financiers versés		-469,7	-507,4
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement		-358,8	-1 387,9
Trésorerie d'ouverture		5 019,8	5 159,5
Effets de change et divers		-14,6	126,4
Trésorerie de clôture		5 573,3	4 601,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11	6 037,2	5 058,0
Trésorerie passive	11	463,9	456,1
Trésorerie de clôture		5 573,3	4 601,9

⁽¹⁾ Les flux nets attribuables aux activités non poursuivies au sens de la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », ont contribué au 30 juin 2011 et au 30 juin 2010 aux flux nets de trésorerie générés par l'activité respectivement à hauteur de -98,8 millions d'euros et 81,1 millions d'euros, aux flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements respectivement à hauteur de 99,0 millions d'euros et -54,9 millions d'euros et aux flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement respectivement à hauteur de 150,1 millions d'euros et -32,9 millions d'euros.

Les activités non poursuivies sont présentées en note 20.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>(en millions d'euros)</i>	Nombres de titres en circulation	Capital	Prime d'émission	Titres d'auto-contrôle	Réserves de consolidation et résultat	Réserves de conversion	Réserves de juste valeur	Total attribuable aux propriétaires de la société mère	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des Capitaux Propres
Montant au 1er janvier 2010 ⁽¹⁾	493 630 374	2 468,2	9 433,2	-452,6	-3 663,5	-344,4	-43,5	7 397,4	2 670,1	10 067,5
Augmentation du capital de la société mère	3 790 798	18,9	61,3					80,2	-	80,2
Elimination des titres d'autocontrôle									-	
Païement fondé sur des actions					2,4			2,4	-	2,4
Part des tiers dans les augmentations de capital des filiales								-	109,4	109,4
Variation de périmètre					54,3			54,3	36,2	90,5
Distribution de dividendes de la société mère					-579,5			-579,5	-	-579,5
Part des tiers dans les distributions de dividendes des filiales								-	-207,9	-207,9
<i>Ecart de conversion</i>						729,1		729,1	96,7	825,8
<i>investissement net à l'étranger</i>						-173,2		-173,2	-0,2	-173,4
<i>Ecarts actuariels sur engagements de retraite</i>					-43,1			-43,1	-4,3	-47,4
<i>Variation de JV des dérivés de couverture CFH</i>						7,0	-22,1	-15,1	3,1	-12,0
<i>variation de JV sur les AFS</i>							-10,3	-10,3	-0,1	-10,4
Total des autres éléments du résultat global					-43,1	562,9	-32,4	487,4	95,2	582,6
Résultat de l'exercice					374,2			374,2	171,3	545,5
Autres variations					-1,0			-1,0	-14,0	-15,0
Montant au 30 juin 2010	497 421 172	2 487,1	9 494,5	-452,6	-3 856,2	218,5	-75,9	7 815,4	2 860,3	10 675,7

(1) Montants au 1er janvier corrigés en application de la norme IAS 8 "méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs" - Voir note 1 aux États Financiers.

<i>(en millions d'euros)</i>	Nombres de titres en circulation	Capital	Prime d'émission	Titres d'autocontrôle	Réserves de consolidation et résultat	Réserves de conversion	Réserves de juste valeur	Total attribuable aux propriétaires de la société mère	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des Capitaux Propres
Montant au 31 décembre 2010 (1)	499 126 367	2 495,6	9 514,9	-444,7	-3 679,5	23,8	-34,2	7 875,9	2 928,5	10 804,4
Augmentation du capital de la société mère	20 462 396	102,3	280,4					382,7		382,7
Distribution de dividendes de la société mère					-586,8			-586,8		-586,8
Elimination des titres d'autocontrôle				2,2				2,2		2,2
Paiement fondé sur des actions	64 197	0,3	0,9		1,5			2,7		2,7
Part des tiers dans les augmentations de capital des filiales								-	1,3	1,3
Part des tiers dans les distributions de dividendes des filiales								-	-185,7	-185,7
Transactions entre actionnaires					-15,0			-15,0	74,7	59,7
Total des transactions entre actionnaires	20 526 593	102,6	281,3	2,2	-600,3	-	-	-214,2	-109,7	-323,9
Autres éléments du résultat global					44,0	-235,5	10,7	-180,8	-18,1	-198,9
Résultat de l'exercice					-67,2			-67,2	35,8	-31,4
Résultat global de la période					-23,2	-235,5	10,7	-248,0	17,7	-230,3
Autres variations					3,0			3,0	9,2	12,2
Montant au 30 juin 2011	519 652 960	2 598,2	9 796,2	-442,5	-4 300,0	-211,7	-23,5	7 416,7	2 845,7	10 262,4

(1) Montants au 31 décembre 2010 corrigés en application de la norme IAS 8 "méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs" - Voir note 1 aux États Financiers

Le montant du dividende distribué par action ressort à 1,21 euro en 2011 et en 2010. En 2011 et 2010, le dividende a été payé pour partie en actions.

Au 30 juin 2011 et au 30 juin 2010, le montant total des dividendes versés qui s'élève respectivement à 389 millions d'euros et 709 millions d'euros dans le tableau des flux de trésorerie intègre :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2011	30 juin 2010
Distribution de dividendes de la société mère	-587	-580
Part des tiers dans les distributions de dividendes des filiales	-186	-208
Paiement du dividende pour partie en action ⁽¹⁾	+384	+79
Montant total des dividendes versés	-389	-709

⁽¹⁾ Les lignes « Augmentation de capital » et « Dividendes versés » au tableau de flux de trésorerie sont présentées nettes du montant des dividendes versés en actions ce versement ne donnant pas lieu à un flux financier.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1. Principes et méthodes comptables.....	52
Référentiel.....	52
Conversion des états financiers des sociétés à l'étranger.....	54
Information par secteur opérationnel.....	54
2. Recours à des appréciations du management dans l'application des normes comptables Groupe.....	54
3. Evènements significatifs et principales acquisitions et cessions.....	55
4. Goodwill.....	61
5. Actifs incorporels du domaine concédé.....	62
6. Autres actifs incorporels.....	63
7. Actifs corporels.....	63
8. Actifs financiers opérationnels non courants et courants.....	64
9. Autres actifs financiers non courants et courants.....	65
10. Besoin en fonds de roulement.....	66
11. Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	66
12. Capitaux propres.....	67
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère.....	67
<i>Capital</i>	67
<i>Imputation des titres d'autocontrôle sur les capitaux propres</i>	67
<i>Plans d'achat ou de souscription d'actions</i>	67
<i>Affectation du résultat et dividendes</i>	67
<i>Ecarts de conversion</i>	67
<i>Réserve de juste valeur</i>	68
<i>Ecarts actuariels sur engagement de retraite</i>	68
Participations ne donnant pas le contrôle.....	68
13. Provisions non courantes et courantes.....	68
14. Dettes financières non courantes et courantes.....	69
<i>Ventilation des emprunts obligataires</i>	69
<i>Ventilation des autres dettes financières</i>	69
<i>Informations sur les clauses de remboursement anticipé des emprunts</i>	69
15. Produit des activités ordinaires.....	70
16. Résultat opérationnel.....	70
17. Coût de l'endettement financier net.....	71
18. Autres revenus et charges financiers.....	72
19. Impôts sur le résultat.....	72
20. Actifs détenus en vue de la vente, activités non poursuivies ou cédées.....	73
21. Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.....	74
22. Instruments dérivés.....	74
23. Contrôles fiscaux.....	75
24. Engagements hors bilan et sûretés réelles.....	75
25. Actifs et passifs éventuels.....	77
26. Opérations avec les parties liées.....	78
27. Informations par secteur opérationnel.....	78
28. Evènements post clôture.....	81
29. Liste des principales sociétés intégrées dans les états financiers consolidés.....	81

1. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés du Groupe au 30 juin 2011 ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration qui s'est tenu le 3 août 2011.

Référentiel

Base de préparation de l'information financière

En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002 modifié par le règlement n°297/2008 du 11 mars 2008, les comptes consolidés intermédiaires résumés du Groupe Veolia Environnement (« le Groupe ») au 30 juin 2011 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent pas toute l'information financière requise par le référentiel IFRS et doivent être lus en relation avec les états financiers annuels du Groupe relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires résumés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles que publiées par l'IASB et l'IFRIC au 30 juin 2011 et telles qu'adoptées par l'Union européenne. Ces normes et interprétations sont disponibles sur le site Internet de l'Union européenne à l'adresse : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Ces comptes semestriels sont établis suivant les mêmes principes que ceux utilisés pour la préparation des états financiers consolidés au titre de l'exercice 2010, sous réserve des éléments présentés ci-dessous et des spécificités requises par la norme IAS 34.

Nouvelles normes et interprétations

Les méthodes et règles comptables sont décrites de façon détaillée dans la note 1 des États financiers consolidés au 31 décembre 2010.

Textes appliqués pour la première fois par le Groupe à compter du 1^{er} janvier 2011

Le Groupe n'a pas constaté d'impact significatif dans la mise en œuvre des différents amendements, des normes et interprétations suivants :

- Amendements résultant du processus d'améliorations annuelles 2008 à 2010 (à l'exclusion des amendements à IFRS 3 et IAS 27 mis en œuvre en 2010)
- Amendements à IAS 32 « Instruments financiers : présentation » : Classification des droits de souscription
- Amendement à IFRIC 14 « IAS 19 — Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction »

Concernant la mise en œuvre de la norme IAS 24 révisée « Information relative aux parties liées » et de l'interprétation IFRIC 19 « Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres », le Groupe n'a pas relevé d'impact pour les comptes semestriels publiés.

Textes d'application obligatoire postérieurement au 30 juin 2011 et non appliqués par anticipation

Les normes et amendements publiés au 30 juin 2011 pour lesquels le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée sont présentés ci-dessous, certains de ces textes sont en cours d'adoption au niveau de l'Union européenne :

- Amendements à IAS 19 visant principalement à éliminer la possibilité de différer la comptabilisation de tout ou partie des écarts actuariels (méthode du corridor)
- Amendements à IAS 1 relatif à la présentation des autres éléments du résultat global
- Amendements à IFRS 7 « Instruments financiers : Informations à fournir » : Transferts d'actifs financiers
- Amendements à IAS 12 « Impôts sur le résultat » : Recouvrement des actifs sous-jacents
- IFRS 9, « Instruments financiers » : classification et évaluation des actifs et passifs financiers
- IFRS 10, « États financiers consolidés »
- IFRS 11, « Accords conjoints »
- IFRS 12, « Informations à fournir sur les participations dans les autres entités »
- IFRS 13, « Evaluation de la juste valeur »
- Amendement à IAS 27, « États financiers individuels »
- Amendement à IAS 28, « Participation dans des entreprises associées et dans des co-entreprises »

Le Groupe est en cours d'appréciation des effets induits par la première application de ces nouvelles normes et amendements. S'agissant de la norme IFRS 11, elle prévoit que les participations détenues conjointement soient consolidées selon la méthode de la mise en équivalence et supprime l'option de les consolider selon la méthode de l'intégration proportionnelle, telle que prévue jusqu'à présent par la norme IAS 31. Le Groupe consolide actuellement selon la méthode de l'intégration proportionnelle plusieurs sociétés dont Dalkia International et Veolia Transdev. Cette nouvelle norme sera applicable aux arrêtés à compter du 1er janvier 2013, sous réserve de son adoption par l'Union européenne. Il est actuellement trop tôt pour déterminer de façon précise l'incidence de l'application de cette nouvelle norme sur les comptes consolidés du Groupe.

Changements comptables

Au cours du deuxième trimestre de l'année, le Groupe a identifié une fraude comptable aux États-Unis, dans la filiale Marine Services de la division Propreté. Marine Services est une société de services industriels, filiale de Veolia Environmental Services North America. Marine Services exploite une flotte de bateaux qui fournit des services aux installations pétrolières offshore, principalement dans le Golfe du Mexique.

A l'issue des contrôles réalisés qui se sont terminés en juillet 2011, le Groupe a déterminé que certaines dépenses avaient été comptabilisées en stocks, actifs corporels et charges constatées d'avance au lieu d'être enregistrées en charges dans le compte de résultat. En conséquence, le résultat opérationnel cumulé du Groupe sur les exercices 2007 à 2010 a été surévalué pour un montant cumulé de 52 millions d'euros (hors effet change) sur les quatre exercices concernés. Ce montant représente moins de 1% du résultat opérationnel de chaque exercice concerné.

Ces circonstances ont également conduit le Groupe à revoir les prévisions de résultat de Marine Services qui avaient contribué à la reconnaissance d'impôts différés actifs sur le groupe fiscal américain pendant les exercices concernés et à estimer que ces projections auraient probablement été différentes si ces irrégularités n'avaient pas existé. La détermination des impôts différés actifs sur la base de prévisions d'un résultat taxable futur résulte d'un processus d'estimation. Dans le contexte des irrégularités identifiées, le Groupe a estimé que le montant d'impôts différés actifs pour les quatre années concernées aurait été, en cumulé, moins élevé de 33 millions d'euros (hors effet change) si le résultat opérationnel de la société Marine Services avait été correctement appréhendé.

L'impact de ces irrégularités comptables reste limité sur chacun des exercices passés concernés mais serait significatif en cumulé sur les flux de 2011. Le Groupe, en application de la norme IAS 8 « méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs », a décidé de retraiter rétrospectivement chacun des exercices comparatifs concernés dans ses comptes 2011.

Les corrections, au compte de résultat, sur chacun des exercices concernés par ces irrégularités sont les suivantes, en millions d'euros :

	Produit des activités ordinaires	Résultat opérationnel	Effet impôt	Effet change	Total Correction
2007	0	-6	-19	-1	-26
2008	0	-6	-7	-3	-16
2009	-3	-18	-7	-1	-26
2010	1	-22	0	0	-22
TOTAL	-2	-52	-33	-5	-90

Ces corrections n'ont pas d'impact sur le compte de résultat du premier semestre 2011. Le compte de résultat du premier semestre 2010, présenté en comparatif, n'est pas affecté par ces retraitements, les irrégularités identifiées, pour l'exercice 2010, ayant été principalement enregistrées au second semestre. Enfin, l'état de la situation financière consolidée au 31 décembre 2010 présentée en comparatif de celle du 30 juin 2011 a été retraité de la manière suivante :

- diminution des actifs corporels de -3,3 millions d'euros,
- diminution des impôts différés actifs de -35,9 millions d'euros
- diminution des stocks et travaux en cours de -30,2 millions d'euros,
- diminution des créances d'exploitation de -14,6 millions d'euros,
- diminution du total actif de 84,0 millions d'euros,
- diminution des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère de -90,3 millions d'euros,
- augmentation des dettes d'exploitation de 6,3 millions d'euros,
- diminution du total des passifs et des capitaux propres de 84,0 millions d'euros.

Le Groupe a engagé un processus de cession de cette activité Marine Services, reclassée en actifs et passifs destinés à la vente au 30 juin 2011.

Saisonnalité de l'activité du Groupe

L'impact des conditions climatiques combiné à la saisonnalité des activités du Groupe peut affecter les résultats de la société. En effet, certaines activités de la société sont soumises à des variations saisonnières. Dalkia réalise l'essentiel de ses résultats opérationnels aux premier et quatrième trimestres correspondant aux périodes de chauffe en Europe. Dans le domaine de l'eau, la consommation d'eau à usage domestique et l'assainissement induit sont plus importants entre mai et septembre dans l'hémisphère Nord, où Veolia Eau exerce la majeure partie de son activité. Dans le Transport enfin, la SNCM réalise une grande partie de son activité pendant la saison d'été.

Conversion des états financiers des sociétés à l'étranger

Les cours de change des monnaies des pays non-membres de la zone euro utilisées pour établir les états financiers consolidés sont principalement les suivants :

Cours de change de clôture (une devise étrangère = xx euro)	Au 30 juin 2011	Au 30 juin 2010	Au 31 décembre 2010
Dollar américain	0,6919	0,8149	0,7484
Livre sterling	1,1080	1,2233	1,1618
Couronne tchèque	0,0411	0,0389	0,0399

Cours de change moyen (une devise étrangère = xx euro)	cours moyen 1^{er} semestre 2011	cours moyen 1 ^{er} semestre 2010	cours moyen année 2010
Dollar américain	0,7127	0,7528	0,7537
Livre sterling	1,1520	1,1494	1,1652
Couronne tchèque	0,0411	0,0389	0,0395

Information par secteur opérationnel

Depuis le 1^{er} janvier 2009, le Groupe identifie et présente une information sectorielle en application de la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels ».

L'information présentée pour chaque secteur opérationnel est identique à celle présentée au Principal Décisionnaire Opérationnel du Groupe (le Président Directeur Général) aux fins de prise de décisions. Cette information est issue de l'organisation interne des activités du Groupe et correspond aux quatre métiers du Groupe à savoir l'Eau, la Propreté, l'Energie et le Transport.

Le Principal Décisionnaire Opérationnel du Groupe reçoit une information globale par division. Cette information permet de mesurer les performances de chaque métier.

Les objectifs budgétaires fixés à chaque responsable de division comprennent des objectifs en terme de produits des activités ordinaires, résultat opérationnel, investissements et autres ratios clés. Ces objectifs sont fixés globalement pour chaque division.

La rémunération variable des membres du Comité exécutif est basée sur les performances du Groupe ou de chaque division, incluant notamment la capacité d'autofinancement opérationnelle, au travers de l'indicateur free cash-flow. (Une réconciliation entre la capacité d'autofinancement opérationnelle et le résultat opérationnel est présentée en note 27).

Les données financières par secteur opérationnel sont établies selon les mêmes règles que celles utilisées pour les États financiers consolidés.

2. RECOURS A DES APPRECIATIONS DU MANAGEMENT DANS L'APPLICATION DES NORMES COMPTABLES GROUPE

Veolia Environnement peut être amené à procéder à des estimations et à retenir des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges ainsi que les informations relatives aux éléments d'actif et de passif latents. Les résultats réels futurs sont susceptibles de diverger sensiblement par rapport à ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes antérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les tests de dépréciation sont réalisés sur les unités génératrices de trésorerie identifiées comme à risque au 31 décembre 2010 ou sur celles présentant un indice de perte de valeur sur la période. La direction du Groupe a procédé aux tests sur la base des meilleures anticipations des flux de trésorerie futurs actualisés de l'activité des unités concernées. La note 16 présente les pertes de valeur comptabilisées dans les comptes au 30 juin 2011.

La note 19 est relative à la charge fiscale du Groupe. Cette charge d'impôt de la période est calculée en appliquant le taux effectif annuel d'impôt estimé au résultat avant impôt de la période, ajusté des éventuels éléments ponctuels.

L'ensemble de ces estimations repose sur un processus organisé de collecte d'informations prévisionnelles sur les flux futurs avec validation par les responsables opérationnels, ainsi que sur des anticipations de données de marchés fondées sur des indicateurs externes et utilisées selon des méthodologies constantes et formalisées.

Lors de la clôture de juin 2011, les taux ont fait l'objet d'un examen au vu des conditions actuelles et les modalités suivantes ont été retenues :

- Application d'IAS 36 « Dépréciation d'actifs » : conformément aux pratiques du Groupe, les taux d'actualisation utilisés correspondent au Coût Moyen Pondéré du Capital calculé annuellement en fin de premier semestre.
- Application d'IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » : les taux retenus sont composés de taux sans risque et de prime de risque spécifique aux actifs et passifs sous-jacents.
- Application d'IAS 19 « Avantages au personnel » : Les engagements sont mesurés en utilisant une fourchette d'indices du marché et en particulier l'iboxx.

3. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET PRINCIPALES ACQUISITIONS ET CESSIONS

Contexte général

Le premier semestre 2011 a été marqué par un contexte économique contrasté selon les zones géographiques avec :

- de fortes variations des parités monétaires,
- une nouvelle hausse significative des prix des matières premières,
- une stabilisation voire une amélioration, selon les zones, de l'environnement économique en Europe de l'Ouest, en Europe Centrale, aux États-Unis et en Asie, qui se traduit par une amélioration progressive des volumes dans la Propreté et des commandes dans l'activité Travaux de l'Eau,
- une situation économique et financière toujours difficile de certains acteurs industriels et publics, qui pèse sur la réalisation de certains projets de croissance et sur la solvabilité de certains clients ou leur délai de paiement,
- une situation économique et financière difficile en Europe du Sud,
- une situation politique instable dans certains pays d'Afrique du Nord.

En raison de ce contexte et en particulier de ces deux derniers événements, le Groupe a constaté, en résultat opérationnel, des pertes de valeurs et provisions pour un montant total de -723,6 millions d'euros, dont -505,4 millions d'euros sur le Sud de l'Europe, essentiellement en Italie, -58,5 millions d'euros en Afrique du Nord et -151,9 millions d'euros aux États-Unis.

Une information détaillée sur les pertes de valeur comptabilisées au 30 juin 2011 sur les goodwill et actifs immobilisés est présentée en note 16.

Refinancement de la ligne de liquidité principale

Le 7 avril 2011, Veolia Environnement a signé deux crédits syndiqués. L'un multi devises d'un montant de 2,5 milliards d'euros d'une maturité de 5 ans. Le deuxième d'un montant de 500 millions d'euros d'une maturité de 3 ans pour des tirages en zlotys polonais, en couronnes tchèques et en forints hongrois. Les deux facilités intègrent deux options d'extension d'une durée d'un an chacune. Ces facilités refinancent par anticipation le crédit syndiqué multidevises de 4 milliards d'euros dont disposait Veolia Environnement au 31 décembre 2010.

Paiement du dividende

Conformément à la décision prise en Assemblée Générale du 17 mai 2011, le Groupe a proposé à ses actionnaires un versement de dividende en action ou en numéraire. L'option de paiement en actions du dividende a été largement retenue entraînant la création de 20 462 396 titres représentant environ 3,94% du capital et 4,05 % des droits de vote. Ainsi, le paiement du dividende ayant fait l'objet de l'option de paiement en numéraire représente un montant total de 203 millions d'euros. Il a été versé à compter du 17 juin 2011.

Création de la co-entreprise Veolia Transdev

Le 4 mai 2010, la Caisse des dépôts et consignations et Veolia Environnement ont conclu un accord de rapprochement en vue de la création d'une co-entreprise détenue à 50/50 et regroupant d'une part la société Transdev et d'autre part Veolia Transport.

Dans le cadre de cette opération, les sociétés Veolia Transport et Transdev sont respectivement apportées par chacun de leurs actionnaires à la co-entreprise nouvellement créée Veolia Transdev. Préalablement à la réalisation de l'opération, la Caisse des dépôts et consignations souscrit à une augmentation de capital de Transdev de 200 millions d'euros.

Au terme de l'opération, Veolia Environnement devient l'opérateur industriel du nouvel ensemble, tandis que la Caisse des dépôts et consignations se positionne en tant que partenaire stratégique de long terme.

La réalisation effective de cette opération est intervenue le 3 mars 2011 :

- à l'issue de l'autorisation de l'opération par les autorités compétentes de contrôle des concentrations et de l'approbation de la privatisation de la société Transdev par le Ministère de l'Economie.
- après l'adaptation du pacte d'actionnaires visant à simplifier les dispositions relatives à la gouvernance du nouvel ensemble.

Suite aux modifications du pacte d'actionnaires, le nouvel ensemble dispose d'une direction générale unifiée, en charge de la totalité des responsabilités opérationnelles et confiée à M. Jérôme Gallot. Veolia Environnement et la Caisse des dépôts et consignations exercent un contrôle conjoint sur le nouvel ensemble.

A compter de cette même date et en application des normes IAS/IFRS, Veolia Environnement perd le contrôle de Veolia Transport pour prendre une participation à hauteur de 50% dans la co-entreprise Veolia Transdev, le nouvel ensemble étant consolidé en intégration proportionnelle.

Les principaux effets comptables de l'opération se résument de la manière suivante :

▪ Jusqu'au 3 mars 2011

- les charges et produits nets de Veolia Transport ont été regroupés sur une seule ligne du compte de résultat intitulée « Résultat des activités non poursuivies ». L'intégralité du premier semestre 2010 a également été retraitée rétrospectivement, sur cette même ligne.
- les flux de trésorerie associés demeurent présentés dans chacune des rubriques du tableau des flux de trésorerie. Leur incidence est mentionnée en note de commentaires de l'état consolidé des flux de trésorerie pour les deux périodes 2011 et 2010, avec les flux de trésorerie générés par les activités non poursuivies.

▪ A compter du 3 mars 2011

A compter de cette date, le Groupe a perdu le contrôle de Veolia Transport pour prendre le contrôle conjoint à hauteur de 50% dans la co-entreprise Veolia Transdev, qui résulte du regroupement de Veolia Transport et de Transdev au sein d'une même entité, par leurs actionnaires respectifs. Dans les comptes du Groupe, cette opération se traduit par :

- la décomptabilisation de la totalité des actifs et passifs de Veolia Transport le 3 mars 2011 ;
- la comptabilisation d'un résultat de cession d'un montant de 429,8 millions d'euros, constitué de :
 - o 391,5 millions d'euros correspondant à la plus value de cession sur Veolia Transport;
 - o 38,3 millions d'euros correspondant aux éléments comptabilisés directement dans les autres éléments du résultat global (principalement le montant inscrit en écart de conversion pour 34,2 millions d'euros).
- la réévaluation à la juste valeur des actifs et passifs de la co-entreprise Veolia Transdev, pour un montant provisoire de 36,5 millions d'euros (en quote-part du Groupe).

Les données chiffrées afférentes à ces différents effets comptables sont présentées ci-après :

▪ **Résultat des activités non poursuivies**

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2011	Au 30 juin 2010
Produit des activités ordinaires	953,4	2 878,1
Résultat opérationnel	-39,2	22,6
Eléments financiers	-8,3	-13,3
Charge d'impôts sur les sociétés	-2,3	-1,8
Résultats des entreprises associées	0,2	0,1
Résultat des activités non poursuivies ⁽¹⁾	-49,6	7,6
Résultat de cession de la quote-part Veolia Transport	429,8	-
Effets fiscaux sur la cession	-	-
Résultat de cession après impôt	429,8	-
Résultat des activités non poursuivies	380,2	7,6

⁽¹⁾ Au 30 juin 2011 correspond aux charges et produits de la division Transport du 1^{er} janvier au 3 mars 2011.

▪ **Résultat de cession**

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2011
Juste valeur nette de la quote-part de Veolia Transport	691,0
Valeur nette comptable de Veolia Transport	299,5
Résultat de cession	391,5
Impact du reclassement des éléments du résultat global ⁽¹⁾	38,3
Résultat de cession avant impôt	429,8

⁽¹⁾ principalement constitué par le montant inscrit en écart de conversion pour 34,2 millions d'euros

▪ **Autres éléments du résultat global des activités non poursuivies**

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2011 ⁽¹⁾	Au 30 juin 2010
Écarts actuariels sur engagements de retraite	-0,4	-4,0
Réserve de juste valeur	4,8	2,8
Écarts de conversion	-8,6	25,0
Autres éléments du résultat global	-4,2	23,8
dont quote-part des propriétaires de la société mère	-5,1	19,5
dont quote-part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	0,9	4,3

⁽¹⁾ correspond aux autres éléments du résultat global du 1^{er} janvier au 3 mars 2011

Les autres éléments du résultat global reclassés en résultat correspondent à la part groupe du montant net d'impôt de la réserve de conversion et de celui de la réserve de juste valeur.

▪ **Flux de trésorerie des activités non poursuivies**

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2011 ⁽¹⁾	Au 30 juin 2010
Flux de trésorerie généré par l'activité	-93,1	47,9
Flux de trésorerie affecté aux opérations d'investissement	-49,6	-149,3
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement	-11,2	-15,8
Variation nette de trésorerie	-153,9	-117,2

⁽¹⁾ Flux de trésorerie jusqu'au 3 mars 2011, date de la cession

▪ **Comptabilisation à la juste valeur de la participation de 50% dans la co-entreprise Veolia Transdev**

Les comptes intermédiaires du Groupe au 30 juin 2011 présentent une allocation préliminaire de la juste valeur de la participation du Groupe de 50% dans la co-entreprise Veolia Transdev :

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur comptable des actifs et passifs apportés par VT à 100%	Valeur comptable des actifs et passifs apportés par TD à 100%	Valeur comptable des actifs et passifs apportés par les deux co-actionnaires à 100%	Ajustements provisoires à la juste valeur à 100%	Co-entreprise Juste valeur provisoire de l'actif net à 100%
Goodwill	529,6	426,7	956,3	-956,3	0,0
Actifs incorporels du domaine concédé	14,3	0,0	14,3		14,3
Autres actifs incorporels	125,0	96,1	221,1	127,7	348,8
- dont contrats et portefeuilles de contrats			73,6	72,9	146,5
- dont marques			64,9	39,7	104,6
Actifs corporels	1 607,6	767,8	2 375,4	-6,9	2 368,5
- dont matériel roulant			1 834,2	-52,8	1 781,4
- dont immobilier			260,6	57,1	317,7
Autres actifs non courants	380,4	119,6	500,0	-3,0	497,0
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	2 656,9	1 410,2	4 067,1	-838,5	3 228,6
Stocks et travaux en cours	96,8	21,8	118,6		118,6
Créances d'exploitation	1 156,7	456,7	1 613,4	-9,9	1 603,5
Autres actifs courants	55,6	10,6	66,2		66,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	293,7	310,7	604,4		604,4
Actifs classés comme détenus à la vente	18,2	19,5	37,7		37,7
TOTAL ACTIFS COURANTS	1 621,0	819,3	2 440,3	-9,9	2 430,4
Provisions non courantes	258,9	68,5	327,4	-57,6	269,8
Dettes financières non courantes	166,7	310,5	477,2		477,2
Autres passifs non courants	259,4	73,8	333,2	82,0	415,2
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	685,0	452,8	1 137,8	24,4	1 162,2
Dettes financières	1 692,6	486,1	2 178,7		2 178,7
Dettes d'exploitation	1 366,9	620,6	1 987,5	1,8	1 989,3
Provisions courantes	94,4	33,0	127,4	8,7	136,1
Autres passifs courants	0,4	0,2	0,6		0,6
Passifs classés comme détenus à la vente	29,0	0,7	29,7		29,7
TOTAL PASSIFS COURANTS	3 183,3	1 140,6	4 323,9	10,5	4 334,4
ACTIF NET ACQUIS	409,6	636,1	1 045,7	-883,3	162,4
ACTIF NET ACQUIS - Quote-part Groupe	290,6	574,1	864,7	-885,6	-20,9
GOODWILL					1 402,9
CONTREPARTIE TRANSFEREE (COUT D'ACQUISITION)					1 382,0

Description succincte des principaux impacts

Les contrats et portefeuilles de contrats sont évalués par la méthode dite des « surprofits » et amortis sur leurs durées résiduelles.

En l'absence de marché actif et de transactions comparables, les marques ont fait l'objet d'évaluations par la méthode des redevances, s'appuyant sur l'évaluation du niveau de redevances dont la co-entreprise devrait s'acquitter si elle ne détenait pas ses marques.

Les sites immobiliers sont évalués à leur valeur de marché, en estimant le prix qu'un acteur indépendant serait prêt à payer pour disposer de ces sites en poursuivant une activité de même nature.

Les matériels roulants sont évalués à leur juste valeur en se basant soit sur des évaluations externes quand ces dernières sont disponibles, soit sur une estimation fondée sur des transactions comparables, après prise en compte de la spécificité des matériels et de leur obsolescence.

Par ailleurs, le Groupe a repris au Pays-Bas un engagement au titre des régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi. Il s'agit d'un régime de retraite à prestations définies multi-employeur (SPOV) basé sur un pourcentage du salaire donnant droit à pension et fonction de l'ancienneté.

Les premiers éléments chiffrés pour ce régime s'établissent comme suit au 30 juin 2011, en quote-part Groupe:

- Dette actuarielle : 946 millions d'euros
- Actifs de couverture : 1 002 millions d'euros
- Sur-financement : 56 millions d'euros

La durée estimée de ce régime est de 15 ans.

Les actifs de couverture sont principalement constitués d'obligations (environ 50%) et d'actions (près de 35%).

Le goodwill provisoire déterminé ci-dessus correspond au montant non alloué à des actifs identifiables et comprend notamment la valeur des synergies attendues de la création de la co-entreprise.

Les coûts liés à cette opération s'élèvent à 13 millions d'euros, en quote-part Groupe, et sont enregistrés en résultat.

La co-entreprise Veolia Transdev a contribué à hauteur de 1 316,9 millions d'euros au produit des activités ordinaires du Groupe sur le premier semestre 2011. Si la co-entreprise Veolia Transdev avait été constituée dès le 1^{er} janvier 2011, elle aurait contribué à hauteur de 1 969,5 millions d'euros au produit des activités ordinaires du groupe sur le 1^{er} semestre 2011. Pour rappel, le produit des activités ordinaires de Veolia Transport sur le premier semestre 2010 s'élevait à 2 878,1 millions d'euros (y compris le produit des activités ordinaires des activités au Royaume-Uni).

Incidences sur les principaux agrégats de l'état de la situation financière consolidée

Les incidences de l'opération au 3 mars 2011 sont les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	Veolia Transport à 100%	Décomptabilisation de Veolia Transport à 100%	Ré-acquisition de 50% de Veolia Transport	Acquisition de 50% de Transdev	Ajustements provisoires à la juste valeur	Veolia Transdev à 50%
Actif						
Goodwill	529,6	-529,6	264,8	213,4	223,3	701,5
Actifs non courants	2 127,3	-2 127,3	1 063,6	491,8	58,9	1 614,3
Actifs courants	1 327,3	-1 327,3	663,7	254,3	-5,0	913,0
Trésorerie et équivalents	293,7	-293,7	146,9	155,3		302,2
Total	4 277,9	-4 277,9	2 139,0	1 114,8	277,2	3 531,0
Passif						
Capitaux Propres attribuables aux propriétaires de la société mère	290,6	-290,6	145,3	287,2	258,5	691,0
Capitaux Propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	119,0	-119,0	59,5	30,9	1,2	91,6
Passifs financiers non courants	166,7	-166,7	83,4	155,3		238,7
Autres passifs non courants	518,3	-518,3	259,2	71,1	12,2	342,5
Passifs financiers courants	1 692,6	-1 692,6	846,4	243,0		1 089,4
Autres passifs courants	1 490,7	-1 490,7	745,2	327,3	5,3	1 077,8
Total	4 277,9	-4 277,9	2 139,0	1 114,8	277,2	3 531,0

▪ **Incidence sur la dette et la trésorerie du Groupe**

L'opération Veolia Transdev a contribué à un désendettement aux bornes du groupe de 539,9 millions d'euros sur le premier trimestre 2011, principalement lié au refinancement du nouvel ensemble par Veolia Environnement d'une part et la Caisse des dépôts et consignations d'autre part. En effet, les prêts consentis par Veolia Environnement et la Caisse des dépôts et consignations sont accordés conjointement à Veolia Transdev. Par ailleurs, la trésorerie de Veolia Transdev et de ses filiales est centralisée et gérée par Veolia Environnement.

Cessions

- Le 14 février 2011, le Groupe a signé un accord en vue de la cession de ses activités de tri recyclage en Norvège. Cette cession a eu lieu le 25 mars 2011.
- Le 3 mai 2011, la majorité des activités en Allemagne de la division Energie ont été cédées pour un montant de 27 millions d'euros (en quote-part groupe) en valeur d'entreprise.
- Le 5 mai 2011, le Groupe a cédé ses activités transport en Norvège pour un montant de 36 millions d'euros (en quote-part Groupe) en valeur d'entreprise.
- Ces transactions sont traitées en activités non poursuivies.
- Le 23 mai 2011, le Groupe a cédé 5% de Dalkia Ceska Republica à J&T Group pour un montant de 32 millions d'euros en valeur d'entreprise.
- Le 29 juin 2011, la Berd et IFC ont pris une participation de 5% chacun dans les activités balto-russes de la division Energie à hauteur de 38 millions d'euros.

4. GOODWILL

Les Goodwill se détaillent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2011	Au 31 décembre 2010
Montant brut	7 332,5	7 362,8
Pertes de valeur cumulées	-949,5	-522,6
Montant net	6 383,0	6 840,2

L'évolution au cours du premier semestre 2011, de la valeur nette comptable des Goodwill, par secteur opérationnel, est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2011	Au 31 décembre 2010
Eau	2 320,6	2 408,0
Propreté	2 552,8	2 691,2
Energie	801,9	1 161,6
Transport	677,9	549,0
<i>Dont VeoliaTransdev</i>	677,9	-
<i>Dont VeoliaTransport</i>		549,0
Autres	29,8	30,4
Goodwill	6 383,0	6 840,2

Pour le transport, l'affectation des goodwill aux unités génératrices de trésorerie est provisoire au 30 juin 2011 compte tenu de travaux en cours dans le cadre de la création de la co-entreprise Veolia Transdev, décrite en note 3.

Les situations financières d'ouverture des principales acquisitions 2010 non définitives au 31 décembre 2010, n'ont pas subi de modification significative. Les délais de 12 mois à compter de la date d'acquisition dont disposait le Groupe, conformément à la norme IFRS 3, pour finaliser la comptabilisation de ces regroupements d'entreprises n'ont pas tous expiré au 30 juin 2011.

La variation des Goodwill de -457,2 millions d'euros s'explique principalement par :

- l'impact des variations de périmètre au titre de la cession de Veolia Transport, soit - 529,6 millions d'euros et de la prise de contrôle conjoint dans la co-entreprise Veolia Transdev, soit 701,5 (voir note 3),
- les pertes de valeur nettes des Goodwill négatifs du semestre pour -498,3 millions d'euros,
- les effets de change pour -146,7 millions d'euros, principalement liés à la dépréciation du dollar américain et de la livre sterling face à l'euro pour respectivement -72,8 millions d'euros et -47,9 millions d'euros.

Tests de pertes de valeur au 30 juin 2011

Les Goodwill et autres actifs incorporels à durée de vie indéterminée font l'objet de tests de perte de valeur annuels conformément au calendrier du Groupe.

Néanmoins, dans le cadre de l'arrêté des comptes au 30 juin 2011, ont été testées :

- a) les unités génératrices de trésorerie identifiées à risque lors de l'arrêté des comptes annuels 2010 dans le cadre des tests de sensibilité, d'une part,
- b) les unités génératrices de trésorerie pour lesquelles il existe un indice de perte de valeur intervenu au cours du premier semestre 2011, d'autre part.

Aucun changement n'est intervenu dans la méthodologie de calcul de la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie.

Les tests effectués tiennent compte des dernières révisions des données prévisionnelles et des taux d'actualisation retenus au 30 juin 2011, y compris l'impact de la dégradation des conditions de financement de certains pays européens.

Ces tests ont conduit à comptabiliser des dépréciations à hauteur de -500,4 millions d'euros au 30 juin 2011, principalement :

- dans la division Energie en Italie (-193,8 millions d'euros), aux États-Unis (-151,9 millions d'euros)
- dans la division Propreté en Italie (-78,3 millions d'euros)
- dans la division Eau (-58,3 millions d'euros)

Une information détaillée sur les pertes de valeur est présentée en note 16.

Au 30 juin 2011, les pertes de valeur cumulées pour 949,5 millions d'euros concernent essentiellement les Goodwill de l'activité « Propreté-Allemagne » (343,0 millions d'euros), l'activité « Dalkia Italie », (193,8 millions d'euros), l'activité « Energie États-Unis » (147,5 millions d'euros) et l'activité « Propreté Italie » (78,3 millions d'euros).

5. ACTIFS INCORPORELS DU DOMAINE CONCEDE

Les actifs incorporels du domaine concédé se détaillent par secteur opérationnel comme suit :

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2011			Valeur nette au 31 décembre 2010
	Valeur brute	Amortissements et pertes de valeur	Valeur nette	
Eau	4 527,2	-1 227,6	3 299,6	3 196,8
Propreté	668,6	-283,1	385,5	385,5
Energie	960,5	-433,6	526,9	513,1
Transport	9,1	-1,0	8,1	14,4
Autres	83,1	-23,6	59,5	54,8
Actifs incorporels du domaine concédé	6 248,5	-1 968,9	4 279,6	4 164,6

L'évolution de la valeur nette comptable des actifs incorporels du domaine concédé pour 115,0 millions d'euros s'explique principalement par des investissements pour 250,9 millions d'euros (dont 145,0 millions d'euros dans l'Eau), par l'effet lié à l'interruption du processus de cession des activités au Gabon dans l'Eau (175,8 millions d'euros), compensés par des dotations aux amortissements pour -132,5 millions d'euros, par des pertes de valeur nettes pour -69,4 millions d'euros (voir note 16) et par l'effet de change pour -114,0 millions d'euros (principalement lié à la dépréciation du yuan renminbi chinois face à l'euro).

6. AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Les autres actifs incorporels se détaillent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2011	Au 31 décembre 2010
Actifs incorporels à durée de vie indéterminée nets	40,2	76,2
Actifs incorporels à durée de vie définie bruts	3 626,3	3 549,4
Amortissements et pertes de valeur	-2 225,5	-2 119,8
Actifs incorporels à durée de vie définie nets	1 400,8	1 429,6
Actifs incorporels nets	1 441,0	1 505,8

L'évolution de la valeur nette des autres actifs incorporels pour -64,8 millions d'euros s'explique principalement par des investissements pour 40,1 millions d'euros, par des dotations aux amortissements pour -124,6 millions d'euros, par des pertes de valeur nettes pour -78,8 millions d'euros (voir note 16) et par l'effet périmètre lié à l'opération Veolia Transdev pour 49,5 millions d'euros (voir note 3).

7. ACTIFS CORPORELS

L'évolution de la valeur nette des actifs corporels au cours du premier semestre 2011 est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2011	Au 31 décembre 2010
Actifs corporels bruts	19 837,4	21 116,1
Amortissements et pertes de valeurs	-11 022,9	-11 412,8
Actifs corporels nets	8 814,5	9 703,3

La variation des actifs corporels de -888,8 millions d'euros comprend notamment les éléments suivants :

- Des investissements pour 549,0 millions d'euros (dont 97,2 millions d'euros dans l'Eau, 214,7 millions d'euros dans la Propreté, 94,2 millions d'euros dans le Transport et 113,3 millions d'euros dans l'Energie) ;
- Des cessions pour -56,1 millions d'euros ;
- Des effets de change négatifs pour -202,5 millions d'euros (dont -94,1 millions d'euros dans la Propreté, -61,9 millions d'euros dans l'Eau et -35,7 dans l'Energie) ;
- L'impact des variations de périmètre pour -419,1 millions d'euros dont -423,4 millions d'euros lié à l'opération de rapprochement Veolia-Transdev (voir note 3) ;
- Et des dotations aux amortissements pour -626,3 millions d'euros et des pertes de valeur nettes pour -45,6 millions d'euros (voir note 16).

Les actifs corporels se détaillent par secteur opérationnel comme suit :

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2011			Valeur nette au 31 décembre 2010
	Valeur brute	Amortissements et pertes de valeur	Valeur nette	
Eau	4 595,4	-2 420,2	2 175,2	2 289,6
Propreté	8 832,2	-5 486,7	3 345,5	3 606,6
Energie	3 485,9	-1 492,9	1 993,0	2 023,5
Transport	2 580,3	-1 448,2	1 132,1	1 624,2
Autres	343,6	-174,9	168,7	159,4
Actifs corporels	19 837,4	-11 022,9	8 814,5	9 703,3

Les actifs corporels se détaillent par nature d'actif comme suit :

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2011			Valeur nette au 31 décembre 2010
	Valeur brute	Amortissements et pertes de valeur	Valeur nette	
Terrains	1 660,0	-796,5	863,5	914,7
Constructions	3 123,6	-1 498,2	1 625,4	1 645,4
Installations techniques, matériel et outillage	8 603,3	-4 738,7	3 864,6	4 179,5
Matériel roulant et autre matériel de transport	4 040,9	-2 579,6	1 461,3	1 956,5
Autres immobilisations corporelles	1 912,1	-1 405,8	506,3	545,6
Immobilisations corporelles en cours	497,5	-4,1	493,4	461,6
Actifs corporels	19 837,4	-11 022,9	8 814,5	9 703,3

La baisse du poste « matériel roulant et autre matériel de transport » provient de l'opération de rapprochement Veolia Transport-Transdev, se traduisant par une sortie de 100% des actifs de Veolia Transport et une entrée de 50% des actifs de la co-entreprise Veolia Transdev à la juste valeur. (Voir note 3).

8. ACTIFS FINANCIERS OPERATIONNELS NON COURANTS ET COURANTS

Les actifs financiers opérationnels regroupent les actifs financiers résultant de l'application de l'IFRIC 12 sur le traitement comptable des concessions et ceux résultant de l'application de l'IFRIC 4.

L'évolution de la valeur nette des actifs financiers opérationnels non courants et courants au cours du premier semestre 2011 est la suivante :

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2011	Au 31 décembre 2010
Montant brut	5 126,9	5 317,3
Pertes de valeur	-59,1	-62,0
Actifs financiers opérationnels non courants	5 067,8	5 255,3
Montant brut	361,7	373,3
Pertes de valeur	-2,5	-
Actifs financiers opérationnels courants	359,2	373,3
Actifs financiers opérationnels non courants et courants	5 427,0	5 628,6

La variation des actifs financiers opérationnels au premier semestre 2011 de -201,6 millions d'euros provient essentiellement :

- Des nouveaux actifs financiers opérationnels pour 170,7 millions d'euros correspondant essentiellement à l'augmentation des créances financières sur les contrats en cours (en particulier dans l'Eau pour 99,3 millions d'euros) ;
- du remboursement des actifs financiers opérationnels pour -219,3 millions d'euros (notamment dans les services à l'Energie pour -76,8 millions d'euros et dans l'Eau pour -113,5 millions d'euros);
- de l'effet périmètre pour -52,1 millions d'euros dont -51,9 millions d'euros dans le Transport (voir note 3) ;
- de l'impact du change pour -74,8 millions d'euros.

La ventilation par secteur opérationnel des actifs financiers opérationnels non courants et courants est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Non courants		Courants		Total	
	Au 30 juin 2011	Au 31 décembre 2010	Au 30 juin 2011	Au 31 décembre 2010	Au 30 juin 2011	Au 31 décembre 2010
Eau	3 826,2	3 889,2	202,5	197,7	4 028,7	4 086,9
Propreté	657,5	698,0	52,7	47,2	710,2	745,2
Energie	450,2	488,3	94,1	110,0	544,3	598,3
Transport	40,2	89,7	7,6	17,2	47,8	106,9
Autres	93,7	90,1	2,3	1,2	96,0	91,3
Actifs financiers opérationnels	5 067,8	5 255,3	359,2	373,3	5 427,0	5 628,6

9. AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS ET COURANTS

L'évolution de la valeur des autres actifs financiers non courants et courants au cours du premier semestre 2011 est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Non courants		Courants		Total	
	Au 30 juin 2011	Au 31 décembre 2010	Au 30 juin 2011	Au 31 décembre 2010	Au 30 juin 2011	Au 31 décembre 2010
Montant brut	849,3	787,0	151,8	134,8	1 001,1	921,8
Pertes de valeur	-66,5	-72,3	-31,4	-31,6	-97,9	-103,9
Actifs financiers en prêts et créances	782,8	714,7	120,4	103,2	903,2	817,9
Autres actifs financiers	53,3	58,4	23,5	29,1	76,8	87,5
Total autres actifs financiers	836,1	773,1	143,9	132,3	980,0	905,4

Au 30 juin 2011, les principaux actifs financiers non courants en prêts et créances correspondent essentiellement à la part hors groupe de prêts accordés à des sociétés consolidées en intégration proportionnelle pour 461,1 millions d'euros (principalement Dalkia International et ses filiales).

10. BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

L'évolution du besoin en fonds de roulement ("BFR") net au cours du premier semestre 2011 est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2011	Au 31 décembre 2010
Stocks et travaux en cours nets	1 192,6	1 130,6
Créances d'exploitation nettes	11 784,0	12 488,7
Dettes d'exploitation nettes	12 470,9	13 773,9
BFR net	505,7	-154,6

Le BFR net intègre le BFR "opérationnel" (stocks, créances clients, dettes fournisseurs et autres dettes et créances d'exploitation), le BFR "fiscal" (créances et dettes d'impôt courant) et le BFR "investissement" (créances et dettes sur acquisitions d'immobilisations). Dans l'évolution du BFR net de 660,3 millions d'euros, présentée ci dessus, la part de la variation du BFR "opérationnel" présentée sur la ligne « Variation de besoin en fonds de roulement » du tableau de flux de trésorerie est de 657,6 millions d'euros, celle du BFR "fiscal" inclus dans la ligne « Impôts versés » du tableau de flux de trésorerie est de 16,0 millions d'euros et celle du BFR "investissement" inclus dans la ligne « Investissements » du tableau de flux de trésorerie est de 73,4 millions d'euros.

L'évolution défavorable du BFR net provient d'une part de l'incidence de la saisonnalité de l'activité du Groupe (le BFR net au 30 juin 2010 s'élevait à 493,1 millions d'euros) et d'autre part de l'allongement du délai client, notamment auprès des collectivités locales.

Titrisation en France

Le montant de créances titrisées au 30 juin 2011 s'élève à 489 millions d'euros contre 487 millions d'euros au 31 décembre 2010.

Ces créances sont maintenues à l'actif, le financement obtenu est comptabilisé en « dettes financières courantes ».

Cessions de créances

Dans le secteur Energie, des créances ont été définitivement cédées à des tiers pour 348 millions d'euros au 30 juin 2011 dont 239 millions d'euros en France et 103 millions d'euros en Italie. Au 31 décembre 2010, les créances cédées s'élevaient à 281 millions d'euros dont 63 millions d'euros en France et 205 millions d'euros en Italie.

Dans le secteur Propreté, des créances ont été définitivement cédées à des tiers pour 28 millions d'euros au 30 juin 2011.

11. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

L'évolution de la trésorerie et équivalents de trésorerie au cours du premier semestre 2011 est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2011	Au 31 décembre 2010
Disponibilités	1 303,3	1 429,9
Équivalents de trésorerie	4 733,9	3 976,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 037,2	5 406,8
Trésorerie passive	463,9	387,0
Trésorerie nette	5 573,3	5 019,8

Au 30 juin 2011, les équivalents de trésorerie concernent principalement Veolia Environnement SA (4 456,5 millions d'euros). Ils se composent d'OPCVM monétaires pour 3 503,1 millions d'euros, de billets de trésorerie pour 299,5 millions d'euros et de dépôts à terme pour 653,9 millions d'euros.

La trésorerie passive est constituée des soldes créditeurs de banques et des intérêts courus et non échus qui s'y rattachent, correspondant à des découverts momentanés.

L'évolution de la trésorerie nette (+553,5 millions d'euros) est essentiellement liée à la hausse des équivalents de trésorerie de Veolia Environnement.

La hausse des équivalents trésorerie s'explique à hauteur de 227,4 millions d'euros par les excédents de trésorerie de la co-entreprise Veolia Transdev placés auprès de Veolia Environnement et essentiellement liés à l'augmentation de capital de Transdev réalisée avant l'opération (voir note 3).

12. CAPITAUX PROPRES

Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère

En application de la norme IAS 8 « méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs », le total des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère au 31 décembre 2010 s'élève à 7 875,9 millions d'euros suite à une correction de -90,3 millions d'euros liée à des irrégularités comptables découvertes aux États-Unis (voir note 1).

Capital

Le capital est entièrement libéré.

Augmentations de capital :

Au cours du premier trimestre 2011, Veolia Environnement a procédé à une augmentation de capital de 1,2 millions d'euros suite à l'exercice d'options d'achats ou de souscription d'actions.

Au 30 juin 2011, Veolia Environnement a procédé à une augmentation de capital de 382,7 millions d'euros (nets des frais d'émission) à l'occasion du versement de dividendes en actions. Conformément à la décision prise en Assemblée Générale du 17 mai 2011, le Groupe a proposé à ses actionnaires un versement de dividende en actions ou en numéraire. L'option de paiement en actions du dividende s'est traduite par la création de 20 462 396 titres.

Nombre d'actions émises et valeur nominale :

Le nombre d'actions est de 519 652 960 au 30 juin 2011, de 497 421 172 au 30 juin 2010 et de 499 126 367 au 31 décembre 2010 (y compris actions d'autocontrôle). La valeur nominale de chaque action est de 5 euros.

Imputation des titres d'autocontrôle sur les capitaux propres

Au 30 juin 2011, les titres d'autocontrôle sont au nombre de 14 237 927 contre 14 338 903 au 31 décembre 2010. Au cours du premier semestre 2011, Veolia Environnement a cédé 100 976 titres dans le cadre de la distribution de dividendes en actions.

Plans d'achat ou de souscription d'actions

En application de la norme IFRS 2, une charge a été constatée au titre des plans octroyés aux salariés pour un montant de 1,5 millions d'euros au 30 juin 2011 et de 2,3 millions d'euros au 30 juin 2010. Il n'y a pas eu de nouveau plan de stock options mis en place au cours du premier semestre 2011.

Affectation du résultat et dividendes

Un dividende de 586,8 millions d'euros a été distribué par Veolia Environnement SA. Le résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère sur l'exercice 2010 de 581,1 millions d'euros a été affecté à la distribution de ce dividende.

Ecarts de conversion

Au 30 juin 2011, la diminution de la réserve de conversion d'un montant de -235,5 millions d'euros (part attribuable aux propriétaires de la société mère) provient notamment de la livre sterling à hauteur de -48,6 millions d'euros, du dollar américain à hauteur de -113,4 millions d'euros et du yuan chinois à hauteur de -75,7 millions d'euros.

Au 30 juin 2011, le montant cumulé de la réserve de conversion est négatif de -211,7 millions d'euros (part attribuable aux propriétaires de la société mère) dont -86,9 millions d'euros sur le dollar américain, -332,7 millions d'euros sur la livre sterling, 67,5 millions d'euros sur le yuan chinois, 106,7 millions d'euros sur la couronne tchèque et 60,8 millions d'euros sur le dollar australien.

Variation des écarts de conversion (Total des capitaux propres attribuables aux Propriétaires de la société mère et aux Participations ne donnant pas le contrôle)

<i>(en millions d'euros)</i>	Total	Dont attribuables aux propriétaires de la société mère
Solde au 31 décembre 2010 (1)	168,0	23,8
Ecart sur les filiales dont les comptes sont établis en devises étrangères	-320,1	-301,2
Écarts sur le financement net des investissements à l'étranger	65,2	65,7
Variations sur le premier semestre 2011	-254,9	-235,5
Ecart sur les filiales dont les comptes sont établis en devises étrangères	7,1	-120,4
Écarts sur le financement net des investissements à l'étranger	-94,0	-91,3
Solde au 30 juin 2011	-86,9	-211,7

(1) Montant au 31 décembre 2010 corrigé en application de la norme IAS 8 « méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs » - Voir note 1

Réserve de juste valeur

Elle ressort, en part des propriétaires de la société mère, à -23,5 millions d'euros au 30 juin 2011.

Au 30 juin 2011, elle correspond pour l'essentiel à l'évaluation de dérivés de taux venant couvrir des emprunts à taux variables et de dérivés sur matières premières.

Écarts actuariels sur engagements de retraite

La variation, en part attribuable aux propriétaires de la société mère, des pertes actuarielles sur engagements de retraite de 44,0 millions d'euros au 30 juin 2011 (43,1 millions d'euros en variation au 30 juin 2010) s'explique essentiellement par la hausse des taux en zone Euro.

Participations ne donnant pas le contrôle

Le détail de la variation des participations ne donnant pas le contrôle figure dans l'état de variation des capitaux propres.

La baisse des participations ne donnant pas le contrôle sur le premier semestre s'explique principalement par les distributions de dividendes de filiales, le résultat de la période et les variations de périmètre.

13. PROVISIONS NON COURANTES ET COURANTES

En application de la norme IAS37, les provisions dont l'échéance est de plus d'un an font l'objet d'une actualisation. Les taux d'actualisation utilisés pour les « provisions pour coûts de fermeture et postérieurs à la fermeture », constituant l'essentiel des provisions non courantes, ont évolué de la manière suivante :

Evolution des taux d'actualisation

	Au 30 juin 2011	Au 31 décembre 2010
Euros		
2 à 5 ans	3,45%	3,66 %
6 à 10 ans	4,70%	4,67 %
plus de 10 ans	5,67%	5,65 %
Dollars américains		
2 à 5 ans	3,13%	3,56 %
6 à 10 ans	4,65%	4,75 %
plus de 10 ans	5,88%	5,95 %
Livres sterling		
2 à 5 ans	4,16%	4,32 %
6 à 10 ans	5,23%	5,21 %
plus de 10 ans	5,89%	5,86 %

La méthodologie de calcul de ces taux d'actualisation est présentée en note 2 « Recours à des appréciations du management dans l'application des normes comptables Groupe ».

L'évolution des provisions au cours du premier semestre 2011 est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Non courant		Courant		Total	
	Au 30 juin 2011	Au 31 décembre 2010	Au 30 juin 2011	Au 31 décembre 2010	Au 30 juin 2011	Au 31 décembre 2010
Provisions hors engagements sociaux	1 445,3	1 433,1	645,9	689,9	2 091,2	2 123,0
Provisions pour engagements sociaux	770,7	880,8	-	-	770,7	880,8
Total	2 216,0	2 313,9	645,9	689,9	2 861,9	3 003,8

Les provisions pour engagements sociaux diminuent sous l'effet combiné, des gains actuariels liés à la hausse des taux de la zone Euro et du Royaume Uni et de l'effet périmètre lié à l'opération de rapprochement Veolia Transdev.

14. DETTES FINANCIERES NON COURANTES ET COURANTES

L'évolution des dettes financières non courantes et courantes au cours du premier semestre 2011 est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Non courant		Courant		Total	
	Au 30 juin 2011	Au 31 décembre 2010	Au 30 juin 2011	Au 31 décembre 2010	Au 30 juin 2011	Au 31 décembre 2010
Emprunts obligataires	12 682,4	13 625,7	692,3	17,1	13 374,7	13 642,8
Autres dettes financières	4 085,0	4 270,4	3 217,4	2 810,0	7 302,4	7 080,4
Total dettes financières courantes et non courantes	16 767,4	17 896,1	3 909,7	2 827,1	20 677,1	20 723,2

Ventilation des emprunts obligataires

La part des émissions publiques au sein des emprunts obligataires non courants s'élève à 11 947,8 millions d'euros au 30 juin 2011 dont 1 328,2 millions d'euros sur le marché américain.

La part des emprunts obligataires reclassée en courant sur le premier semestre 2011 s'élève à 684,9 millions d'euros, dont 674 millions d'euros à maturité février 2012.

Ventilation des autres dettes financières

La part des autres dettes financières reclassée en courant sur le premier semestre 2011 s'élève à 729,1 millions d'euros dont 346 millions d'euros au titre du crédit syndiqué multi-devises à maturité avril 2012 et remboursé par anticipation dans le cadre de la mise en place du nouveau crédit syndiqué multi-devises (Voir note 3 « Evènements significatifs et principales acquisitions et cessions »).

Informations sur les clauses de remboursement anticipé des emprunts

Au 30 juin 2011, trois lignes de financement de filiales ne respectaient pas les covenants inclus dans leur documentation, soit un encours global de 201 millions d'euros.

Le non respect des covenants sur deux de ces financements, dont l'encours cumulé s'élève à 152 millions d'euros au 30 juin 2011, ne déclenche pas, à ce stade, de cas de défaut. Un défaut éventuel n'aurait pas d'impact sur les financements des autres sociétés du Groupe.

15. PRODUIT DES ACTIVITES ORDINAIRES

Le Produit des activités ordinaires du groupe au 30 juin 2011 intègre le nouvel ensemble Veolia Transdev en intégration proportionnelle à 50% depuis le 3 mars 2011. Les comptes au 30 juin 2010, présentés en comparatif, intègrent le reclassement en activités non poursuivies de l'intégralité de la division Transport, ainsi que des opérations néerlandaises dans la division Eau, des opérations en Norvège de la division Propreté et des activités allemandes dans la division Energie, conformément à la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées » (voir notes 3 et 20).

Par ailleurs, les activités d'Energies renouvelables dont le processus de cession a été interrompu fin 2010, ne sont plus présentées en résultat des activités non poursuivies.

VENTILATION DU PRODUIT DES ACTIVITES ORDINAIRES

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2011	Au 30 juin 2010
Prestations de services	12 931,0	11 152,6
Ventes de biens	1 358,9	1 007,9
Revenus des actifs financiers opérationnels	184,6	170,0
Construction	1 812,2	1 776,0
Produit des activités ordinaires	16 286,7	14 106,5

La forte hausse des prestations de services provient essentiellement de l'effet périmètre lié à l'opération de rapprochement Veolia Transdev (voir note 3). Les comptes au 30 juin 2010 intègrent le reclassement de la totalité des prestations de services de la Division Transport en résultat des activités non poursuivies, soit 2 878,1 millions d'euros alors que les données chiffrées au 30 juin 2011 intègrent 50% des prestations de services de la co-entreprise Veolia Transdev sur 4 mois, soit 1 316,9 millions d'euros.

Les ventes de biens correspondent essentiellement aux activités de ventes de solutions technologiques de l'Eau ainsi qu'aux ventes de produits liées aux activités de recyclage de la Propreté. La hausse des ventes de biens est surtout sensible dans la Propreté et résulte principalement de la hausse des prix constatée en France et en Allemagne et d'un effet volume.

Le produit des activités ordinaires par secteur opérationnel est présenté en note 27.

16. RESULTAT OPERATIONNEL

Les éléments constitutifs du résultat opérationnel sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2011	Au 30 juin 2010
Produit des activités ordinaires	16 286,7	14 106,5
Coûts des ventes	-14 046,8	-11 326,4
dont : pertes de valeur sur Goodwill nettes des Goodwill négatifs constatés en résultat	-498,3	0,6
pertes de valeur (hors BFR) et provisions	-172,8	22,5
Coûts commerciaux	-303,1	-299,0
Coûts généraux et administratifs	-1 688,7	-1 529,4
Autres produits et charges opérationnels	4,1	149,0
dont : plus ou moins values de cessions d'actifs	3,3	149,0
autres	0,8	-
Résultat opérationnel	252,2	1 100,7

Les pertes de valeur constatées dans les comptes au 30 juin 2011 s'analysent principalement comme suit :

Secteur opérationnel	Pays	Indice de perte de valeur	Taux d'actualisation	Actifs dépréciés	Montant (en millions d'euros)
Energie	Italie	- Crise économique - Réorganisation, rationalisation et plan de restructuration du nouveau management - Non réalisation du budget	7,8%	Goodwill, actifs incorporels et corporels	-242,8
Propreté	Italie	- Incertitude sur l'environnement politique essentiellement régional - Crise financière des collectivités notamment Calabre - Accord de sortie avec le partenaire local	7,8%	Goodwill et actifs incorporels	-127,9
Eau	Italie	Incertitude réglementaire	8,5% (1)	Goodwill, actifs incorporels et du domaine concédé	-77,3
Eau	Portugal	Crise économique et financière			Actifs incorporels
Energie	Espagne	- Changement de réglementation sur le solaire - Crise économique et financière	8,4%	Goodwill, Actifs incorporels	-20,8
Sous total	Zone Europe du Sud				-478,0
Eau	Maroc	Conclusions préliminaires de la Commission d'Audit	9,1%	Goodwill, Actifs incorporels	-58,5
Energie	États-Unis	- Contexte économique - Réduction du potentiel de développement	6,6%	Goodwill	-151,9
Pertes de valeur					-688,4

(1) le taux d'actualisation est le taux de l'unité génératrice de trésorerie Europe du Sud regroupant ces deux pays.

Les plus values sur actifs classés comme détenus en vue de la vente et réalisées au cours du semestre s'élèvent à 492,3 millions d'euros (voir note 20 « Actifs détenus en vue de la vente, activités non poursuivies ou cédées »).

Les charges de personnel ressortent à -4,8 milliards d'euros au 30 juin 2011 contre -3,9 milliards d'euros au 30 juin 2010. La forte hausse des charges de personnel provient essentiellement de l'effet périmètre lié à l'opération de rapprochement Veolia-Transdev (voir note 3). Les comptes au 30 juin 2010 intègrent le reclassement de la totalité des charges de personnel de la Division Transport en résultat des activités non poursuivies, soit 1,5 milliards d'euros alors que les données chiffrées au 30 juin 2011 intègrent 50% des charges de personnel de la co-entreprise Veolia Transdev sur 4 mois, soit 0,7 milliards d'euros.

17. COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

Le détail des produits et charges constitutifs du coût de l'endettement financier net est le suivant :

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2011	Au 30 juin 2010
Produits	59,8	51,8
Charges	-435,6	-439,3
Coût de l'endettement financier net	-375,8	-387,5

Les charges et produits de l'endettement financier net sont représentatifs du coût de la dette financière diminuée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. En outre, le coût de l'endettement net inclut le résultat des dérivés qui sont affectés à la dette qu'ils soient ou non qualifiés comptablement de couverture.

La baisse du coût de l'endettement financier net résulte essentiellement de la baisse de l'encours de la dette du fait notamment du refinancement par la Caisse des dépôts et consignations des activités du nouvel ensemble Veolia Transdev et des cash-flows positifs du second semestre 2010.

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2011	Au 30 juin 2010
Charges sur l'endettement	-494,4	-476,1
Actifs évalués à la juste valeur par résultat (option de juste valeur) *	42,2	28,1
Résultat sur instruments dérivés et relations de couverture et autres	76,4	60,5
Coût de l'endettement financier net	-375,8	-387,5

* Les équivalents de trésorerie sont évalués à la juste valeur par le résultat.

18. AUTRES REVENUS ET CHARGES FINANCIERS

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2011	Au 30 juin 2010
Gains nets sur les prêts et créances	-0,1	- 2,6
Résultats sur actifs disponibles à la vente ⁽¹⁾	3,3	3,9
Actifs et passifs évalués à la juste valeur par le résultat	-4,4	-7,3
Désactualisation des provisions	-27,3	-33,6
Résultat de change	-10,7	14,3
Autres	-4,1	- 7,3
Autres revenus et charges financiers	-43,3	-32,6

⁽¹⁾ dont dividendes reçus pour 3,0 millions d'euros en juin 2011 et 3,7 millions d'euros en juin 2010.

19. IMPOTS SUR LE RESULTAT

Les éléments de la charge fiscale sont les suivants :

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2011	Au 30 juin 2010
Résultat net des activités poursuivies (a)	-465,1	505,2
Résultat des entreprises associées (b)	6,2	7,3
Impôt sur le résultat (c)	-304,4	-182,7
Résultat des activités poursuivies avant impôts (d)= (a)-(b)-(c)	-166,9	680,6
Taux d'imposition apparent	- 182,4%	26,8%

Certaines filiales françaises ont opté pour le groupe d'intégration fiscale constitué par Veolia Environnement (convention d'une durée de cinq ans renouvelée en 2011). Veolia Environnement est seule redevable envers le Trésor Public français de l'impôt sur les sociétés courant calculé sur la base de la déclaration fiscale d'ensemble. L'économie d'impôt susceptible d'en résulter est acquise à Veolia Environnement, société intégrante.

Au 30 juin 2011, Veolia Environnement a décidé de ne pas reconnaître d'impôts différés actifs au titre du groupe d'intégration fiscale France et a déprécié à ce titre -114,7 millions d'euros.

La charge d'impôt s'élève à -189,7 millions d'euros au 30 juin 2011, hors dépréciation des impôts différés actifs sur le groupe fiscal français.

Au 30 juin 2011, le taux d'impôt s'affiche à 33,1% après retraitement des éléments ponctuels principalement constitués de :

- dépréciations de goodwill non fiscalisées à hauteur de -500,4 millions d'euros,
- dépréciations d'actifs non fiscalisées sur l'Italie pour -150,0 millions d'euros,
- dépréciation de la position d'impôts différés actifs nette du groupe fiscal France pour -114,7 millions d'euros.

20. ACTIFS DETENUS EN VUE DE LA VENTE, ACTIVITES NON POURSUIVIES OU CEDEES

Dans le compte de résultat consolidé présenté en comparatif, les résultats des activités cédées ou en cours de cession, ont été reclassés ligne par ligne sur le poste "Résultat net des activités non poursuivies". Il s'agit :

- De l'intégralité de la division Transport au titre de l'opération de rapprochement Veolia Transdev (voir note 3 « événements significatifs et principales acquisitions et cessions ») et des autres processus de cession par ailleurs engagés ou réalisés (activités au Royaume-Uni et activités en Norvège),
- Des activités de l'Eau aux Pays Bas cédées en décembre 2010 et des activités en Norvège dans le secteur de la Propreté cédées en mars 2011.
- Des opérations allemandes dans le secteur de l'Energie partiellement cédées en mai 2011.

Par ailleurs, les activités d'Energies renouvelables dont le processus de cession a été interrompu fin 2010, ne sont plus présentées en résultat des activités non poursuivies.

L'évolution du résultat net des activités non poursuivies est la suivante :

(en millions d'euros)	30 juin 2011	Au 30 juin 2010
Résultat des activités non poursuivies	-58,6	-10,0
Plus ou moins values de cession	492,3	60,6
Effets fiscaux	-	-10,3
Résultat net des activités non poursuivies	433,7	40,3

Au 30 juin 2011, le résultat net des activités non poursuivies par division se détaille comme suit :

(en millions d'euros)	Energie	Propreté	Transport	Total
Résultat des activités non poursuivies	-1,0	-0,1	-57,5	-58,6
Plus ou moins values de cession	-8,4	57,7	443,0	492,3
Effets fiscaux				
Résultat net des activités non poursuivies	-9,4	57,6	385,5	433,7

La plus value réalisée dans la division Transport correspond à hauteur de 429,8 millions d'euros au résultat de cession dans le cadre de l'opération de rapprochement Veolia Transdev (voir note 3).

Les principaux indicateurs du compte de résultat au 30 juin 2011 et au 30 juin 2010 des activités non poursuivies sont les suivants :

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2011	Au 30 juin 2010
Produit des activités ordinaires	1 018,0	3 128,4
Résultat opérationnel	-46,0	13,4
Eléments financiers	-9,8	-19,0
Charge d'impôts sur les sociétés	-2,8	-4,5
Résultats des entreprises associées	-	0,1
Résultat des activités non poursuivies hors résultats de cession nets d'impôt	-58,6	-10,0

Le produit des activités ordinaires par division reclassé en activités destinées à être cédées pour les premiers semestres 2011 et 2010 se détaille comme suit:

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2011	Au 30 juin 2010
Eau	-	9,6
Energie	26,9	27,7
Propreté	9,2	213,0
Transport	981,9	2 878,1
Produit des activités ordinaires des activités non poursuivies	1 018,0	3 128,4

Les activités en cours de cession ont un impact sur l'état de la situation financière consolidée du Groupe pour les montants suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2011	Au 31 décembre 2010
Actifs destinés à la vente	275,4	805,6
Passifs destinés à la vente	145,7	386,8

Au 30 juin 2011, les actifs et passifs destinés à la vente concernent essentiellement les activités de Marine Services dans la division Propreté. Par ailleurs, les activités de l'Eau au Gabon dont le processus de cession a été interrompu, ne sont plus présentées en actifs et passifs destinés à la vente au 30 juin 2011. Au 31 décembre 2010, ils concernaient principalement les activités au Gabon de la division Eau et les activités en Norvège de la division Propreté, cédées en mars 2011.

21. RESULTAT NET ATTRIBUABLE AUX PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTROLE

La part du résultat attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle représente 35,8 millions d'euros au 30 juin 2011, contre 171,3 millions d'euros au 30 juin 2010. Elle concerne notamment les actionnaires minoritaires de filiales dans l'Eau (60,2 millions d'euros), dans la Propreté (18,2 millions d'euros), dans l'Energie (-37,9 millions d'euros) et dans le Transport (-7,1 millions d'euros).

La diminution du résultat des participations ne donnant pas le contrôle est principalement liée aux pertes de valeur comptabilisées sur les actifs. (Voir note 16).

22. INSTRUMENTS DERIVES

Dans le cadre de ses activités opérationnelles et financières, le Groupe est exposé aux risques financiers de marché (risque de taux d'intérêt, risque de change, et risques de prix des matières premières).

N'ayant pas vocation à supporter l'intégralité des risques de marchés, le Groupe a mis en place une gestion centralisée de ces aléas financiers dans le cadre des principes de sécurité, de transparence et d'efficacité fixés par la Direction Générale.

Le Groupe a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer et réduire ses expositions.

La juste valeur figurant sur la situation financière consolidée, des instruments financiers dérivés est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2011		Au 31 décembre 2010	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Instruments dérivés de taux	406,1	76,0	560,6	86,8
Couvertures de juste valeur	368,0	2,4	531,4	-
Couvertures de flux de trésorerie	35,7	54,6	26,7	63,5
Dérivés non qualifiés de couverture	2,4	19,0	2,5	23,3
Instruments dérivés de change	83,5	91,8	32,4	126,0
Couvertures d'investissements nets	3,3	29,2	3,6	49,6
Couvertures de flux de trésorerie	18,5	5,7	2,6	1,0
Couvertures de juste valeur	6,8	-	9,6	1,3
Dérivés non qualifiés de couverture	54,9	56,9	16,6	74,1
Autres instruments dérivés dont matières premières	50,8	25,8	62,7	34,0
Total des instruments dérivés	540,4	193,6	655,7	246,8
Dont part non-courante	455,6	159,7	621,1	195,1
Dont part courante	84,8	33,9	34,6	51,7

L'évolution des instruments dérivés de taux par rapport au 31 décembre 2010 s'explique principalement par la baisse de valeur des swaps de variabilisation liée à l'évolution des taux.

23. CONTROLES FISCAUX

Dans le cadre de leurs activités courantes, les entités du Groupe en France et à l'étranger font l'objet de contrôles fiscaux réguliers. Les redressements, ou les positions fiscales incertaines identifiées mais ne faisant pas encore l'objet d'un redressement, font l'objet de provisions appropriées dont le montant est revu régulièrement conformément aux critères de la norme IAS 37.

En France, l'administration fiscale a mené divers contrôles fiscaux dans et hors des groupes d'intégration fiscale. A ce jour, ces contrôles n'ont pas conduit à une dette envers l'administration fiscale d'un montant significativement supérieur à celui qui avait été estimé dans le cadre de la revue des risques fiscaux et de la constitution des provisions conformément à la norme IAS 37. Certains contrôles sont toujours en cours (Veolia Eau-Compagnie Générale des Eaux, Compagnie des Eaux et de l'Ozone, Dalkia France, Sade). Ces sociétés ont fait l'objet de notifications interruptives de prescription, qui n'ont pas conduit à identifier de risques supérieurs à ceux provisionnés dans les comptes du Groupe.

En Italie, dans la division Energie, la société Siram a reçu des notifications de redressements au titre des exercices 2004 et 2005. Une procédure contentieuse a été engagée au titre des redressements de ces exercices. Les dettes relatives à ces contentieux ont été anticipées et provisionnées conformément aux critères de la norme IAS 37.

Veolia Environnement par l'intermédiaire de sa filiale VENA O a reçu le 10 mars 2010 des notifications préliminaires de redressement (notices of proposed adjustments, ci-après les « Notifications ») émanant de l'administration fiscale américaine et concernant certaines positions fiscales adoptées par ses filiales aux États-Unis et en particulier les déficits fiscaux liés à la réorganisation de l'ancienne US Filter (« Worthless Stock Deduction »). Les notifications portaient sur la Worthless Stock Deduction pour un montant de 4,5 milliards de dollars US (en base). Elles portaient également sur un certain nombre d'autres questions au titre des exercices 2004, 2005 et 2006 pour un montant global de même ordre de grandeur. Ces notifications sont des évaluations préliminaires qui ne reflètent pas la position définitive de l'administration fiscale et sont susceptibles d'évoluer. La réception de ces notifications préliminaires faisait suite à la volonté du Groupe d'obtenir un accord préalable dit de « pre filing agreement » ayant spécifiquement pour objet de valider le montant de ses déficits au 31 décembre 2006.

Au cours de l'année 2010 et du premier semestre 2011, Veolia Environnement a poursuivi la revue de ces notifications avec l'administration fiscale américaine, afin de résoudre les points de désaccord et en vue d'une notification formelle ouvrant droit à un recours hiérarchique ou juridictionnel. Au 30 juin 2011, comme à la clôture de l'exercice 2010, les notifications restantes hors pénalités (montants en base) portent sur la Worthless Stock Deduction pour un montant de 4,5 milliards de dollars ainsi que certains autres points estimés à hauteur de 0,7 milliard de dollars. Les notifications étant émises sous réserve du contrôle toujours en cours, aucun paiement n'est requis à ce jour. Compte tenu des informations en sa possession à la date de clôture, le Groupe n'a pas comptabilisé de provisions dans ses comptes consolidés et a comptabilisé un impôt différé actif au titre de la reconnaissance d'une partie de ses déficits.

Par ailleurs, un nouveau contrôle a été initié par l'administration fiscale américaine au titre des exercices 2007 et 2008 pour la totalité du périmètre des entités américaines du groupe. Ce contrôle est toujours en cours d'instruction au 30 juin 2011.

24. ENGAGEMENTS HORS BILAN ET SURETES REELLES

Engagements spécifiques donnés

- **Accords avec EDF**

Veolia Environnement a accordé à EDF une option d'achat sur la totalité de ses titres Dalkia dans l'hypothèse où un concurrent d'EDF viendrait à prendre le contrôle de Veolia Environnement.

De même, EDF a accordé à Veolia Environnement une option d'achat sur la totalité de ses titres Dalkia dans l'hypothèse où le statut d'EDF serait modifié et où un concurrent de Veolia Environnement, agissant seul ou de concert, viendrait à prendre le contrôle d'EDF. A défaut d'accord sur le prix de cession des titres, celui-ci serait fixé à dire d'expert.

- **Accords avec la Caisse des dépôts et consignations**

Veolia Environnement a accordé à la Caisse des dépôts et consignations une option d'achat sur la totalité de ses titres Veolia Transdev dans l'hypothèse d'un changement de contrôle de Veolia Environnement.

Engagements donnés

Le détail des engagements donnés est le suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2010	Au 30 juin 2011	Echéance		
			A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Engagements liés aux activités opérationnelles	8 259,5	8 374,5	3 464,6	2 804,5	2 105,4
Garanties opérationnelles y compris performance bonds	7 894,9	8 244,4	3 374,9	2 778,1	2 091,4
Obligations d'achat	110,2	124,8	88,4	25,3	11,1
Autres engagements donnés	254,4	5,3	1,3	1,1	2,9
Engagements liés au périmètre du groupe	772,0	801,6	361,3	218,9	221,4
Garantie de passif	575,4	627,3	247,5	160,2	219,6
Obligation d'achat	192,9	171,9	111,9	58,2	1,8
Obligation de vente	3,7	2,4	1,9	0,5	
Engagements liés au financement	904,1	616,8	225,5	274,9	116,4
Lettres de crédit	486,4	369,3	164,3	198,9	6,1
Garantie d'une dette	417,7	247,5	61,2	76,0	110,3
Total engagements donnés	9 935,6	9 792,9	4 051,4	3 298,3	2 443,2

Les engagements donnés se répartissent par secteur comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2011	Au 31 décembre 2010
Eau	6 629,4	6 541,1
Propreté	782,8	797,0
Energie	879,1	838,2
Transport	289,4	405,2
Proactiva	77,2	51,7
Holding	1 100,6	1 241,2
Autres	34,4	61,2
Total	9 792,9	9 935,6

La baisse des engagements donnés dans le secteur Transport est principalement liée à l'opération de rapprochement Veolia Transdev et à la consolidation par intégration proportionnelle du nouvel ensemble.

Suretés réelles données en garantie de dettes financières

Au 30 juin 2011, le Groupe a consenti 571 millions d'euros de sûretés réelles en garantie de dettes financières contre 519 millions d'euros au 31 décembre 2010.

Engagements reçus

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2011	Au 31 décembre 2010
Garanties reçues	1 767,0	1 861,6
Garantie opérationnelle	1 004,6	1 108,7
Garantie liée au périmètre	121,2	120,4
Garantie de financement	641,2	632,5

25. ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

La direction considère, en application des critères de l'IAS 37, que les procédures judiciaires ou d'arbitrage ne doivent pas faire l'objet d'une provision ou de la reconnaissance d'un produit à recevoir au 30 juin 2011, compte tenu du caractère incertain de leurs issues.

Les principaux actifs et passifs éventuels associés à des procédures judiciaires ou d'arbitrage sont décrits ci-après :

Veolia Eau Bruxelles

La société Aquiris, filiale à 99 % de la Société, est chargée depuis 2008, en qualité de concessionnaire, de l'exploitation de la station de traitement des eaux usées de Bruxelles-Nord. En raison de l'encombrement massif des chambres de sécurité de la station, consécutif à l'arrivée par le réseau public des égouts de quantités anormales et exceptionnelles de gravats et autres déchets solides, Aquiris a décidé d'interrompre le fonctionnement de la station entre les 8 et 19 décembre 2009, compte tenu des risques importants pour la sécurité des personnes et des installations. Cette interruption a permis de rétablir en partie la situation, mais donne lieu à plusieurs contentieux sur la responsabilité des désordres et sur les conséquences environnementales éventuelles de l'interruption du service d'épuration. Un rapport d'expertise concernant les causes de l'interruption a été rendu le 13 janvier 2011. Il conclut, mais à tort selon Aquiris, qu'il n'y avait pas de motif légitime d'interrompre le fonctionnement de la station. Par ailleurs, Aquiris a engagé courant 2010 une procédure judiciaire contre la SBGE, autorité concédante, visant à établir que la station de traitement de Bruxelles-Nord rencontre certains problèmes de dimensionnement qui sont imputables à l'autorité concédante. Aquiris demande donc réparation de son préjudice d'exploitation et qu'il soit reconnu que les coûts importants de mise à niveau qui seront nécessaires sont imputables à l'autorité concédante. Aquiris et la SBGE ont demandé à un collège d'experts un avis technique sur ces questions. Un rapport provisoire a été rendu le 12 mai 2011. Il identifie plusieurs problèmes affectant l'épuration des eaux usées dans la station de traitement de Bruxelles-Nord. Le rapport adresse également plusieurs critiques à Aquiris et à la SBGE, critiques auxquelles Aquiris et la SBGE ont répondu. Dans l'attente d'une décision de justice sur la responsabilité des problèmes identifiés, Aquiris doit faire face à des surcoûts d'exploitation. La Société estime à ce stade que ces contentieux ne devraient pas avoir d'incidence significative sur ses comptes.

Veolia Propreté Italie

Le 16 avril 2008, la société Termo Energia Calabria S.p.a. (TEC), spécialisée dans l'incinération de déchets et filiale à 98,76 % de Veolia Servizi Ambientali Tecnitalia S.p.a. (VSAT), elle-même filiale de Veolia Propreté, a saisi le Tribunal administratif de la Région de Calabre pour réclamer le paiement de subventions dues au titre du contrat de concession signé le 17 octobre 2000 avec la Région de Calabre et correspondant à un montant actualisé de 26,9 millions d'euros. Le 11 août 2008, le Tribunal administratif a ordonné à la Région de se prononcer sur cette demande. À la fin du mois de novembre 2008, la Région a fait savoir qu'elle refusait de payer la subvention réclamée. Le 12 mars 2009, TEC a demandé au tribunal de statuer au fond sur ce refus de payer la subvention. Le Tribunal administratif, par jugement rendu le 28 février 2011, a annulé le refus de paiement et renvoyé le dossier à la Région, qui devra, se conformer au jugement. La Région a interjeté appel devant le Conseil d'État demandant le sursis exécution de la sentence, la date d'audience devant ledit Conseil n'a pas encore été fixée.

En outre, le 16 mai 2008, TEC a déposé devant un tribunal arbitral italien une réclamation contre le Commissaire Extraordinaire de Calabre, pour un montant de l'ordre de 62,2 millions d'euros correspondant au remboursement de divers frais et coûts supplémentaires d'exploitation depuis 2005, et sur le non-respect de la clause d'indexation des tarifs prévue dans le contrat de concession. La procédure arbitrale a débuté et le Commissaire Extraordinaire de Calabre a déposé, le 24 octobre 2008, une demande reconventionnelle à l'encontre de TEC aux fins de résolution du contrat de concession, et de paiement par TEC de la somme de 62,3 millions d'euros pour retards de construction. La sentence arbitrale, déposée le 26 juillet 2010 à la Chambre arbitrale de Rome, reconnaît à TEC un montant total de 39,8 millions d'euros, et rejette en totalité la demande reconventionnelle du Commissaire Extraordinaire de Calabre ainsi que la demande de ce dernier de résolution du contrat de concession. Le 17 septembre 2010, cette sentence a reçu l'exequatur du Tribunal civil de Rome pour devenir exécutoire. L'État et le Commissaire Extraordinaire de Calabre ont fait appel de cette sentence devant la Cour d'appel de Rome qui, par ordonnance rendue le 23 juin 2011, a rejeté leur demande de sursis exécution de la sentence et a fixé l'audience de conclusions des parties au 14 janvier 2014, la Cour d'appel devant se prononcer sur le fondement de la demande de nullité du Commissaire Extraordinaire de Calabre.

Par ailleurs, VSAT a dû faire face à des suspicions de manipulations des logiciels de contrôle des émissions de monoxyde de carbone dans ses usines d'incinération de Falascaia (Toscane), Vercelli (Piémont) et Brindisi (Pouilles). Dans les procédures pénales pendantes par-devant les tribunaux de Vercelli et de Lucca, les Parquets respectifs ont prononcé un non-lieu à l'égard des administrateurs désignés par Veolia postérieurement à l'acquisition de VSAT.

Pour l'ensemble de ces raisons, Veolia Propreté a décidé d'engager, début 2009, des discussions avec la société italienne Termomeccanica Ecologia S.p.a. au titre des garanties de passifs consenties par cette dernière lors de la cession de VSAT à Veolia Propreté en 2007. Compte tenu des refus répétés de Termomeccanica Ecologia S.p.a. d'indemniser VSAT au titre de ces garanties, Veolia Propreté et Veolia Servizi Ambientali S.p.a., les maisons-mères de VSAT, ont déposé le 19 mai 2009 une requête en arbitrage auprès de la Chambre de Commerce Internationale (CCI). Le tribunal arbitral avait été constitué en août 2009 et avait fixé un calendrier prévoyant une audience finale fin décembre 2011 en vue d'une sentence au plus tôt fin avril 2012.

Les discussions entamées avec Termomeccanica Ecologia S.p.a. ont abouti à un accord transactionnel signé le 30 juin 2011, dont le closing est intervenu le 8 juillet 2011.

Les principales conséquences dudit accord sont :

- v. Le rachat de la participation du minoritaire s'élevant à 25% du capital social de VSAT pour porter à 100% la participation de Veolia Servizi Ambientali S.p.a (holding italien détenu à 100% par Veolia Propreté),
- vi. le départ de l'Administrateur Ad-hoc de VSAT suite à une ordonnance rendue par la Cour d'Appel de Gênes le 30 juin 2011,
- vii. l'abandon réciproque de l'arbitrage auprès de la CCI,
- viii. la résiliation du contrat d'acquisition, du pacte d'actionnaires et de l'accord industriel conclus en 2007 avec Termomeccanica Ecologia S.p.a.

Enfin, à la suite d'une ordonnance rendue par le Parquet de Lucca le 1^{er} juillet 2010, l'usine de Falascaia a été mise à l'arrêt pour des motifs allégués tenant à une autorisation administrative d'exploitation inappropriée et à des rejets d'eaux usées polluantes. Une solution provisoire a été soumise à la Province de Lucca par la filiale de VSAT propriétaire de l'usine en vue de permettre la reprise de l'exploitation. L'usine est pour le moment toujours à l'arrêt car le Parquet de Lucca est en attente d'une décision de la Province de Lucca et de l'ARPA (Agence Régionale pour la Protection Environnementale) concernant le renouvellement de l'autorisation administrative.

À ce stade, la Société n'est pas en mesure d'apprécier si les conséquences de ces actions sont susceptibles d'affecter sa situation financière ou ses résultats de manière significative.

Energie Italie

Dalkia Solar Italia (« DSI »), Siram et Dalkia España ont conclu en mars 2010 un contrat *Engineering, Procurement and Construction* (« EPC ») de champs photovoltaïques dans les Pouilles (Sud de l'Italie) avec plusieurs sociétés dédiées détenues par Global Solar Fund (le « client »). Début 2011, alors que les travaux, qui ont subi certains retards, ont été achevés depuis peu mais non réceptionnés, le client a cessé d'honorer les créances de DSI et notifié le 4 février 2011 la résiliation du contrat. Le paiement de pénalités (de résiliation et de retard) est par ailleurs réclamé. DSI a également suspendu tout règlement des fournisseurs de panneaux photovoltaïques (ces derniers étant liés au client). Afin de parer un éventuel exercice de garanties bancaires données dans le cadre du financement du projet, un recours en référé a été introduit devant le tribunal de Milan. Par ailleurs, DSI cherche à sécuriser sa créance contre le client au titre de l'EPC en poursuivant la mise sous séquestre des champs photovoltaïques lui appartenant. A ce jour, ces deux actions ont été rejetées en première instance. L'audience d'appel de la décision de rejet de la mise sous séquestre est prévue le 14 octobre 2011. Dalkia a saisi le 22 juillet 2011 la Chambre de commerce internationale d'une demande d'arbitrage.

À ce stade, la Société n'est pas en mesure d'apprécier si les conséquences de ces actions sont susceptibles d'affecter sa situation financière ou ses résultats de manière significative.

26. OPERATIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Le directeur général de la Caisse des dépôts et consignations, considérée comme une partie liée, siège au conseil d'administration de Veolia Environnement.

Les relations de financement entretenues entre les deux groupes sont rémunérées aux conditions de marché.

Le 4 mai 2010, la Caisse des dépôts et consignations et Veolia Environnement ont conclu un accord de rapprochement en vue de la création d'une co-entreprise détenue à 50/50 et regroupant d'une part la société Transdev et d'autre part Veolia Transport.

La réalisation effective de cette opération est intervenue le 3 mars 2011. A compter de cette même date et en application des normes IAS/IFRS, Veolia Environnement au travers de sa participation réduite à 50% exerce avec la Caisse des dépôts et consignations le co-contrôle de Veolia Transdev, le nouvel ensemble étant consolidé en intégration proportionnelle.

Ce rapprochement a donné lieu à cette même date à la conclusion d'avenants et conventions issus du pacte d'actionnaires entre Veolia Environnement et la Caisse des dépôts et consignations.

Ce pacte d'actionnaires détermine en particulier la politique de financement du nouvel ensemble et les modalités d'option d'achat consentie à la Caisse des dépôts et consignations sur la totalité des titres de Veolia Transdev et de ses filiales détenus par Veolia Environnement, en cas de changement de contrôle de cette dernière (cf. note 24 « Engagements hors bilan et suretés réelles »).

L'ensemble de ces relations sont effectuées à des conditions normales de marché.

27. INFORMATIONS PAR SECTEUR OPERATIONNEL

Depuis le 1er Janvier 2009, le Groupe identifie et présente une information sectorielle en application de la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels ».

Les données financières par secteur opérationnel suivent les mêmes règles que celles utilisées pour les États financiers consolidés résumés et décrites dans la partie Principes et Méthodes comptables des notes aux États financiers.

Cette information est issue de l'organisation interne des activités du groupe et correspond aux quatre Métiers du groupe à savoir l'Eau, la Propreté, l'Energie et le Transport.

L'Eau rassemble principalement les activités d'eau potable et d'eaux usées telles que la distribution de l'eau, l'assainissement, les process industriels, la fabrication d'installations et de systèmes de traitement de l'eau.

La **Propreté** consiste principalement en la collecte, le traitement et l'élimination des déchets ménagers, commerciaux et industriels.

L'Energie comprend la production et la distribution de chaleur, l'optimisation énergétique ainsi que les services assimilés et la production d'électricité.

Le **Transport** a pour principale activité d'exploiter des services de transport de passagers.

Conformément à la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », les comptes de résultat :

- De l'intégralité de la division Transport
- Des activités de l'Eau aux Pays Bas cédées en décembre 2010 et des activités en Norvège dans le secteur de la Propreté cédées en mars 2011,
- Des opérations allemandes dans le secteur de l'Energie partiellement cédées en mai 2011,

ont été présentés sur une ligne distincte « Résultat net des activités non poursuivies » au 30 juin 2010, présenté en comparatif (Voir notes 3 et 20).

Par ailleurs, les activités d'Energies renouvelables dont le processus de cession a été interrompu fin 2010, ne sont plus présentées en résultat des activités non poursuivies.

INFORMATIONS PAR SECTEUR OPERATIONNEL

Produit des activités ordinaires par secteur opérationnel <i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2011	Au 30 juin 2010
Eau	6 214,0	5 891,3
Propreté	4 894,3	4 513,8
Energie	3 861,5	3 701,4
Transport	1 316,9	0,0
Produit des activités ordinaires au compte de résultat consolidé	16 286,7	14 106,5

Capacité d'autofinancement par secteur opérationnel <i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2011	Au 30 juin 2010
Eau	747,0	763,7
Propreté	569,8	605,1
Energie	356,4	365,7
Transport	61,7	0,0
Total de la répartition par secteur opérationnel	1 734,9	1 734,5
Capacité d'autofinancement non répartie	-3,2	-47,7
Capacité d'autofinancement	1 731,7	1 686,8

Résultat opérationnel par secteur opérationnel <i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2011	Au 30 juin 2010
Eau	376,3	585,6
Propreté	104,3	241,5
Energie	-176,5	352,3
Transport	10,4	-
Total de la répartition par secteur opérationnel	314,5	1179,4
Résultat opérationnel non réparti	-62,3	-78,7
Résultat opérationnel au compte de résultat consolidé	252,2	1100,7

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT OPERATIONNELLE PAR SECTEUR OPERATIONNEL (EN MILLIONS D'EUROS)	Au 30 juin 2011	Au 30 juin 2010
Eau	766,4	783,7
Propreté	582,7	607,7
Energie	361,9	377,0
Transport	75,5	0,0
Total de la répartition par secteur opérationnel	1 786,5	1 768,4
Résultat opérationnel non réparti	-45,7	-74,4
Capacité d'autofinancement opérationnelle	1 740,8	1 694,0

30 juin 2011 (en millions d'euros)	CAFOP opérationnelles	Dotations nettes de reprises aux provisions de reprises aux amortissements	Dotations nettes de reprises aux amortissements	Pertes de valeur sur Goodwill et Goodwill négatifs	Plus ou moins values de cessions d'actifs immobilisés	Autres	RESOP
Eau	766,4	-71,7	-268,6	-56,2	11,8	-5,4	376,3
Propreté	582,7	-56,1	-349,8	-78,3	6,1	-0,3	104,3
Énergie	361,9	-43,2	-129,2	-363,8	-2,5	0,3	-176,5
Transport	75,5	9,3	-72,9	-	-0,6	-0,9	10,4
Holdings	-45,7	0,2	-16,7	-	-	-0,1	-62,3
TOTAL	1 740,8	-161,5	-837,2	-498,3	14,8	-6,4	252,2

30 juin 2010 (en millions d'euros)	CAFOP opérationnelles	Dotations nettes de reprises aux provisions de reprises aux amortissements	Dotations nettes de reprises aux amortissements	Pertes de valeur sur Goodwill et Goodwill négatifs	Plus ou moins values de cessions d'actifs immobilisés	Autres	RESOP
Eau	783,7	7,4	-253,0	-	55,3	-7,8	585,6
Propreté	607,7	13,7	-397,2	-	17,7	-0,4	241,5
Énergie	377,0	-2,0	-115,4	0,6	92,7	-0,6	352,3
Transport	-	-	-	-	-	-	-
Holdings	-74,4	8,6	-12,5	-	-	-0,4	-78,7
TOTAL	1 694,0	27,7	-778,1	0,6	165,7	-9,2	1 100,7

Investissements industriels par secteur opérationnel (en millions d'euros)	Au 30 juin 2011	Au 30 juin 2010
Eau	293,8	313,1
Propreté	315,6	262,5
Energie	144,5	113,5
Transport	131,9	142,0
Investissements industriels non alloués	40,0	19,1
Investissements industriels ⁽¹⁾	925,8	850,2

⁽¹⁾ Conformément à la norme IFRS 8 les investissements industriels présentés en information sectorielle comprennent les investissements financés par location financement pour un montant de 11,1 millions d'euros au 30 juin 2011 et 5 millions d'euros au 30 juin 2010. Ceux ci sont présentés net de ce financement au niveau des investissements industriels présentés au tableau de flux de trésorerie.

28. EVENEMENTS POST-CLOTURE

- Le 1^{er} juillet, le Groupe a cédé ses activités au Royaume-Uni dans le Transport.
- Le 26 juillet, Dalkia Polska a remporté la privatisation du réseau de chaleur de la ville de Varsovie. L'accord préliminaire d'achat porte sur 85 % des parts de la société SPEC, pour un montant d'environ 360 millions d'euros. Cet accord est soumis notamment à l'approbation de l'instance anti-monopolistique polonaise UOKik.
- Evolution au sein du Comité Exécutif de Veolia Environnement :
Le 4 août 2011, le Groupe a annoncé des changements au sein du Comité Exécutif ;
 - Denis Gasquet, Directeur Général Exécutif de Veolia Environnement et Directeur des Opérations, prend la responsabilité d'une équipe dédiée à l'organisation et à la réduction des coûts. Il quitte ses fonctions à la tête de la Propreté pour se consacrer pleinement à la mise en œuvre de la transformation du groupe et à l'amélioration de la performance opérationnelle ;
 - Jérôme Le Conte, aujourd'hui Directeur des Opérations de la Propreté, prend la direction de cette division ;
 - Franck Lacroix, aujourd'hui Directeur Général France de Dalkia, devient Directeur Général de la division des Services à l'Energie ;
 - Jean-Marie Lambert, Directeur des Ressources Humaines de la division Eau, devient Directeur des Ressources Humaines du Groupe et remplace Véronique Rouzaud appelée à d'autres fonctions.

29. LISTE DES PRINCIPALES SOCIETES INTEGREES DANS LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Au 30 Juin 2011, le Groupe Veolia Environnement a consolidé dans ses comptes 2 842 sociétés.

La liste des principales filiales n'a pas connu de modifications significatives par rapport au 31 décembre 2010 à l'exception de la création de la co-entreprise Veolia Transdev détenue à 50% par le Groupe et regroupant les sociétés de Veolia Transport et de Transdev (voir note 3). Ce nouvel ensemble est consolidé par intégration proportionnelle.

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2011

Période du 1^{er} janvier 2011 au 30 juin 2011

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Veolia Environnement, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2011 au 30 juin 2011, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalie significative obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 de l'annexe qui expose la correction d'erreur liée à une série d'irrégularités comptables identifiée au cours du deuxième trimestre de l'année et dont les effets ont été appréhendés dans ses comptes par votre société en conformité avec les dispositions de la norme IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs ».

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris-La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 3 août 2011

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

ERNST & YOUNG et Autres

Jay Nirsimloo

Baudouin Griton

Pierre Hurstel

Nicolas Pfeuty

21. Informations complémentaires concernant le capital social et dispositions statutaires

21.1 Informations concernant le capital social

21.1.1 Capital social

A la date de dépôt de la présente actualisation, le capital social de Veolia Environnement est de 2 598 264 800 euros divisé en 519 652 960 actions entièrement libérées, toutes de même catégorie, de 5 euros de valeur nominale chacune (voir le tableau de l'évolution du capital au paragraphe 21.1.6 *infra*).

21.1.2 Marché des titres de la Société

Les actions de la Société sont admises aux négociations sur le marché Euronext Paris (compartiment A) depuis le 20 juillet 2000, sous le code ISIN FR 0000124141-VIE, le code Reuters VIE. PA et le code Bloomberg VIE. FP. Le titre Veolia Environnement est éligible au Service de règlement différé (SRD). Les actions de la Société font également l'objet, depuis le 5 octobre 2001, d'une cotation au New York Stock Exchange sous la forme de certificats de dépôt American Depositary Receipts (ADR) ayant pour symbole VE.

Les actions de la Société font partie du CAC 40, principal indice publié par Euronext, depuis le 8 août 2001.

Les tableaux ci-dessous décrivent les cours de bourse et les volumes de transactions en nombre de titres Veolia Environnement sur les 18 derniers mois sur le marché Euronext Paris et le New York Stock Exchange.

Euronext Paris

Année (mois/trimestre)	Cours (en euros)		Transactions en nombre de titres
	Plus haut	Plus bas	
2011			
Août	15,965	9,70	130 267 696
Juillet	19,885	15,540	54 765 919
<i>Deuxième trimestre</i>	<i>22,805</i>	<i>18,630</i>	<i>111 321 252</i>
Juin	21,155	18,630	39 886 806
Mai	22,805	20,115	40 959 980
Avril	22,795	21,210	30 474 466
<i>Premier trimestre</i>	<i>24,30</i>	<i>20,155</i>	<i>115 971 385</i>
Mars	24,005	20,155	52 281 746
Février	24,30	22,505	30 866 432
Janvier	23,585	21,555	32 823 207
2010			
<i>Quatrième trimestre</i>	<i>22,675</i>	<i>18,775</i>	<i>105 469 859</i>
Décembre	22,675	19,980	33 726 990
Novembre	22,59	20,145	39 380 763
Octobre	21,19	18,775	32 362 106
<i>Troisième trimestre</i>	<i>21,98</i>	<i>17,97</i>	<i>124 641 683</i>
Septembre	20,43	18,19	49 979 237
Août	21,98	17,97	39 795 791
Juillet	20,86	18,74	34 866 655
<i>Deuxième trimestre</i>	<i>26,49</i>	<i>19,25</i>	<i>158 011 068</i>
Juin	21,99	19,25	44 958 238
Mai	24,16	19,88	71 107 095
Avril	26,49	23,40	41 945 735
<i>Premier trimestre</i>	<i>26,20</i>	<i>22,81</i>	<i>144 093 238</i>
Mars	26,20	23,32	63 981 898

Source : Euronext Paris.

New York Stock Exchange

Année (mois/trimestre)	Cours (en dollars)		Transactions en nombre de titres ⁽¹⁾
	Plus haut	Plus bas	
2011			
Août	22,20	13,69	10 551 793
Juillet	28,80	22,16	4 605 053
<i>Deuxième trimestre</i>	<i>33,85</i>	<i>26,49</i>	<i>7 696 853</i>
Juin	30,31	26,49	3 007 365
Mai	33,85	28,57	2 878 960
Avril	33,83	30,16	1 810 528
<i>Premier trimestre</i>	<i>33,24</i>	<i>27,90</i>	<i>7 763 415</i>
Mars	33,15	27,98	3 588 439
Février	33,24	30,68	1 984 469
Janvier	31,77	27,90	2 190 507
2010			
<i>Quatrième trimestre</i>	<i>30,81</i>	<i>25,75</i>	<i>7 858 011</i>
Décembre	29,88	26,30	2 804 780
Novembre	30,81	26,26	2 706 019
Octobre	29,52	25,75	2 347 212
<i>Troisième trimestre</i>	<i>28,84</i>	<i>23,13</i>	<i>7 435 951</i>
Septembre	27,20	23,73	2 262 499
Août	28,84	23,13	2 685 117
Juillet	27,26	23,34	2 488 335
<i>Deuxième trimestre</i>	<i>35,77</i>	<i>23,32</i>	<i>10 181 630</i>
Juin	26,98	23,32	4 075 278
Mai	31,80	24,27	4 594 675
Avril	35,77	31,11	1 511 677
<i>Premier trimestre</i>	<i>37,15</i>	<i>31,30</i>	<i>4 337 228</i>
Mars	35,14	31,70	1 602 522

Source : NYSE.

(1) Concernant les informations relatives au nombre de titres échangés, la Société retient comme source, depuis septembre 2006, les données publiées par le New York Stock Exchange (accessibles sur le site du NYSE à l'adresse www.nyse.com).

21.1.6 Tableau d'évolution du capital

Le tableau ci-dessous fait apparaître les évolutions du capital social de Veolia Environnement depuis le début de l'exercice 2005 jusqu'à la date de dépôt de la présente actualisation :

Date de l'assemblée	Opération	Nombre d'actions émises	Valeur nominale des actions (en euros)	Montant nominal de l'augmentation de capital (en euros)	Prime d'émission ou d'apport (en euros)	Montant cumulé du capital	Nombre cumulé d'actions
21/06/2000 (constaté par le conseil d'administration du 15/09/2005)	Exercice de stock-options	94 772	5	473 860	1 875 890,52	2 032 583 775	406 516 755
12/05/2005 (constaté par le président-directeur général le 06/12/2005)	Augmentation de capital réservée aux salariés (plan d'épargne groupe)	1 281 928	5	6 409 640	29 625 356,08	2 038 993 415	407 798 683
21/06/2000 25/04/2002 12/05/2004 (constaté par le conseil d'administration du 09/03/2006)	Exercice de bons de souscription et de stock-options	73 923	5	369 615	1 456 335	2 039 363 030	407 872 606

Date de l'assemblée	Opération	Nombre d'actions émises	Valeur nominale des actions (en euros)	Montant nominal de l'augmentation de capital (en euros)	Prime d'émission ou d'apport (en euros)	Montant cumulé du capital	Nombre cumulé d'actions
21/06/2000 25/04/2002 12/05/2004 (constaté par le conseil d'administration du 14/09/2006)	Exercice de bons de souscription et de stock-options	991 894	5	4 959 470	29 011 377	2 044 322 500	408 864 500
11/05/2006 (constaté par le président-directeur général le 15/12/2006)	Augmentation de capital réservée aux salariés (plan d'épargne groupe)	1 931 340	5	9 656 700	62 807 177	2 053 979 200	410 795 840
21/06/2000 25/04/2002 12/05/2004 12/05/2005 (constaté par le conseil d'administration du 07/03/2007)	Exercice de stock-options	1 830 710	5	9 153 550	52 109 661	2 063 132 750	412 626 550
21/06/2000 25/04/2002 (constaté par le conseil d'administration du 10/06/2007)	Exercice de stock-options	2 722 082	5	13 610 410	68 869 237,01	2 076 743 160	415 348 632
21/06/2000 25/04/2002 (constaté par le président-directeur général le 10/07/2007)	Exercice de stock-options	179 688	5	898 440	4 229 969	2 077 641 600	415 528 320
11/05/2006 (constaté par le président-directeur général le 10/07/2007)	Augmentation de capital en numéraire avec maintien du droit préférentiel de souscription	51 941 040	5	259 705 200	2 321 764 488	2 337 346 800	467 469 360
10/05/2006 (constaté par le président-directeur général le 12/12/2007)	Augmentation de capital réservée aux salariés (plan d'épargne groupe)	3 061 675	5	15 308 375	132 948 611,80	2 352 655 175	470 531 035
10/05/2006 (constaté par le président-directeur général le 12/12/2007)	Augmentation de capital réservée à une catégorie de bénéficiaires	188 771	5	943 855	8 151 131,78	2 353 599 030	470 719 806
21/06/2000 25/04/2002 12/05/2004 (constaté par le conseil d'administration du 06/03/2008)	Exercice de stock-options	1 042 950	5	5 214 750	26 877 494,36	2 358 813 780	471 762 756
21/06/2000 25/04/2002 12/05/2004 (constaté par le conseil d'administration du 06/08/2008)	Exercice de stock-options	773 693	5	3 868 465	17 875 554,98	2 362 682 245	472 536 449
06/08/08 (constatation par le conseil d'administration)	Régularisation d'une erreur matérielle : annulation d'une action	-1	5	-5	-21,18	2 362 682 240	472 536 448
25/04/2002 12/05/2004 (constaté par le conseil d'administration du 05/03/2009)	Exercice de stock-options	40 218	5	201 090	707 064,28	2 362 883 330	472 576 666

Date de l'assemblée	Opération	Nombre d'actions émises	Valeur nominale des actions (en euros)	Montant nominal de l'augmentation de capital (en euros)	Prime d'émission ou d'apport (en euros)	Montant cumulé du capital	Nombre cumulé d'actions
07/05/2009 (constaté par le président-directeur général le 04/06/2009)	Augmentation de capital résultant du paiement du dividende en actions	20 111 683	5	100 558 415	222 435 213,98	2 463 441 745	492 688 349
07/05/2009 (constatée par le président directeur général le 05/08/2009)	Augmentation de capital réservée aux salariés (plan d'épargne groupe)	911 014	5	4 455 070	14 831 307,92	2 467 996 815	493 599 363
21/06/2000 25/04/2002 12/05/2004 (constaté par le conseil d'administration le 04/03/2010)	Exercice de stock-options	31 011	5	155 055	508 755	2 468 151 870	493 630 374
07/05/2010 (constaté par le président du conseil d'administration le 07/06/2010)	Augmentation de capital résultant du paiement du dividende en actions	3 732 018	5	18 660 090	60 607 972,32	2 486 811 960	497 362 392
07/05/2010 (constaté par le président-directeur général le 15/12/2010)	Augmentation de capital réservée aux salariés (plan d'épargne Groupe)	1 692 862	5	8 464 310	21 567 061,88	2 495 276 270	499 055 254
21/06/2000 25/04/2002 12/05/2004 (constaté par le président-directeur général le 26/01/2011)	Exercice de stock-options	71 113	5	355 565	1 239 807,13	2 495 631 835	499 126 367
17/05/2011 (constaté par le président-directeur général le 15/06/2011)	Augmentation de capital résultant du paiement du dividende en actions	20 462 396	5	102 311 980	281 153 321,04	2 597 943 815	519 588 763
25/04/2002 (constaté par le conseil d'administration le 03/08/2011)	Exercice de stock options	64 197	5	320 985	862 347,57	2 598 264 800	519 652 960

21.1.7 Titres non représentatifs du capital

Programme EMTN

Un programme d'Euro Medium Term Notes (EMTN) a été mis en place en juin 2001 pour un montant maximal de 4 milliards d'euros.

Ce montant maximal a été porté à 8 milliards d'euros le 26 juin 2002, à 12 milliards d'euros le 9 juin 2006 et à 16 milliards d'euros le 13 juillet 2009.

Les principales émissions qui constituent l'encours de ce programme au 30 juin 2011 sont les suivantes :

Date de l'émission	Montant nominal de l'émission	Tirages complémentaires /rachats partiels	Montant nominal de l'encours au 30 juin 2011	Taux	Échéance
1 ^{er} février 2002	1 milliard d'euros		671 millions d'euros	5,875 %	1 ^{er} février 2012
1 ^{er} juillet 2010		-329 millions d'euros			
28 mai 2003	1 milliard d'euros		556 millions d'euros	4,875 %	28 mai 2013
1 ^{er} juillet 2010		-444 millions d'euros			
28 mai 2003	750 millions d'euros		750 millions d'euros	5,375 %	28 mai 2018
25 novembre 2003	700 millions d'euros		700 millions d'euros	6,125 %	25 novembre 2033
17 juin 2005	600 millions d'euros		875 millions d'euros	1,75 % majoré du taux d'inflation zone euro hors tabac	17 juin 2015
1 ^{er} avril 2008		275 millions d'euros			
12 décembre 2005	900 millions d'euros		900 millions d'euros	4 %	12 février 2016
12 décembre 2005	600 millions d'euros		600 millions d'euros	4,375 %	11 décembre 2020
24 novembre 2006	1 milliard d'euros		1,140 milliard d'euros	4,375 %	16 janvier 2017
14 mars 2008		140 millions d'euros			
24 mai 2007	1 milliard d'euros		1 milliard d'euros	5,125 %	24 mai 2022
29 octobre 2007	500 millions de livres sterling		650 millions de livres sterling	6,125 %	29 octobre 2037
7 janvier 2008		150 millions de livres sterling			
24 avril 2009	1,250 milliard d'euros		1,250 milliard d'euros	5,25 %	24 avril 2014
24 avril 2009	750 millions d'euros		750 millions d'euros	6,75 %	24 avril 2019
29 juin 2009	250 millions d'euros		250 millions d'euros	5,70 %	29 juin 2017
1 ^{er} juillet 2010	835 millions d'euros		835 millions d'euros	4,247 %	6 janvier 2021

Au 30 juin 2011, l'encours du nominal du programme EMTN s'élevait à 11 104 millions d'euros, dont 10 433 millions d'euros venant à échéance à plus d'un an.

Placement privé (USPP)

La Société a procédé en 2003 à l'émission et au placement privé auprès d'investisseurs essentiellement basés aux États-Unis d'un emprunt obligataire se décomposant de la manière suivante :

Tranches	Montant nominal de l'émission	Taux	Échéance
Tranche A	33 millions d'euros	taux fixe de 5,84 %	30 janvier 2013
Tranche B	7 millions de livres sterling	taux fixe de 6,22 %	30 janvier 2013
Tranche C	147 millions de dollars américains	taux fixe de 5,78 %	30 janvier 2013
Tranche D	125 millions de dollars américains	taux fixe de 6,02 %	30 janvier 2015
Tranche E	85 millions de dollars américains	taux fixe de 6,31 %	30 janvier 2018

Au 30 juin 2011, l'encours du nominal de cet emprunt s'élevait à 288 millions d'euros, la totalité venant à échéance à plus d'un an.

Émission publique sur le marché américain

Veolia Environnement a émis le 28 mai 2008 un emprunt obligataire enregistré auprès de la US Securities and Exchange Commission d'un montant de 1,8 milliard de dollars américains à taux fixe en trois tranches :

Date émission	Montant nominal de l'émission	Taux	Échéance	Montant de l'encours au 31 décembre 2010
21 mai 2008	700 millions de dollars américains	5,25 %	3 juin 2013	700 millions de dollars américains
21 mai 2008	700 millions de dollars américains	6,00 %	1 ^{er} juin 2018	700 millions de dollars américains
21 mai 2008	400 millions de dollars américains	6,75 %	1 ^{er} juin 2038	400 millions de dollars américains

Au 30 juin 2011, l'encours du nominal de cet emprunt s'élevait 1 800 millions de dollars américains, soit 1 245 millions d'euros, la totalité venant à échéance à plus d'un an.

Billets de trésorerie

Au 30 juin 2011, l'encours de billets de trésorerie émis par la Société s'élevait à 486 millions d'euros.

22. Contrats importants

Impacts en cas de changement de contrôle de Veolia Environnement ⁽¹⁾

Outre les prérogatives des collectivités publiques, dans de nombreux pays dont la France, leur permettant de résilier des contrats conclus avec des sociétés du Groupe Veolia Environnement (cf. chapitre 4, § 4.1.2 du document de référence 2010), une prise de contrôle de Veolia Environnement pourrait également avoir des incidences sur la pérennité de contrats conclus par des sociétés du Groupe, dans lesquels figure une clause de changement de contrôle.

Tel est le cas de certains contrats, conclus avec des clients publics ou privés, à l'étranger en particulier (notamment les contrats de Berlin pour l'Eau), qui stipulent une faculté expresse de résiliation au bénéfice des clients et/ou des partenaires financiers associés dans le projet, en cas de changement de contrôle de Veolia Environnement.

Par ailleurs, dans le cadre des accords de partenariat signés en décembre 2000 avec EDF, il est prévu que si un concurrent d'EDF venait à prendre le contrôle de la Société, EDF disposerait d'une option d'achat sur la totalité des titres de Dalkia détenus par la Société (cf. chapitre 20, § 20.1, notes 36 et 39.3 des états financiers consolidés du document de référence 2010). Il en est de même dans le cadre des accords signés le 4 mai 2010 avec la Caisse des dépôts et consignations aux termes desquels Veolia Environnement a accordé à la Caisse des dépôts et consignations une option d'achat sur la totalité de ses titres Veolia Transdev dans l'hypothèse d'un changement de contrôle de la Société.

Enfin, dans le cadre des plans de stock-options en cours de validité mis en place par la Société (cf. chapitre 17, § 17.3.1 du document de référence 2010), les options attribuées sont immédiatement acquises et exerçables sans condition en cas d'offre publique sur la Société.

⁽¹⁾ Article L. 225-100-3 du Code de commerce.

24. Documents accessibles au public

Les communiqués de la Société, les documents de référence annuels comprenant notamment les informations financières historiques sur la Société déposés auprès de l'AMF ainsi que leurs actualisations, de même que les rapports annuels américains (Forms 20-F) déposés auprès de la US Securities and Exchange Commission, sont accessibles sur le site Internet de la Société à l'adresse suivante : www.finance.veolia.com, et une copie peut en être obtenue au siège de la Société, 36-38, avenue Kléber à Paris.

Le document d'information annuel requis en application de la directive 2003/71/CE mentionnant toutes les informations publiées et rendues publiques par la Société au cours des douze derniers mois en France, dans d'autres États membres ainsi qu'aux États-Unis pour satisfaire à ses obligations concernant la réglementation boursière et en matière de valeurs mobilières, est disponible sur le site Internet de la Société à l'adresse indiquée ci-dessus et sur le site de l'AMF à l'adresse : www.amf-france.org.

L'ensemble de l'information réglementée diffusée par la Société en application des dispositions des articles 221-1 et suivants du règlement général de l'AMF est disponible à l'adresse www.finance.veolia.com, dans l'espace « Information réglementée ».

Enfin, les statuts de la Société ainsi que les procès-verbaux d'assemblées générales, les rapports des commissaires aux comptes et tous autres documents sociaux peuvent être consultés au siège social de la Société.

Relations investisseurs

Monsieur Ronald Wasylec
Directeur des relations avec les investisseurs
Téléphone : 01 71 75 12 23
Adresse : 36/38, avenue Kléber, 75116 Paris (siège social).

Sites Internet

Site Internet général : www.veolia.com
Site Internet financier : www.finance.veolia.com